

LE DIALOGUE ENTRE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET POLITIQUES PUBLIQUES

OBJECTIF : TRANSFORMATION SOCIALE

DS

DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Une planète inspirante : Mali, Espagne, Brésil, Mexique, Népal, etc.

Un Québec innovant : finances, entrepreneuriat, alimentation, culture, travail, etc.

Une parole incontournable : le Vox Pop des femmes au cœur de l'ESS.

Sommaire

Dossier : Économie sociale et solidaire et politiques publiques

DÉFIS ET ENJEUX

- 02** Bâtir ensemble. Les défis et les enjeux de la co-construction des politiques publiques par Simon St-Onge
- 05** Le dialogue entre pouvoirs publics et société civile au Québec, si on en parlait? Une table ronde avec Peter Hall, Laurent Lessard, Nancy Neamtan, et Hélène Simard par Sophie Clerc
- 08** D'économies solitaires à économies solidaires. Le secteur des ressources naturelles au Québec par Melina Schoenborn
- 10** L'économie sociale culturelle et le développement local. Diversité des formes et ambivalence du rapport au territoire par Damien Rousselière
- 12** Construire l'avenir sans faire table rase du passé. Les enjeux de la souveraineté alimentaire par les initiatives d'économie solidaire au Québec par Jean-Frédéric Lemay
- 14** Quand travailler rime avec solidarité. Aperçu des défis de main-d'œuvre dans le secteur d'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire par le Comité sectoriel de la main-d'œuvre et Sophie Clerc

NOS CHRONIQUES

- 01** Le mot de la rédaction par Angèle-Anne Brouillette
- 28** VOX POP
Les femmes. Au cœur de l'économie sociale et solidaire.

- 16** Faire de la finance autrement. Innovation et financement de l'économie sociale au Québec par André Fortin et Marie-Reine Roy
- 18** Mali, Bolivie et Espagne De nouvelles perspectives pour l'économie sociale et solidaire par Roch Harvey et coll.
- 20** La planète solidaire par Angèle-Anne Brouillette

SUR LE TERRAIN

- #### INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT COLLECTIF
- 22** Une plante importée de Russie crée de l'emploi à Sainte-Rita par Melina Schoenborn
- 23** Un éden au Saguenay-Lac-Saint-Jean? par Melina Schoenborn
- 24** Val-Éo : le vent qui vire par Melina Schoenborn
- 25** Le Népal: un pionnier de la foresterie communautaire par Audrey Cadillon
- 26** La filière du karité au Mali et au Burkina Faso. Créer des emplois pour des femmes par Roch Harvey
- #### TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL
- 27** Le Cabaret-Boutique des Bons Voisins. Un coup de pouce pour le village de Pointe-Claire par Anne-Marie Angers
- 30** Bienvenue au Paradis par Angèle-Anne Brouillette

- 48** AUTOUR DU MUNICIPAL
Économie sociale et instances municipales. Pour un développement durable des collectivités locales par Yvon Poirier
- 50** CHEZ NOUS EN RÉGION
- 54** VIENT DE PARAÎTRE

- 31** Ancrer les arts dans son milieu par Jennifer Cooke
- 32** Une structure de production autogérée par Julien Hista
- 33** Les Autochtones du Chiapas et des initiatives de solidarité par Marie-Pierre Lainé

SÉCURITÉ ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRES

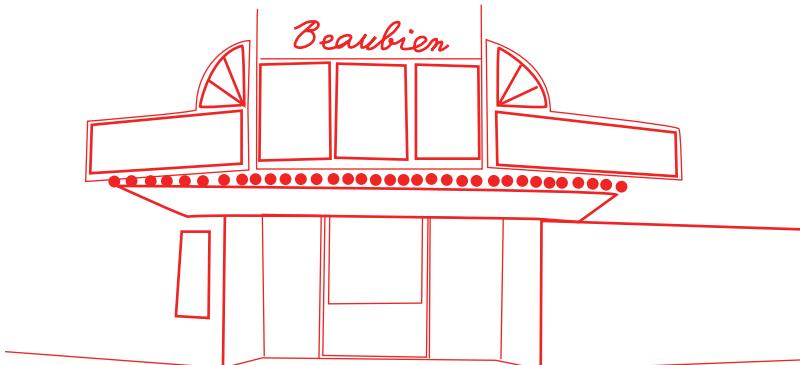
- 34** Des mordus qui s'occupent à leur façon de sécurité et de souveraineté alimentaires par Guy Sabourin
- 37** COPAG: une coopérative nommée inspiration au Maroc par Youssef Alaoui Solaimani
- 38** Le Cadre de concertation des producteurs d'arachides au Sénégal Pour augmenter les revenus des producteurs par Roch Harvey

FINANCE SOLIDAIRE

- 39** Réinventer la finance Le fonds de prédémarrage du RISQ par Charles Guindon
- 40** Du microcrédit à la microfinance Partager le défi de l'innovation par Linda Maziade
- 41** Fonds d'investissement pour le développement économique communautaire par Chris Payne
- 42** Filaction et France Active. Des innovations solidaires par Gilles Bourque
- 43** Le Québec, le Mexique et l'Europe constituent un fonds de capital-risque en économie sociale par Marie-Reine Roy

EMPLOI ET TRAVAIL

- 44** Travailler et vivre une retraite digne, c'est possible maintenant par Lise Gervais
- 45** Syndicalisme et économie sociale au Québec. Deux mouvements pour une mission par Nathalie Guay, Isabelle Coulombe et Normand Pépin
- 46** Emploi des jeunes en France : Précarité inéluctable? par Alain Philippe
- 47** La formation professionnelle et l'insertion socioéconomique des jeunes. Un dialogue entre l'État et le secteur de l'économie sociale et solidaire au Mali par Souleymane Sarr



Le dialogue entre ÉSS et politiques publiques

Objectif: transformation sociale

par Angèle-Anne Brouillette, pour le comité de rédaction

Il ne saurait y avoir de lieu plus porteur ou de figure plus pertinente pour illustrer la thématique de ce numéro automnal. Le Cinéma Beaubien, autrefois le Dauphin, sauvé de la fermeture il y a maintenant 10 ans par des cinéphiles passionnés du quartier Rosemont à Montréal, est une entreprise d'économie sociale rentable offrant un contenu cinématographique varié. Une réussite inespérée portée par des professionnels et des organismes socio-économiques, mais aussi par des bénévoles actifs comme Catherine Trudeau, comédienne, notre covergirl au naturel. «On m'a demandé de participer au conseil d'administration du Beaubien il y a 6 ans maintenant. C'est mon implication sociale, je crois à ce cinéma et au fait d'offrir des films pour les gens du quartier» nous dit celle qui apparaît devant la célèbre marquise illuminée du Beaubien.

L'histoire du Cinéma Beaubien en dit long sur la signification que l'on accorde à l'économie sociale et solidaire (ÉSS). Ancrée dans son territoire, portée par ses populations, génératrice d'emplois et productrice de richesse, l'ÉSS vise à terme à transformer durablement le système socio-économique actuel. Et autant les organismes sans but lucratif que les coopératives ont permis et permettent toujours la responsabilisation citoyenne dans une perspective d'occupation dynamique du territoire. Une avancée démocratique majeure!

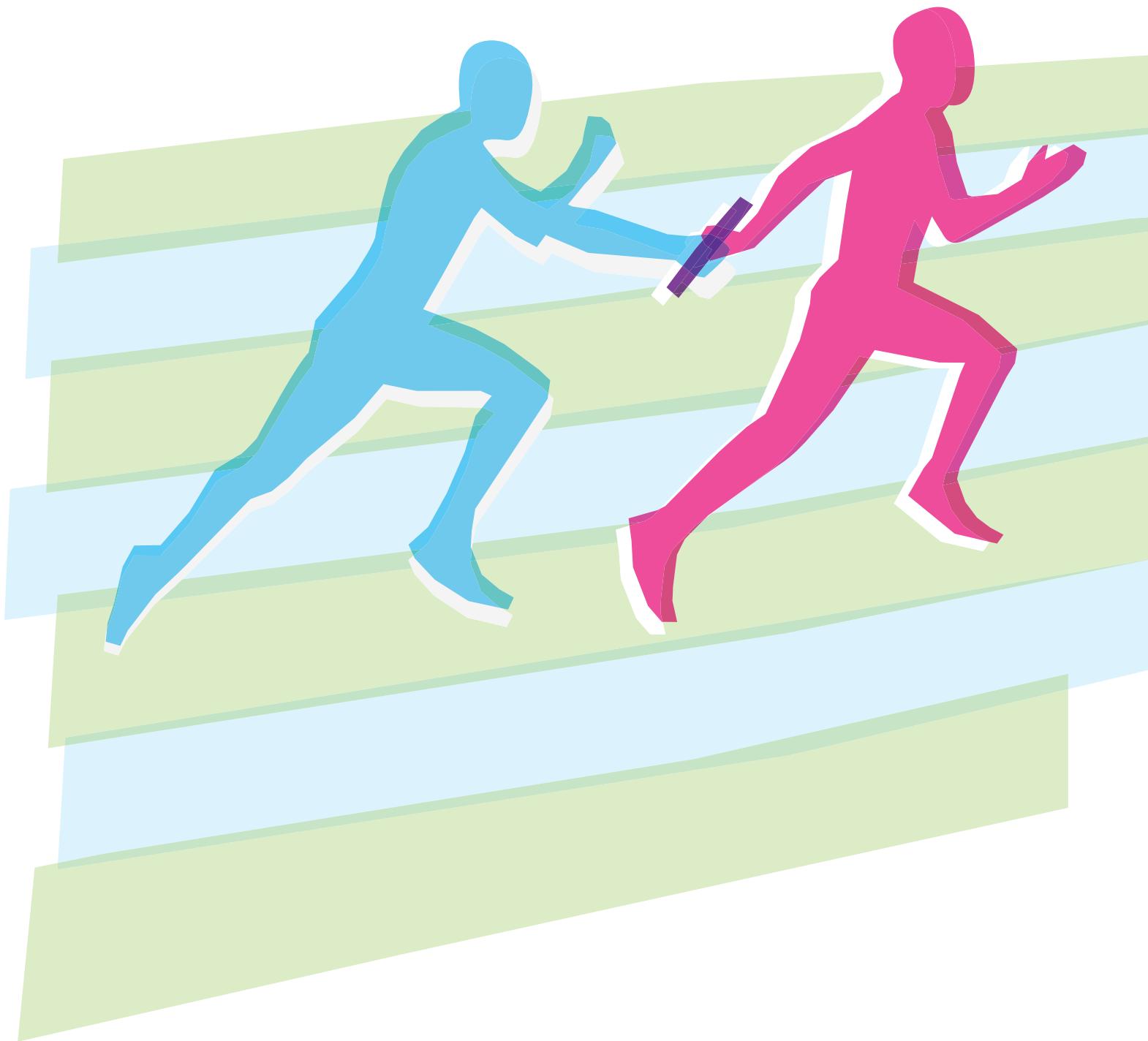
En juin 2007, la revue *Développement social* proposait un premier numéro entièrement consacré à l'ÉSS¹ et montrait alors la diversité de ses secteurs d'activités. Reprenant là où ce numéro s'achevait, la présente édition souhaite maintenant mettre en lumière la dimension partenariale de l'économie sociale et solidaire. À l'invitation du *Chantier de l'économie sociale*, nous vous proposons une édition spéciale sur le nécessaire dialogue entre l'ÉSS et les politiques publiques. Souhaitant s'inscrire en complémentarité avec le Forum international sur l'économie sociale et solidaire (FIESS) qui se tiendra à Montréal du 17 au 20 octobre 2011, notre numéro en examine à sa manière les cinq thématiques spécifiques, soit finance et commerce solidaires,

sécurité et souveraineté alimentaires, emploi et travail, territoire et développement local, et enfin innovation et entrepreneuriat collectif. Notre dossier spécial vise à en présenter les grands défis et enjeux de même que les projets sur le terrain qui s'y rattachent.

Nous vous offrons donc de découvrir des entreprises, des concurrences ou des politiques typiquement québécoises, mais aussi, pour la première fois de son histoire, la revue *Développement social* consacre plus d'un tiers de ses pages aux expériences novatrices et inspirantes qu'on retrouve ailleurs sur la planète. Car l'économie sociale et solidaire, comme mouvement, est active aux quatre coins du monde et s'articule autour des besoins des populations qui en ont créé les différentes manifestations. Il était d'autant plus pertinent d'aller voir ailleurs que les crises mondiales majeures en cours, que ce soit aux plans financier, alimentaire, climatique ou énergétique, nous rappellent l'urgence de rendre l'ÉSS plus visible et plus désirable; en effet, elle constitue une solution de rechange crédible à l'actuel modèle économique dominant, qui est lui-même à la source de ses propres crises et responsables de sa propre accumulation d'effets pervers.

Comme vous savez, la mission de la revue *Développement social* est de proposer un dialogue entre les acteurs afin de permettre aux différents courants de s'exprimer sur la place publique. À travers nos pages, nous avons souhaité donner une voix à ceux et celles qui font et appuient l'ÉSS ici et à travers le monde, et ce, afin de traduire les différentes dimensions – et tensions – qui traversent ce champ ô combien riche. Ce fut un défi stimulant pour la petite équipe de DS de garantir cet espace d'expression et de s'élever au-dessus des aspects stratégiques et politiques qui habitent nécessairement le sujet. Nous espérons que nous avons réussi et que ce numéro enrichira les débats présents et à venir sur ce mouvement porteur. Bonne lecture! **DS**

1. Pour consultation: <http://www.revuds.ca/sommaire-volume-8-no-1-juin-2007.aspx>



Bâtir ensemble

Les défis et enjeux de la co-construction des politiques publiques

par Simon St-Onge, collaboration spéciale

Le prochain Forum international sur l'économie sociale et solidaire réunira ses participants autour d'une question clé pour l'avenir du mouvement: comment renforcer le dialogue entre l'État et la société civile afin d'élaborer des politiques publiques en faveur de l'économie sociale et solidaire?

En effet, l'ensemble des acteurs de l'économie sociale reconnaissent aujourd'hui que l'essor du mouvement solidaire passe par un partenariat plus fort avec les pouvoirs publics, et que ce partenariat trouve son aboutissement dans la co-construction des politiques publiques. L'enjeu est clair: la co-construction est considérée comme la condition *sine qua non* pour la création de politiques favorables à l'économie sociale.

Mais qu'entend-on, précisément, par *co-construction* des politiques publiques? Et quels en sont les défis et les enjeux?

La co-construction des politiques publiques: définition et nuances

Professeur associé à l'École de travail social de l'UQAM et chercheur au Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), Yves Vaillancourt analyse les rapports entre l'État et l'économie sociale depuis plus de 20 ans. Il s'est beaucoup intéressé au concept de co-construction et a grandement contribué à mieux le circonscrire.

Pour définir ce concept, Yves Vaillancourt établit d'abord une importante distinction entre deux notions longtemps considérées comme synonymes, soit la *coproduction* et la *co-construction* des politiques publiques. «La coproduction fait référence à la participation de la société civile à l'*application* des politiques publiques, après leur conception par l'État; la co-construction, démocratique, implique plutôt la participation des acteurs de la société civile à la *définition* et à l'*élaboration* des politiques publiques. Elle réunit l'ensemble des intervenants au moment même de la gestation des politiques, dans l'établissement des éléments fondateurs et des orientations générales.»

La coproduction des politiques publiques en économie sociale reste beaucoup plus fréquente que la co-construction. Les acteurs de l'économie sociale ont traditionnellement assumé ces responsabilités organisationnelles, mais ils restent ainsi cantonnés au rôle de fournisseur de services, qui les empêche de véritablement influer sur les politiques publiques.

Une deuxième nuance importante s'impose dans la définition du concept: la co-construction n'est pas un avatar du lobbying. «Un groupe de la société civile ou issu du monde du travail qui possède beaucoup de moyens et un accès privilégié au pouvoir peut réussir à influencer le contenu des politiques publiques, mais ce n'est pas de la co-construction», avance Yves Vaillancourt. La co-construction démocratique brise le paradigme traditionnel qui sépare l'État de la société civile et pose le lobbying comme ultime moyen de communication, de persuasion. Yves Vaillancourt explique que la co-construction implique une véritable coopération partenariale entre le gouvernement et la société civile – celle-ci incluant autant l'économie sociale que le marché du travail – et que cette collaboration se déploie à chaque étape du processus.

Co-construire: lourde tâche pour l'appareil d'État?

Professeure à l'École des affaires publiques et communautaires et directrice de l'Institut Karl Polanyi à l'Université Concordia, Marguerite Mendell est d'avis que l'État a tout avantage à collaborer de plain-pied avec le milieu de l'économie sociale. «En intégrant les acteurs de l'économie sociale au processus décisionnel, le gouvernement se dote d'un point de vue privilégié sur la réalité du terrain. Ça lui permet de connaître les besoins et enjeux de première main: il s'assure ainsi que les politiques auront des résultats probants. De manière très pragmatique, ça diminue le coût de transaction.»

La co-construction exige toutefois de l'État qu'il partage une partie de ses pouvoirs et responsabilités entre une diversité d'acteurs ▶

collectifs. Cette nouvelle donne confronte l'appareil gouvernemental dans sa structure et sa manière d'opérer. « La co-construction pose des défis à la machine gouvernementale et à sa structure administrative, explique Marguerite Mendell. Elle remet en question sa méthode de travailler en silos, de manière verticale. La co-construction des politiques publiques demande un dialogue continu, dynamique, et la capacité de travailler horizontalement en intégrant de multiples secteurs, régions et mouvements sociaux dans le processus. »

La culture politique et les rôles administratifs traditionnels ont cependant la vie dure. L'inclusion des acteurs de l'économie sociale dans le processus décisionnel reste parfois plus symbolique que concrète. « On pense encore beaucoup en termes de conception d'un côté et d'exécution de l'autre, explique Marie-Joëlle Brassard, directrice de la recherche et du développement du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. Les pouvoirs publics nous invitent autour de la table de concertation, mais à quel point veulent-ils vraiment nous intégrer à l'élaboration des politiques ? On a parfois l'impression de ne servir que de caution. » Elle renchérit : « Ce ne sont plus des tables de concertation qu'il nous faut, ce sont des tables de co-construction ! »

Ces lacunes dans la collaboration porteraient les traces, selon Marie-Joëlle Brassard, d'une vieille méfiance de l'État envers l'apport de la société civile. « On peut mettre des solutions sur la table, pas juste des problèmes, lance-t-elle. On n'est plus à l'époque où on allait cogner à la porte du député avec nos doléances. Le mouvement coopératif s'est doté d'une solide planification stratégique. Il arrive avec des dossiers étoffés qui présentent clairement les enjeux et les solutions possibles, en lien direct avec la réalité du terrain : il y a là une intelligence collective qui n'est pas toujours mise à contribution par le gouvernement. »

Marguerite Mendell admet que les gouvernements, dans leur rapport avec l'économie sociale, pensent encore souvent en termes de dépenses et de subventions, « alors qu'un engagement financier avec l'économie sociale, c'est un investissement. Les CPE en sont le meilleur exemple : c'est un investissement dans le bien-être des enfants et dans l'emploi. Les activités économiques générées par les CPE ont un effet structurant que ne peut nier l'État. C'est un investissement avec un retour à la fois sociétal et fiscal. »

Ces lacunes dans la collaboration porteraient les traces, selon Marie-Joëlle Brassard, d'une vieille méfiance de l'État envers l'apport de la société civile.

Le Québec, chantier de la co-construction

Le mouvement coopératif est enraciné dans l'histoire et l'évolution du Québec. De multiples organismes à but non lucratif, associations communautaires, mutuelles ont joué un rôle vital dans le bien-être et l'essor du Québec.

Selon Yves Vaillancourt, la co-construction en tant que telle est surtout présente dans certaines réformes des politiques sociales ayant émergé au Québec au cours des 20 dernières années. Chercheurs et acteurs de l'économie sociale s'entendent pour dire

que le Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996 a été un moment clé dans la reconnaissance et l'évolution du mouvement solidaire au Québec. Le Sommet a notamment mené à la création du Chantier de l'économie sociale qui, 15 ans plus tard, compte parmi les voix importantes du dialogue sociopolitique québécois.

Le Sommet de 1996 a également offert une preuve manifeste de la pertinence de la co-construction. Yves Vaillancourt souligne que les politiques publiques établies lors du Sommet, parce qu'elles ont été le fruit d'une exemplaire collaboration entre l'État et la société civile, ont eu une résilience et un impact exceptionnels. Ainsi, les programmes concernant l'économie sociale, les CPE, l'aide à domicile et le logement social ont en effet persisté malgré plusieurs changements de gouvernement depuis 1996.

La Loi 112, visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, est un autre exemple patent de la force et de la durabilité générées par un processus de co-construction. Adoptée en 2002 suite à un consensus historique unissant partis politiques, groupes sociaux, individus et organisations communautaires, la Loi 112 s'est aussi imposée face à un changement de gouvernement, quatre mois seulement après son adoption, et a depuis été reconduite à deux reprises par le pouvoir en place.

L'engagement du gouvernement québécois envers l'économie sociale se voit aussi par ses initiatives pour mieux s'arrimer aux réalités de l'économie sociale. « Le fait que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire s'occupe maintenant de l'économie sociale est bon signe parce que c'est un ministère qui est en soi transversal par son mandat », souligne Marguerite Mendell. « Le Plan d'action de 2008, qui implique plusieurs ministères, est aussi un bon exemple de collaboration multipartenaire, essentielle pour la réussite des politiques publiques en économie sociale. »

Yves Vaillancourt reconnaît d'emblée les efforts effectués par l'État pour soutenir l'économie sociale, mais reste lucide. « Il y a des acquis intéressants et de belles avancées. Un modèle de contribution de l'économie sociale au développement des politiques a été mis en place, mais ce modèle ne doit pas être idéalisé. Dans ce dialogue État-société civile, il serait illusoire de croire que la totalité des acteurs seront entendus. Et il faut rappeler qu'en dernière ligne, c'est toujours l'État qui va trancher. »

Marguerite Mendell et Yves Vaillancourt prennent aussi tous deux soin de noter que les acquis, aussi remarquables soient-ils, restent fragiles. Le programme de soins à domicile, par exemple, s'il a été construit sur d'excellentes bases de co-construction en 1996, n'a pas réussi à se consolider au fil des années.

Néanmoins, Marguerite Mendell reste optimiste quant aux perspectives d'avenir de l'économie sociale et de sa collaboration avec l'État. « On voit une relève qui est très attirée par la volonté d'entreprendre autrement, de travailler de manière collective, de trouver une autre façon de créer la richesse. C'est très encourageant ! Il reste des défis législatifs et des contraintes dans la coopération avec les pouvoirs publics, mais le système est plus perméable qu'on ne le pense. Nous sommes en train de modifier cette construction institutionnelle. »

Dans cette volonté de renforcer le partenariat avec l'État, une dernière question subsiste : n'y a-t'il pas danger pour le mouvement solidaire de perdre une partie fondamentale de son identité, soit son autonomie de gestion ? « Au contraire, répond Marguerite Mendell. Notre présence à la table du pouvoir renforce notre légitimité et, ultimement, notre autonomie. On ne veut pas effacer notre code génétique, notre engagement social ; on veut faire reconnaître notre contribution à l'économie et à la société et se donner les moyens de grandir. »

Le dialogue entre pouvoirs publics et société civile au Québec, si on en parlait ?

Une table ronde avec Peter Hall, Laurent Lessard, Nancy Neamtan et Hélène Simard

par Sophie Clerc, comité de rédaction

Le gouvernement du Québec, en lançant en 2008 le plan d'action gouvernemental en économie sociale, ouvrira une nouvelle ère de collaboration entre l'État québécois et les acteurs de l'économie sociale. Quatre « voix » incontournables de l'économie sociale au Québec se sont prêtées au jeu des questions-réponses sur le modèle québécois de la co-construction des politiques publiques en économie sociale. Nancy Neamtan, présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale, Hélène Simard, présidente-directrice générale du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Peter Hall, membre du Comité consultatif de recherche du Réseau canadien de développement économique communautaire et Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire partagent leur point de vue sur la co-construction au Québec, la définition qu'ils en font, ses formes et ses pratiques, ses enjeux et les défis à venir.

Tout d'abord, peut-on parler de co-construction des politiques publiques en économie sociale au Québec? Oui, «en examinant l'intervention du gouvernement dans cette branche de l'économie dans les dernières années, nous pouvons parler de co-construction», lance Laurent Lessard. Pour Nancy Neamtan, la réponse, bien qu'affirmative, est à préciser: «On peut parler de co-construction mais la limite, c'est que c'est le législateur, le gouvernement élu, qui prend la décision finale». Une autre limite est apportée par Hélène Simard, à savoir la prise en compte, dans ce processus, des différents mouvements sociaux de l'économie sociale au Québec: en effet «malgré l'importance du mouvement coopératif, le mouvement se questionne sur la prise en compte de la différence coopérative et mutualiste par l'ensemble des ministères.»

La co-construction: définition et caractéristiques

La démarche partenariale est au cœur de ce processus: les acteurs gouvernementaux et les acteurs de la société civile sont à la table des négociations, ils définissent conjointement les politiques publiques et collaborent dans leur mise en œuvre.

Peter Hall souligne les spécificités d'une telle démarche. «C'est un processus dont on ne connaît pas les finalités et qui implique, donc, des règles établies et des systèmes de gouvernance. C'est un processus inclusif, ouvert à de nouvelles voix.» Ce dialogue doit se faire à différents paliers, notamment local et municipal. Aussi, une répartition équitable du pouvoir entre les acteurs est-elle essentielle au succès de la démarche. Sur le plan des conditions de réussite

de la co-construction, un processus de dialogue constant doit être instauré, et Nancy Neamtan d'ajouter, «un des atouts dont on dispose au Québec, c'est cette capacité de dialogue.»

De plus, la participation des organismes impliqués dans la co-construction d'une politique devra être fondée sur une légitimité de représentation. La question de la représentation est, selon Hélène Simard, centrale puisque «le « citoyen » semble être la référence pour mieux cerner les besoins de l'ensemble de la population». Pourtant, «Sur quelles bases représente-t-on une partie de la population, sachant que celle-ci peut être représentée par un syndicat, un regroupement de parents, un secteur de l'économie, chacun portant une vision ou une orientation?» «Il faudra donc s'assurer que le mode de gouvernance reflète cette aspiration à la légitimité», conclut-elle.

On peut parler de co-construction mais la limite, c'est que c'est le législateur, le gouvernement élu, qui prend la décision finale. (N.Nemtan).

Solidairement co-construit

«Appliquée à l'économie sociale, la co-construction d'une politique devra référer aux valeurs et aux résultats anticipés» affirme Hélène Simard. «Elle devra préciser les résultats souhaités, insister sur l'autonomie et le renforcement des capacités entrepreneuriales collectives, favoriser la création de liens sociaux et permettre des gains qualitatifs sur le plan du capital social.»

«Dans une perspective d'occupation et de vitalité des territoires, où l'économie sociale joue un rôle important, être un État partenaire signifie être capable de dégager, avec les élus locaux et régionaux, les groupes d'intérêt nationaux et les gens sur le terrain, des pistes d'action communes qui vont alimenter nos politiques publiques.» Laurent Lessard précise qu'il s'agit de l'approche retenue lors de l'élaboration du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat collectif. «L'économie sociale est l'expression d'une prise en charge, par les milieux, de leur propre développement et nous considérons que, pour élaborer des politiques publiques adaptées à la réalité des communautés, il faut agir en amont avec les acteurs concernés» ajoute-t-il.



Laurent Lessard



Hélène Simard



Nancy Neamtam



Peter Hall

De la théorie à la pratique...

Sur le terrain, comment cette co-construction prend-elle forme ?

L'existence du Chantier de l'économie sociale et son financement par l'État illustre pour Nancy Neamtan, le modèle québécois de co-construction en économie sociale. Le gouvernement a reconnu l'expertise du réseau de l'économie sociale et solidaire et a établi des liens de collaboration afin d'identifier des pistes intéressantes pour les politiques publiques. Laurent Lessard met de l'avant les acquis de ce partenariat : « Nous travaillons avec ce regroupement de réseaux depuis sa fondation, en 1999, ce qui a permis de faire de grandes avancées, comme l'adoption du plan d'action gouvernemental et la mise sur pied de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale.¹ »

Selon Hélène Simard, une véritable co-construction des politiques publiques exige une attitude d'ouverture et un climat de confiance où les organisations participantes sont assurées de la prise en compte des solutions qu'ils préconisent.

Les exemples de politiques qui illustrent ce processus sont nombreux. La création du réseau des CPE en 1996 en est un. Nancy Neamtan rappelle le contexte dans lequel cette politique est apparue : « Lors du Sommet de l'économie et de l'emploi, lorsque le Gouvernement était à la recherche de nouvelles façons de créer de l'emploi, ce sont les femmes dans les garderies populaires, à travers leurs pratiques, qui ont dit : il faut ajuster notre modèle de développement. » Il s'agissait de pratiques novatrices qui ont influencé fortement la politique familiale. D'autres initiatives, énoncées par Laurent Lessard, gagnent également à être mises de l'avant; parmi celles-ci, on note le réseau des pôles régionaux d'économie sociale avec lesquels des ententes spécifiques ont été conclues pour soutenir régionalement le développement de l'économie sociale.

Le gouvernement agit aussi en concertation avec d'autres représentants de l'entrepreneuriat collectif. Laurent Lessard met en exergue la relation avec le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) : « Le CQCM nous alimente sur plusieurs enjeux tels que les questions touchant entre autres la revitalisation des territoires en difficulté et les services de proximité. »

Le dialogue entre l'État et la société civile : quelles perspectives ?

Que reste-t-il à faire pour développer et repenser la co-construction des politiques publiques en économie sociale au Québec ?

La particularité du modèle québécois, tel que perçu par Peter Hall, « c'est la légitimité institutionnelle que les acteurs de l'économie

sociale ont acquise. Grâce à cela, ils ont accès à des ressources relativement stables ». Ce statut favorise un rapport de force équitable et confère aux acteurs de l'économie sociale une place à la table des négociations. Le modèle québécois, en ce sens, se distingue de celui des autres provinces canadiennes, où le dialogue paraît plus fragile. Peter Hall regrette notamment « la vision à court terme, l'action axée sur les projets et le financement concurrentiel des gouvernements, qui ont sapé les perspectives de co-construction en économie sociale ».

Pour ce qui est des perspectives, Laurent Lessard convient qu'il faut « renforcer le partenariat entre l'État et la société civile afin que les communautés puissent disposer d'outils adaptés pour réaliser des projets d'entrepreneuriat collectif répondant à leurs besoins (...) nous progressons dans le dossier de l'économie sociale au Québec et ces progrès sont le résultat d'une étroite collaboration entre l'État et la société civile. Pour la suite, il faut miser sur cette collaboration et poursuivre dans la voie que nous avons tracée ensemble ».

Soutenir la co-construction signifie aussi développer des partenariats publics qui sont le reflet de la richesse de l'ESS. Les initiatives solidaires rejoignent en effet différents ministères et secteurs, économiques, environnementaux, culturels, etc. D'après Nancy Neamtan, c'est un des défis prioritaires en matière de consolidation du dialogue État/société civile. Face à des gouvernements fonctionnant en silo, il est difficile de développer des partenariats publics reflétant la richesse et la transversalité de l'ESS. « S'entendre sur les priorités communes et avoir une cohésion qui permet un rapport de force dans la négociation » est, pour la PDG du Chantier, un autre enjeu auquel le mouvement de l'économie sociale et solidaire au Québec doit faire face. Il ne peut y avoir de co-construction sans cohésion.

Selon Hélène Simard, une véritable co-construction des politiques publiques exige une attitude d'ouverture et un climat de confiance où les organisations participantes sont assurées de la prise en compte des solutions qu'ils préconisent. Le mouvement coopératif se veut porteur d'innovations sociales, notamment en développant des réponses pour vitaliser et maintenir des territoires, pour diversifier l'économie, pour accroître les capacités des entrepreneurs collectifs à réaliser leur projet d'entreprise. « Un dialogue ouvert doit donc s'installer pour que l'on puisse travailler à la mise en place des conditions favorables... d'une économie sociale, dont notamment la connaissance et la reconnaissance du mouvement coopératif et mutualiste » avance la PDG du CQCM. « Je rêve de ce moment où le modèle coopératif sera compris et envisagé comme porteur de solutions, et ce, dans le respect de l'autonomie des organisations. »

Si le dialogue entre l'État et les mouvements sociaux de l'ESS contribue sans aucun doute à démocratiser les politiques publiques et à assurer une prise en compte des besoins et solutions émanant des communautés, ce dialogue reste un processus en construction et en reconstruction, une constante recherche d'équilibre, semble-t-il, entre institutionnalisation et ouverture, entre indépendance des acteurs sociaux et partenariats publics, entre acquis et nouvelles pratiques sociales... Un débat à poursuivre donc. **DS**

1. La Fiducie du Chantier de l'économie sociale a pour principale mission de favoriser l'expansion et le développement des entreprises collectives en améliorant l'accès au financement et en assurant une meilleure capitalisation des entreprises d'économie sociale.

D'économies solitaires à économies solidaires

Le secteur des ressources naturelles au Québec

par Melina Schoenborn, collaboration spéciale

Sur papier, la participation des communautés locales à l'actuelle stratégie énergétique du gouvernement du Québec est une priorité. Même chose pour le développement durable. Or, d'aucuns disent que le vent des éoliennes ne souffle pas toujours du bon côté, et que les forêts se vident au profit des économies solidaires... d'un gros pécule.

Pour amenuiser le décalage qui existe entre la théorie et la pratique, le Groupe de travail en milieu rural comme producteur d'énergie ainsi que la Fédération des coopératives forestières du Québec ont amorcé un dialogue avec l'État. Plusieurs années de réflexion ont abouti à une série de recommandations pour garantir une meilleure place aux économies sociales dans le paysage québécois des ressources naturelles.

Sur l'échiquier

D'un côté, l'État et son désir d'entendre ceux et celles qui, solidairement, tentent de réaliser le potentiel énergétique de leur région. De l'autre, des municipalités dévitalisées dont les représentants ne manquent pas d'idées, mais plutôt d'expertise et de moyens suffisants pour concrétiser des initiatives porteuses de sens sur le plan économique, humain et environnemental.

« Certaines régions, dépourvues de bureaux de poste et même d'écoles, sont devenues essentiellement des lieux de passage en vue d'exploiter les ressources naturelles », affirme Martin Gagnon, directeur général de la Coopérative de développement régional Bas-St-Laurent/Côte-Nord. « Voudrait-on changer cela que plusieurs communautés n'ont pas pleine conscience du potentiel de leur territoire, et sont confrontées à des promoteurs privés rompus aux négociations ».

Le Groupe de travail en milieu rural comme producteur d'énergie, mandaté par le ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT), remarque pour sa part un manque de volonté et de vision politique qui défavorise le développement de projets des énergies nouvelles, comme la biomasse forestière, l'éolien, ou la valorisation des rejets thermiques.

Trop de projets tournent en rond, donc, dans le convoi des politiques contraignantes pour les microproducteurs. Mais l'horizon semble près de s'éclaircir si les recommandations des intéressés sont prises en compte dans l'élaboration des nouvelles stratégies gouvernementales en 2013 et en 2015.

« Forêt cherche représentant, bons avantages sociaux »

La forêt trime dur. « C'est un secteur éprouvé en ce moment, tous les marchés se sont effondrés et les fermetures d'usines s'additionnent aux pertes d'emplois », affirme Jocelyn Lessard, directeur général de la Fédération des coopératives forestières du Québec (FCFQ). « Pour les coopératives forestières, ce n'est pas mieux. Il y a eu des politiques de développement des coopératives forestières, mais maintenant on se débrouille dans le marché et c'est difficile. »

En 2013, une réforme du régime forestier entrera en vigueur (le projet de loi 57 a été adopté en mars 2010). Cette loi a pour objectif de revoir le mode d'allocation des bois des industriels et surtout de modifier le partage des responsabilités. Ce faisant, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) hérite de plusieurs fonctions stratégiques, dont la planification des opérations forestières.

La réforme a du bon, mais elle sème beaucoup d'inquiétudes, selon Jocelyn Lessard. « Avec le projet de loi 57, on enlève aux industriels la capacité de planifier les opérations et cela comporte des risques pour ceux qui travaillent en forêt. Il s'agit d'une fonction névralgique pour optimiser les opérations et contrôler les coûts. Nous allons probablement perdre notre capacité de réagir aux signaux du marché. »

D'après Monsieur Lessard, ceux qui travaillent dans le bois sont inquiets face à cette réforme. C'est pourquoi la fédération revendique des responsabilités accrues au Ministère pour les coopératives. « Nous voulons au moins assumer la responsabilité de l'intégration de la planification dans les opérations. »

Le projet de loi introduit aussi la notion de forêt de proximité, mais le concept n'est pas encore défini. « À cet égard, il y a des projets de foresteries communautaires qui fonctionnent très bien, la Coopérative de solidarité la Rivière aux Saumons en est un bon exemple (voir l'article *Un éden au Saguenay-Lac-Saint-Jean*). Elle a réussi à créer des liens avec tous les utilisateurs du territoire. Il faut absolument s'en inspirer. »

L'État souhaitait revoir sa politique d'appel d'offres publiques en mettant tout le monde en compétition, ce qui aurait miné la santé des coopératives dont le modèle d'affaires est basé sur une relation durable avec le territoire forestier de proximité. Qu'arriverait-il si une coopérative sortait perdante d'un appel d'offres dans un territoire où elle travaille depuis 40 ans ? Heureusement, des discussions sont en cours pour sécuriser une partie importante des contrats.

Une jeune actrice prend de plus en plus d'importance au théâtre des énergies renouvelables : la biomasse forestière, constituée des résidus de récoltes et de sciage. Branches, cimes, copeaux et sciures deviennent des substituts aux carburants pour le chauffage ou le transport. De l'avis du directeur général de la fédération, il ne faut pas rater le bateau. « Ce secteur va progresser, il comporte un très grand potentiel de créations d'emplois et de sécurisation énergétique des communautés et son impact sur la réduction des gaz à effet de serre serait majeur. Si ce sont les grands projets industriels qui s'accaparent toute la ressource, ce sera un rendez-vous manqué. »

Pour l'instant, les politiques québécoises de soutien économique à la filière de la biomasse forestière sont timides et à court terme. Le Groupe de travail en milieu rural comme producteur d'énergie recommande, entre autres, de réserver aux communautés rurales des volumes de biomasse forestière en provenance du territoire public. « Avec la biomasse, le gouvernement doit prendre des mesures concrètes pour ne pas répéter les erreurs terribles commises dans l'éolien », martèle Jocelyn Lessard.



Le vent tourne

La petite histoire de l'implantation des éoliennes au Québec fait figure de chemin de croix à plusieurs égards: populations non consultées, répartition inéquitable des revenus, politiques non inclusives pour les économies sociales...

« Depuis quelques années, des investissements colossaux s'abat-tent sur des régions comme le Bas-Saint-Laurent pour le dévelo-pement de projets énergétiques », explique Martin Gagnon, directeur général de la Coopérative de développement régional Bas-St-Laurent/Côte-Nord. « Dans le cas de l'éolien, Hydro-Québec octroie par appels d'offres des projets à des entreprises privées. Il est apparu que ce type d'investissement ne laisse ni emplois, ni entreprises, ni outils de dévelo-pement pour les communautés directement concernées. Les parcs éoliens créent quelques emplois au moment de la construction, mais sont par la suite contrôlés à partir de Montréal, Toronto, Calgary ou New York. Devant ce triste constat, des citoyens se sont organisés en coopératives pour assurer eux-mêmes le dévelo-pement durable de leur territoire. »

En 2008, une dizaine de coopératives ont proposé des initiatives de production d'énergie éolienne à Hydro-Québec dans le cadre d'un appels d'offres. La majorité d'entre elles, suite au rejet de leur demande, se sont tournées vers d'autres projets de production d'énergie renouvelable.

Au Saguenay-Lac St-Jean, la coopération de solidarité Val-Éo a obtenu un contrat avec Hydro-Québec en 2010, au prix de grands efforts (voir l'article *Val-Éo, le vent qui vire*). Selon le Groupe de travail en milieu rural comme producteur d'énergie, le haut niveau de risque à supporter pour les investissements en dévelo-pement de projet fait en sorte que peu de milieux ruraux sont en mesure de financer eux-mêmes leurs initiatives. Le groupe recommande d'ailleurs à l'État de mettre en place un programme de financement en dévelo-pement de projets communautaires. Sont également fortement suggérés: un service d'accompagnement et un fonds de capitalisation dans les-quel seraient impliqués les divers fonds fiscalisés tels les Desjardins, FTQ, Fondaction.

« C'est littéralement tout un programme que nous proposons au gouvernement », explique Patrick Déry, spécialiste en énergétique et membre du groupe de travail. « Par exemple, nous invitons le MRNF à modifier sa stratégie d'achat d'énergie en 2015 et à exclure le privé et les multinationales des clientèles visées par le programme d'achat garanti d'électricité ». Au Québec, le marché éolien pourrait devenir très important dans le futur si les microproducteurs d'éoliennes avaient accès à une tarification particulière et à des subventions. Le groupe de travail favorise également la mise en place d'un fonds destiné au démarrage des projets communautaires d'énergie renouvelable.

Jean-Louis Chaumel est chercheur au Laboratoire de Recherche en énergie éolienne de l'Université du Québec à Rimouski. Selon lui, la solution se trouve dans la capacité politique des communautés à faire face aux grosses entreprises. « J'ai toujours milité pour renforcer ce que je considère être la clé dans ce débat: en arriver à un minimum d'équilibre entre les parties impliquées – l'État, Hydro-Québec, le promoteur, la communauté. Or le partenaire le plus faible est évidemment la communauté, dont il faut sans aucun doute améliorer la capacité de négociation grâce à la formation adéquate, du soutien technique, de l'animation, et un transfert de l'information. »

Pour faire écho à ces propos, le Groupe de travail en milieu rural comme producteur d'énergie suggère à l'État d'appuyer financièrement la mise en place de centres régionaux d'expertise et d'accompagnement en efficacité énergétique. Ces recommandations ont été réunies dans un rapport déposé au MAMROT en 2011.

L'État accueillera-t-il favorablement cette minirévolution ? Il faudra attendre le nouveau régime forestier en 2013 et les modalités de la prochaine stratégie énergétique du Québec en 2015 pour savoir si le dialogue a porté fruit. Peut-être que d'ici là, les bonnes intentions annoncées dans les politiques publiques actuellement en vigueur se transformeront-elles en actions concrètes. Sinon, « la loi sur le dévelo-pement durable n'est qu'une loi esthétique » conclut Martin Gagnon. **Ds**

L'économie sociale culturelle et le développement local

Diversité des formes et ambivalence du rapport au territoire

par Damien Rousselière, Agrocampus Ouest (France)



Qu'est-ce que l'économie sociale culturelle ?

Le développement des thématiques de « l'économie sociale culturelle », du « tiers secteur culturel » ou de « l'économie solidaire de la culture » rend visible actuellement la place et le rôle, pourtant ancien, de formes d'économie sociale (associations ou organismes à but non lucratif et coopératives) dans le secteur des arts et de la culture. Ces organisations sont elles-mêmes très diversifiées : des petites troupes des arts de la scène, créées pour des projets artistiques plus ou moins collectifs aux grands orchestres s'institutionnalisant au cours des décennies ; des organismes communautaires de diffusion de la culture émergente aux relais parapublics de la « culture légitime » ; des centres autogérés d'artistes aux cinémas associatifs indépendants (en France) ou parallèles (au Québec).

Dans le portrait de l'économie sociale de Montréal¹, la *Chaire de recherche du Canada en économie sociale* avait recensé 618 établissements ayant une activité économique principale relevant de la culture, dont près de 90% pour les arts et la culture (arts de la scène, patrimoine, musées et archives...) et le reste pour les activités de communication (revues, médias et radios communautaires). En y ajoutant les 247 autres organismes d'économie sociale ayant une

mission sociale culturelle (organismes communautaires, festivals, coopératives de diffusion du produit culturel), l'économie sociale culturelle au sens large représentait 24 % de l'ensemble du secteur de l'économie sociale.

À part entière dans l'économie sociale, ces organisations sont également entièrement à part. Elles questionnent fortement l'identité même de l'économie sociale² : l'existence de très grandes organisations sous délégation de service public interroge la relation d'autonomie par rapport à l'influence des pouvoirs publics, et la forte personnalisation des structures de création artistique remet en cause la dimension collective et démocratique... De la maîtrise du travail culturel à la promotion de la culture, la diversité d'organisations d'économie sociale culturelle peut être analysée comme recouvrant un *continuum* avec la combinaison de nombreuses logiques d'action : la valorisation d'amateurs qui restent dans un cadre de loisirs ; l'affirmation identitaire dans un cadre communautaire ; la maîtrise professionnelle de la création par la construction d'un collectif d'artistes ; l'enrichissement de l'activité artistique par des activités d'accompagnement et de transmission (animation, formation) ou le développement de la diffusion et la commercialisation.

La contribution plurielle de l'économie sociale culturelle au développement local

Au-delà de la contribution traditionnelle de l'économie sociale au territoire, que ce soit par le développement de l'activité ou de l'emploi, plusieurs éléments majeurs qui sont propres à la culture peuvent être soulignés.

Par la construction de certaines aménités (ces caractéristiques qui peuvent être recherchées quand on cherche à s'installer à un endroit) souhaitées par la population d'une part, et par le climat propice à l'innovation d'autre part, le développement des activités culturelles serait une contribution à un niveau élevé de qualité de vie. Les centres autogérés d'artistes (que l'on trouve partout au Québec) ou les squats artistiques (que l'on trouve surtout dans les grandes métropoles) contribuent à revaloriser fortement les quartiers dans lesquels ils s'installent. En dehors des zones urbaines, les festivals et associations de patrimoine participent également à la mise en valeur des ressources locales et rendent attrayants des territoires à risque d'être délaissés autrement. De manière générale, l'Institut de la statistique du Québec³ a démontré que l'impact des activités culturelles sur le développement local passe non seulement par les emplois et les dépenses directes, mais également par des effets indirects sur l'emploi et la venue de touristes au titre de la culture. Par ailleurs, cette étude ne prenait pas en compte les effets amplificateurs du bénévolat, caractéristique importante de nombreuses organisations.

En tant qu'ensemble d'organisations « ancrées dans la communauté », l'économie sociale culturelle s'inscrit également dans une perspective de développement des capacités de la population. Ainsi, les médias et radios communautaires favorisent la participation de tous à la construction de l'appartenance au territoire. Les associations ou coopératives culturelles sont plus largement ce que Robert Putnam⁴ appelle des organisations « favorisant des ponts », favorisant les rencontres sociales et la confiance entre les individus. Elles contribuent au développement du capital social territorial.

Logique de reconnaissance versus logique de territoire

En raison du rapport ambivalent de ces organisations au territoire, leur potentiel de contribution au développement local peut être remis en cause. Dans certains cas, en effet, de puissantes forces centripètes sont à l'œuvre; le financement par les politiques publiques, qui est également une forme de reconnaissance de la qualité artistique dans les arts de la scène, où l'effet « star system » ou « effet Mathieu »⁵ peut conduire à des inégalités très fortes de revenus dans les industries culturelles. Ainsi, en France des troupes de théâtre créées dans le cadre d'un projet collectif de réhabilitation d'une friche industrielle peuvent-elles se délocaliser pour prendre en charge des lieux de diffusion plus reconnus et mieux financés par les pouvoirs publics. Ce déplacement peut être également vu comme un succès de l'organisation et perçu comme tel par ses membres. Dans certains cas extrêmes, le collectif peut même disparaître avec la captation de la reconnaissance du travail artistique, pourtant par essence produit collectif, par la direction artistique. La genèse puis le destin du *Cirque du Soleil* ont-ils ainsi pu être analysés de la sorte⁶. Dans les industries culturelles, le caractère exponentiel des gains, notamment dans la musique, peut également contribuer à faire exploser des coopératives composées de groupes reconnus et émergents. Dans le cas des organismes de diffusion et de médiation, la commercialisation de l'activité culturelle, par la reproduction d'un bien ou d'un service clairement identifié, tend à se distinguer de la simple diffusion (accompagnement par une relation nouée autour de l'objet culturel) par une tendance à la segmentation et la spécialisation des activités.

Le financement par les politiques, où l'effet « star system » ou « effet Mathieu »⁵ peut conduire à des inégalités très fortes de revenus dans les industries culturelles.

Comment (ré) affirmer la relation de l'économie sociale culturelle au développement local

Ce destin n'est toutefois ni unique ni nécessaire. Les exemples sont nombreux de contribution de l'économie sociale culturelle au développement: le *Théâtre du Soleil* en France ou le *Théâtre Parminou* au Québec sont des coopératives conciliant travail artistique exigeant et intervention communautaire depuis plus de trente ans; des collectifs comme celui de *Dyade Art & Développement* (voir l'article *Une histoire de production autogérée*) dans les arts de la scène assumant création artistique et médiation culturelle; des exemples innovants de coopératives multiparténariales comme la Coopérative de solidarité *Paradis* (voir l'article *Bienvenue au Paradis*) au Québec ou des coopératives de travailleurs artistiques en France sont des lieux de diffusion et de création artistiques. Dans tous les cas ces innovations, ainsi que le maintien de la relation au territoire des plus anciennes organisations, nécessitent une reconnaissance forte de la part des politiques publiques, qui prennent souvent le risque d'exacerber les inégalités territoriales. Comme le montre l'émergence récente de regroupements d'entreprises culturelles affirmant une dimension d'économie sociale (comme l'*Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles en France*), les fédérations mais également les outils financiers collectifs (comme la *Caisse de la Culture* ou la *Caisse d'économie solidaire* au Québec) ont également leur rôle à jouer dans la promotion et la diffusion de telles innovations. 

1. Voir Bouchard, M.J., D. Rousselière, C. Ferraton, L. Koenig et V. Michaud (2008), *Portrait statistique de la région de Montréal*, Montréal, Conférence régionale des élus de Montréal et UQAM, Chaire de recherche du Canada en économie sociale. Disponible sur www.chaire.ecosoc.ugam.ca. Pour une analyse sur l'aspect spécifiquement économie sociale culturelle voir Rousselière, D. et M.J. Bouchard M. (2009), « L'économie sociale dans les mutations de l'économie culturelle: le cas de Montréal » dans Saint-Pierre D. et C. Audet (dir.), *Tendances et défis des politiques culturelles dans les pays occidentaux*, Québec, Presses de l'Université Laval, Collection Chaire Fernand Dumond, p. 165 à 183.

2. Bouchard, M.J., C. Ferraton et V. Michaud (2006), *Base de données sur les organisations d'économie sociale*, Les critères de qualification des organisations, Montréal, UQAM, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, R-2006-2. Disponible sur www.chaire.ecosoc.ugam.ca.

3. ISQ (2008) L'impact économique de la culture dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, Étude effectuée à l'initiative du Conseil de la Culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. www.culture-quebec.qc.ca

4. Putnam R.D. (2000), *Bowling alone, The collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster.

5. Signifiant la dynamique de concentration importante de la notoriété et des revenus dans un nombre réduit de personnes (phénomène dénommé ainsi d'après l'évangile selon St Mathieu (13,2); voir Benhamou, F. (2002), *L'économie du star system*, Paris, Odile Jacob.

6. Beaunoyer, J. (2004), *Dans les coulisses du Cirque du Soleil*, Montréal, Éditions Québec/Amérique.

Construire l'avenir sans faire table rase du passé

Les enjeux de la souveraineté alimentaire par les initiatives d'économie solidaire au Québec

par Jean-Frédéric Lemay, collaboration spéciale

De la sécurité alimentaire à la souveraineté alimentaire : un portrait des tendances internationales

Le rôle de l'agriculture dans le développement est revenu à l'ordre du jour dernièrement. La Banque mondiale a réintroduit le thème dans son rapport de 2008 et propose un changement de perspective sur la question. On y mentionne l'importance de la multifonctionnalité de l'agriculture et son rôle dans le recul de la pauvreté rurale: « pour plus de 80%, par l'amélioration des conditions dans les espaces ruraux et non par l'exode des pauvres vers les villes » (Banque mondiale, 2007, p. 4). Un changement important s'est aussi produit au sein de la société civile, qui a fait entrer dans l'usage la notion de souveraineté alimentaire.

Auparavant, on parlait principalement de sécurité alimentaire, un concept apparu durant les années 1970 et qui a graduellement pris de l'importance dans les discours. Elle signifie l'accès par tous et pour tous à une alimentation suffisante pour mener une vie saine et active (CASO, 2007, p. 13). Par contre, le concept ne s'intéresse pas à la provenance des aliments et il est élagué des éléments politiques, deux éléments abordés directement par la souveraineté alimentaire. Le concept a été proposé par *Via Campesina* lors du sommet mondial de l'alimentation en 1996 (*Food sovereignty: A future without hunger*) et se définit ainsi en 2001 : « La souveraineté alimentaire est le droit des populations, de leurs États ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis-à-vis des pays tiers. La souveraineté inclut donc la possibilité pour les États de se protéger lorsque des importations menacent leur agriculture » (UPADI, 2007, p. 12). L'idée prend appui dans l'autonomie politique des États, laquelle se manifeste dans le respect des droits fondamentaux et des politiques agricoles favorables aux populations locales. Avec le temps, on a aussi introduit la durabilité des pratiques agricoles et un discours plus ancré dans le rôle de la paysannerie. Le Québec vit aussi cette transition dans les discours et les modèles agricoles proposés, s'ancrant dans l'histoire particulière de la province.

La souveraineté alimentaire prend appui dans l'autonomie politique des États.

Le contexte du Québec : du modèle productiviste au rapport Pronovost

L'agriculture québécoise est aujourd'hui en période de transition. Le modèle productiviste toujours prégnant, issu de la Seconde Guerre mondiale, propose que les exploitations doivent se positionner sur le marché et produire une quantité maximale de biens alimentaires

standardisés (Favreau, 2010). Malgré des effets bénéfiques sur le volume d'aliments produits et le revenu des agriculteurs, il est aujourd'hui remis en question pour ses effets environnementaux négatifs et la dévitalisation des régions. L'évolution du paysage agricole est d'ailleurs marquée par une concentration de la propriété (les superficies ont doublé en 80 ans) et une réduction du nombre d'exploitations agricoles (30 000 fermes sont disparues depuis 2001) (Statistique Canada, 2006).

On observe aujourd'hui la volonté de passer à une orientation territoriale et multifonctionnelle de l'agriculture. Le moment clé s'est manifesté lors des consultations publiques en 2006 — *la Commission sur l'avenir de l'agriculture du Québec* (Commission Pronovost) remettant l'année suivante son rapport faisant état de la situation et proposant des recommandations. Ce rapport annonce un changement de paradigme vers une agriculture plus durable et ancrée dans les territoires. Parallèlement à cette commission, la société civile s'est mobilisée autour du concept de souveraineté alimentaire lors de la conférence parallèle intitulée « D'abord nourrir notre monde » et la publication de la Déclaration de Montréal en 2007.

Deux éléments sont au cœur de ces propositions qui suggèrent une plus grande durabilité du système agroalimentaire et une occupation renouvelée des territoires.

- ▶ La volonté de laisser une place à divers modèles agricoles, dont notamment toutes les initiatives ancrées dans l'ESS et portées par les petites exploitations, les jeunes de la relève et tous les autres producteurs qui visent les productions à plus haute valeur ajoutée;
- ▶ Le désir de créer des systèmes alimentaires localisés, un élément omniprésent dans les discours internationaux relatifs à la souveraineté alimentaire.

Souveraineté foncière : réconcilier l'intégrité du territoire avec l'accès à la terre pour la relève

La protection du territoire afin de conserver la vocation agricole des terres productives ainsi que l'objectif parfois concurrent d'accès à la terre pour les plus petits producteurs sont des enjeux réels dans un contexte de spéculation et d'étalement urbain. Le Québec a innové dans ce secteur en 1978 avec la création de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA), qui visait à planifier et à réguler l'utilisation et l'achat des terres, créant à cet effet une institution pour ce faire, la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ). Une des idées maîtresses de cette loi était d'empêcher le morcellement pour éviter la spéculation dans les zones à potentiel agricole. Cependant, des problèmes d'accès à la terre pour la relève ont graduellement émergé. Dans une lettre envoyée aux médias avec une collègue d'Équiterre, nous synthétisons le problème en soulignant la difficulté à obtenir des petites parcelles

à cause de la loi et du prix prohibitif des terres, leur valeur moyenne ayant plus que triplé entre 1990 et 2008, passant de 1620 \$ à 5710 \$ l'hectare (La Presse, 25 mars 2010).

Cette situation crée une barrière à l'entrée pour les jeunes ou les agriculteurs qui désirent des productions à plus haute valeur ajoutée, lesquelles demandent de plus petites superficies. Au même moment, on observe aussi une tendance internationale à l'achat massif de terres dans les pays du sud par des gouvernements ou des entreprises, ce qui laisse à penser qu'une politique de protection du territoire ne doit pas être éliminée complètement. L'accès à la terre par les producteurs locaux est une des conditions principales de l'atteinte de la souveraineté alimentaire, mais la question est de savoir comment permettre l'accès aux plus petits producteurs ou à la relève sans mettre en péril la protection du territoire? Le Québec a innové dans la gestion de son territoire dans les années 1970-80... et il est maintenant temps de refaire la même chose pour adapter ces innovations aux changements dans le secteur agricole, c'est-à-dire permettre l'assouplissement de certains aspects de la loi sans mettre en danger les terres agricoles. Des projets de morcellements gérés collectivement sont apparus dans le contexte de la loi actuelle (cas de StCamille en Estrie par exemple), une avenue qu'explore le Conseil de la coopération et de la mutualité du Québec par le biais des fiducies foncières coopératives¹. Est-ce que l'économie solidaire pourrait être une voie se situant entre le modèle passé et une réforme radicale de la loi?

Une agriculture ancrée dans les territoires : systèmes alimentaires locaux et mise en marché collective

La *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* permet aux producteurs de négocier collectivement des contrats de vente avec des acheteurs, ce que l'on appelle des plans conjoints². L'idée derrière cette loi était d'améliorer le pouvoir de négociation par la vente collective, évitant ainsi l'isolement et la fragmentation des producteurs qui profitent aux acheteurs. Ce modèle centré sur le producteur visait à améliorer le revenu de ceux-ci par la négociation collective (plans conjoints) et la régulation des quantités offertes (gestion de l'offre pour certaines productions). Cependant, ce modèle a lui aussi tendance à constituer une barrière à l'entrée pour les plus petits qui désirent explorer d'autres manières de mettre en marché. Bien qu'il constitue un modèle collectif de mise en marché, son aspect parfois descendant et même corporatiste (lié au monosyndicalisme) a favorisé l'émergence de nouvelles initiatives de mise en marché au Québec, surtout chez les producteurs qui cadrent mal avec l'orientation collective actuelle.

Depuis une quinzaine d'années au Québec, les plus petits producteurs spécialisés avancent l'idée que réduire le nombre d'intermédiaires et offrir des produits de haute qualité permettra à la fois d'obtenir un meilleur revenu et d'implanter une approche plus durable, ancrée dans le territoire et limitant le transport. Ces initiatives d'agriculture locales sont en forte croissance depuis les quelque dernières années au Québec³, ce qui est illustré par le succès des programmes du MAPAQ *Diversification et commercialisation en circuit court* et *Mettez le Québec dans votre assiette*. Il existe aussi un réseau de 82 marchés publics, des projets d'Agriculture soutenue par la communauté (ASC) de divers types (Équiterre, La Mauve, etc.), des marchés virtuels (Marchés de solidarité régionale ou Écomarchés)⁴ ou encore des initiatives d'identification des produits québécois (Aliments du Québec, BioQuébec et Aliments transformés du Québec). Il est intéressant de constater le solide ancrage de ces projets dans l'économie solidaire ainsi que la variété de leurs modèles organisationnels. Par exemple, l'Agriculture soutenue par la communauté est une initiative à la fois portée par une OBNL (Équiterre) et des coopératives comme

La Mauve dans Chaudière-Appalaches. Contrairement aux initiatives de mise en marché habituelles qui s'appuient sur un raisonnement en termes de filières, ces innovations prennent plutôt ancrage dans le territoire et chez les partenaires de proximité.

Ces systèmes alimentaires locaux devront par contre relever quelques défis pour vraiment répondre au nouveau paradigme agricole en émergence:

- ▶ Garantir une offre constante et suffisante en circuits courts;
- ▶ Mieux inclure les secteurs de la transformation;
- ▶ Développer des approches pour servir aussi les producteurs un peu plus gros;
- ▶ Faire leurs preuves en matière de rentabilité et d'efficacité.

Vers la souveraineté alimentaire : continuités et ruptures

Nous avons présenté plus haut une courte synthèse des enjeux liés à l'annonce de changements importants dans le modèle agricole; la transition en cours devra miser sur les innovations passées et les adapter à une pluralité de modèles de fermes, autrement dit adopter une approche critique mais non destructrice du passé récent.

La future politique agricole du Québec, qui sera proposée suite aux discussions préparant un Livre vert à être publié en 2011, montrera si le Québec est en mesure d'innover en s'appuyant sur ses réalisations passées pour les adapter au contexte actuel et aux discours de souveraineté alimentaire. Au niveau canadien, le cadre de référence agricole (Cultivons l'avenir) devra aussi être renouvelé en 2013, ce qui offre une autre bonne occasion pour un changement de paradigme cohérent à tous les niveaux. C'est ce sur ce quoi planche actuellement le réseau *Pour une politique alimentaire populaire* (voir l'article de Guy Sabourin), auquel participent plusieurs intervenants québécois. Bref, les innovations sont présentes au Québec, la volonté politique semble favorable à un changement dans le secteur et une bonne occasion se présente au niveau canadien: tous les ingrédients sont réunis pour redéfinir les pratiques en valorisant les innovations passées et les dynamiques collectives porteuses. Une des voies possibles est de construire sur les initiatives d'économie solidaire émergentes, qui pourraient agir en complémentarité avec les systèmes existants, plus étatistes. **DS**

RÉFÉRENCES

- Banque Mondiale (2008), Rapport sur le développement dans le monde 2008. L'agriculture au service du développement, Washington.
- Chinnakonda, D. et L. Telford (2007), Les économies alimentaires locales et régionales au Canada: rapport sur la situation, Agriculture et agroalimentaire Canada, mars.
- CSAO (2007), La souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest: des principes à la réalité, Premier forum régional sur la souveraineté alimentaire, organisé par le ROPPA, novembre.
- Favreau, L. (2010), L'agriculture au Québec: transformations et innovations, entrevue réalisée avec Chantale Doucet, doctorante en sciences sociales appliquées à l'UQO, Carnet de Louis Favreau, 22 mars 2010, en ligne: <http://jupiter.ugo.ca/ries2001/carnet/sipip.php?article40>
- Lemay, J-F. et N. Bachand (2010), « L'accès aux terres agricoles au Québec: la menace vient aussi de l'intérieur », *La Presse*, 25 mars.
- UPADI (2007), D'abord nourrir notre monde, Collection Terres humaines, numéro III.
- Statistique Canada (2006), Recensement agricole de 2006, en ligne: <http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2006/index-fra.htm>
- MAPAQ (2009), Activité bio alimentaire au Québec en 2008: Bilan et perspectives, Québec, Gouvernement du Québec.

1. www.coopquebec.coop/upload/cqcm/editor/asset/Seminaire%20Fiducie%20fonciere%20agricole%20ARUC.pdf

2. Il existe actuellement 17 plans conjoints qui composent 85 % de l'agriculture québécoise (CAAQ, 2008, p. 75).

3. Au Canada, l'importance de ces initiatives est confirmée par une étude récente d'Agriculture et agroalimentaire Canada sur les économies alimentaires locales (Chinnakonda et Telford, 2007).

4. Équiterre a d'ailleurs recensé sur son site les initiatives en ce sens (<http://www.equiterre.org/solution/reperoire-manger-local-au-quebec>).

Quand travailler rime avec solidarité

Aperçu des défis de main-d'œuvre dans le secteur d'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire¹

par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC),
en collaboration avec Sophie Clerc, comité de rédaction

«*J'ai fait le choix de travailler dans une coopérative parce que son fonctionnement participatif et démocratique est en lien avec mes valeurs et ma philosophie de vie*»². Sylvie, libraire dans une coopérative scolaire, a eu très tôt la piqûre de l'économie sociale et ne pourrait plus se passer de cet environnement de travail à dimension humaine. Elle compte parmi les quelque 125 000 travailleurs et travailleuses qui, au Québec, font la vitalité du secteur de l'action communautaire et de l'économie sociale.

Le CSMO-ÉSAC a notamment pour mandat de valoriser ces métiers et professions et de mettre de l'avant ce secteur d'emploi, les valeurs qui y sont véhiculées et les activités qui y sont exercées au quotidien. Ce travail de promotion est le fruit d'un double constat : la relative méconnaissance de ce secteur d'emploi, mais aussi le fait que lui aussi est à la recherche de main-d'œuvre qualifiée. Les organisations, à titre d'employeur, doivent innover pour se rendre visibles auprès des chercheurs d'emploi.



Plus spécifiquement, quels sont les enjeux, en matière d'emploi, auxquels ces organisations sont confrontées au Québec ?

Aperçu du secteur et de sa main-d'œuvre

Regroupant 27 champs d'activité, le secteur d'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire compte environ 14 000 entreprises d'économie sociale et organismes à but non-lucratif regroupés en plus de 200 associations ou fédérations provinciales ou régionales. Plus de 125 000 travailleurs et travailleuses œuvrent dans ce secteur d'emploi diversifié où l'on compte près de 200 métiers et professions. Qui sont-ils ? L'enquête *Les Repères en économie sociale et en action communautaire*³ nous apprend que la main-d'œuvre y est majoritairement féminine. Il s'agit également d'une main-d'œuvre fortement scolarisée : 59 % des femmes y occupant un poste à temps plein possèdent un diplôme postsecondaire, collégial ou universitaire, contre 36 % pour les hommes. L'enquête pointe du doigt

la rareté de main-d'œuvre qualifiée, un défi reconnu par les organisations dès 2009, puisque ce sont 60 % des directeurs généraux et des coordonnateurs qui se disaient préoccupés par la question de la relève, prévoyant la plus importante vague de départs à compter de 2012. Comment les organisations se positionnent-elles face à cette problématique ? En arrière-plan, la question des conditions de travail, incluant les salaires, demeure centrale et doit être abordée de front non seulement par les employeurs, mais également de façon collective.

La relève qualifiée : un défi de taille

Au Québec, le marché du travail subit des transformations sociales et démographiques majeures. Parmi ces transformations, citons les départs à la retraite des Baby-Boomers, l'intégration sur le marché du travail de la génération Y et des travailleurs expérimentés, ainsi que l'arrivée massive d'une main-d'œuvre issue de la diversité culturelle.

Depuis 2005, le CSMO-ÉSAC travaille sur la question de la relève. À partir de 2009, il participe activement au projet *Osez l'économie sociale*, qui a pour objectif de favoriser la relève en économie sociale, ce qu'il fait en collaboration avec le Forum jeunesse de l'île de Montréal et la Conférence régionale des

élus de Montréal. Ce projet vise à faire connaître, auprès des jeunes futurs travailleurs, l'économie sociale et les possibilités de carrières dans ce secteur et à favoriser leur intégration au sein des organisations. Pour ce faire, le CSMO-ÉSAC a produit des outils d'accompagnement (sous la forme de guides-ressources notamment) à destination des organisations, pour que celles-ci développent ou renforcent leurs stratégies d'attraction et de maintien en emploi de la main-d'œuvre qualifiée, qu'il s'agisse d'immigrants, de jeunes... ou de moins jeunes.

Ce travail semble à ce jour porter ses fruits: il n'y a qu'à regarder du côté des récipiendaires des prix honorifiques remis par le CSMO-ÉSAC au printemps 2011 pour souligner les initiatives remarquables en matière de relève, d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre⁴. Par exemple, la Corporation de développement communautaire (CDC) des Chenaux⁵ a pris le train du marketing en ressources humaines dès 2007, avec une tournée annuelle d'information et de sensibilisation qui a permis aux municipalités du territoire de découvrir la richesse du milieu communautaire et les compétences de ses travailleurs. Cette grande campagne de séduction est appelée à se poursuivre en 2012.

La question des conditions de travail, incluant les salaires, demeure centrale et doit être abordée de front non seulement par les employeurs, mais également de façon collective.

Développement et valorisation des compétences

Dans un contexte de compétitivité des secteurs d'emploi en termes d'attraction de la main-d'œuvre, la formation des employés a une incidence sur la performance, mais aussi sur la satisfaction au travail; elle constitue une stratégie de développement et de fidélisation des plus pertinentes pour les organisations.

Du côté des gestionnaires, les besoins de formation portent principalement sur la gouvernance démocratique, la gestion des ressources humaines, la gestion financière, les communications. En réponse à ces défis, le CSMO-ÉSAC a réalisé, en partenariat avec des organismes de formation, des boîtes à outils en gouvernance démocratique de même qu'en gestion des ressources humaines. À venir, une boîte à outils en gestion financière. Les gestionnaires ont donc de quoi s'outiller, à tout moment, pour développer leurs habiletés et se préparer à charmer, à accueillir et à intégrer de nouveaux salariés. La toute nouvelle campagne *Cultivez vos talents!*⁶ informe régulièrement les organisations sur les outils développés.

Du côté des travailleurs, le CSMO-ÉSAC a développé, à la demande des entreprises en aide domestique et pour soutenir le développement des compétences de leurs travailleuses, le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour le métier de « préposée d'aide à domicile ». Basé sur le lien compagne/apprentie, le PAMT s'organise autour du lieu de travail. L'objectif poursuivi: la maîtrise des compétences recherchées par le marché de l'emploi. À terme, les préposées recevront un certificat de qualification professionnelle du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. De nombreuses pré-

posées ont d'ores et déjà reçu leur certificat de qualification professionnelle. Bref, avec le PAMT, c'est un métier désormais reconnu au Registre des compétences du Québec et un secteur d'activité – celui de l'aide domestique – bien revalorisé!

Pour des emplois durables et de qualité

Attirer et maintenir en emploi une main-d'œuvre qualifiée, oui, mais encore faut-il que les conditions de travail soient favorables et ne viennent pas compromettre les stratégies de séduction déployées par les organisations auprès de la relève. Organisée à l'automne 2010, une journée de réflexion, proposée par le Groupe national sur l'amélioration des conditions de travail, illustrait la préoccupation des employeurs du secteur d'améliorer les conditions de travail et les conditions salariales. Les organisations présentes ont abordé tour à tour les défis, les obstacles et les pistes de solution pour des emplois de qualité en économie sociale et en action communautaire. Comment s'assurer que ce secteur d'emploi, qui contribue à lutter contre la pauvreté, ne maintienne pas ses propres travailleurs dans une situation de précarité?

À défaut, parfois, de pouvoir augmenter les salaires faute de moyens, les organisations proposent à leurs salariés des options telles que l'ajout de congés sociaux, la formation continue ou l'aménagement du temps de travail. La conciliation famille-travail y est apparue comme un avantage marquant dans ce secteur d'emploi⁷. Sur le plan des obstacles, le financement, de même que la culture de gestion dans les organisations sont à considérer. En réponse à ces défis, des actions collectives doivent être mises en place: des alliances avec les regroupements nationaux et avec les associations syndicales pourraient contribuer à générer un rapport de force auprès des bailleurs de fonds. Enfin, il faut miser sur la reconnaissance du travail accompli par l'ensemble des organisations ainsi que sur la visibilité de ce secteur d'emploi à « valeur ajoutée » à l'échelle provinciale.

Gageons que le Forum international de l'économie sociale et solidaire (FIESS), qui se tiendra à l'automne 2011, contribuera à accroître la visibilité de l'économie sociale et solidaire ainsi que de ses travailleurs et travailleuses, au Québec mais aussi sur la scène internationale. 

1. Dans cet article, il sera question du secteur d'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire, à savoir des organismes à but non lucratif (OBNL) ou des coopératives.

2. Voir : CSMO-ÉSAC, *Profession Libraire*, à l'adresse suivante : <http://profession.csmoesac.qc.ca/image/2011-04-08-phpCEm5xt.pdf>

3. Voir : CSMO-ÉSAC (2009), Les repères en économie sociale et en action communautaire, panorama du secteur et de sa main-d'œuvre, à l'adresse suivante : <http://www.csmoesac.qc.ca/actualites/statique/actualites35.html>

4. Le bulletin du CSMO-ÉSAC, l'InfoXpress (vol. 7, no 1, été 2011) présente les récipiendaires des prix honorifiques 2011; voir : http://www.csmoesac.qc.ca/uploads/documents/menu_sections/infoexpress_printemps_ete_2011_8_juin.pdf

5. Pour en savoir plus sur cette vaste campagne de marketing social, visitez le <http://www.cdcdeschenaux>

6. En ligne sur : http://www.csmoesac.qc.ca/outils/Culivez_talents.html

7. Gabrielle-Tremblay, Diane (2011), *Articulation emploi-famille : le secteur de l'économie sociale offre-t-il plus de mesures et pourquoi?* ARUC-GATS, Note de recherche, no. 2011-4.

Faire de la finance autrement

Innovation et financement de l'économie sociale au Québec

par André Fortin et Marie-Reine Roy, Caisse d'économie solidaire Desjardins

C'est la société qui fait les pauvres. Lorsque les gens sont autorisés à libérer leur créativité, la pauvreté disparaît.
Muhammad Yunus

Un article publié en 2010 dans la revue « Recherches sociographiques » affirmait que c'est dans la dimension financière que le « modèle québécois de développement contraste le plus avec le type libéral d'économie de marché »¹. Les auteurs de cet article soulignaient la diversité et la nature de l'offre de financement aux entreprises, notamment celles relevant de l'économie sociale. Or, comme le confirmait M. Charles Guindon, du Chantier de l'économie sociale, dans une entrevue au journal Le Devoir² « à une époque pas si lointaine, seule la Caisse d'économie solidaire Desjardins acceptait de prendre un risque avec les entreprises d'économie sociale ». *Où en sommes-nous au Québec sur le plan de la finance solidaire ? Le financement de l'économie sociale constitue en effet un enjeu de taille pour une société soucieuse d'apporter des solutions novatrices aux problèmes sociaux. Comment notre société s'est-elle dotée de tels outils de financement ?*

Démocratiser l'accès au financement : un peu d'histoire

La création de la première Caisse populaire Desjardins, en 1900, avait comme objectif de rendre le crédit accessible aux Québécois et aux Québécoises. Toutefois, ce n'est qu'en 1970 qu'une organisation de ce mouvement se consacre spécifiquement au financement de l'économie sociale. Il s'agit de la Caisse d'économie solidaire Desjardins³.

De nouveaux acteurs s'ajoutent progressivement, surtout à partir des années 1980, en réponse à une crise comportant trois volets (travail, remise en question de l'État providence et crise monétaire). Dans un premier temps, deux grandes centrales syndicales créent des fonds destinés à soutenir la relance économique. C'est la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) qui, en 1983, constitue le Fonds de solidarité des travailleurs FTQ. Puis en 1995, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) fait de même en créant le Fondaction CSN.

Dans la foulée du Sommet de l'économie et de l'emploi de 1996, divers fonds et outils se structurent. Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), doté d'une capitalisation publique et privée, apparaît le premier en 1997. Dès l'année suivante, la création des Centres locaux de développement (CLD) permet à ceux-ci d'offrir rapidement des fonds dédiés spécifiquement à l'économie sociale, de façon décentralisée et dans toutes les régions du Québec ; il s'agit du Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEES). Et en 2000, on assiste à la création du Réseau québécois de crédit communautaire.

À compter de 2007, un nouveau fonds conçu par le Chantier de l'économie sociale, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, est mis sur pied pour combler un besoin manifeste, soit celui de rendre disponible une offre de capital patient (voir l'article de Charles Guindon).

La finance responsable

Mais qu'est-ce que la finance responsable ? Madame Marguerite Mendell explique : « Une profusion de concepts est utilisée pour décrire les pratiques de cette finance en émergence : certains parlent de fonds « éthiques », d'autres « d'investissements socialement responsables »,

voire « soutenables ». Même dans la langue anglaise, où le concept de *Socially Responsible Investment (SRI)* est pourtant dominant, on remarque une diversité sémantique similaire. Mais derrière ces variations, on trouve néanmoins un même principe de base fondateur : la prise en compte par les financiers de considérations éthiques, sociales et environnementales, au-delà des objectifs financiers traditionnels, dans les décisions d'investissement ou de placement. »

La coopérative de solidarité Éditions Vie Économique publiait, en 2009, un portrait de la finance responsable au Québec⁴. Les auteurs y distinguent deux champs d'action : l'investissement responsable et le placement responsable. Le tableau qui suit liste les huit catégories qui composent l'investissement responsable.

Tableau 1 : Les catégories de l'investissement responsable

Finance solidaire, capital financier dédié aux entreprises et acteurs collectifs.	Capital de développement : capital de risque à caractère socioéconomique
La finance solidaire destinée aux organismes à but non lucratif (OBNL) et aux coopératives (secteur du logement exclu)	Capital pour le développement régional et local
La finance solidaire pour le logement social et communautaire	Capital de développement pour l'emploi et participation des travailleurs
La finance solidaire destinée à la microfinance	Capital de développement pour l'environnement
La finance solidaire destinée aux autres formes de logement social	Autres formes d'investissement

Ces sources de capital sont détenues par divers acteurs ancrés dans plusieurs mouvements sociaux tels que le mouvement syndical, le secteur coopératif, le secteur associatif et certains acteurs publics. Une multitude de fonds existent, avec des balises d'admissibilité concernant les secteurs d'activités, les types d'actifs à financer ou encore des limites géographiques.

Pour gérer toute cette mouvance, le Québec s'est doté de structures locales et sectorielles d'accompagnement afin de faire des choix adéquats en matière de financement de projets⁵. Les différents partenaires financiers de l'économie sociale font des efforts soutenus dans le domaine de la formation des intervenantes et intervenants de ces structures locales afin de rendre toutes ces mesures – innovantes au plan financier – disponibles et accessibles.

L'importance quantitative

À l'instar d'autres réalités à manifestations multiples et dont le développement est en cours, l'investissement responsable est difficile

à présenter de manière quantitative. L'Agence de valorisation des initiatives socio-économiques (AVISE) et l'Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE) qualifiaient d'ailleurs récemment le cumul des acteurs financiers dédiés à l'entrepreneuriat social en mentionnant qu'il se compose « de nombreux et puissants organismes de financement. Les entreprises d'économie sociale bénéficient à la fois de fonds publics, de fonds coopératifs et de fonds communautaires constitués par des organismes de la société civile⁶ ». Le plus récent portrait de cette innovation sociale⁷ a été produit en 2010 par le Réseau de la finance solidaire et responsable, le CAP finance.

Ce portrait arrive à la conclusion que les actifs cumulés sont de l'ordre de 18 milliards de dollars pour un niveau d'investissement dépassant 12 milliards de dollars. L'écart entre ces deux montants est constitué de sommes encaissées dans les divers fonds, mais pas encore décaissées dans les entreprises.

CAP finance n'est pas né spontanément pour répondre à la crise. Il est plutôt le résultat de plusieurs années d'innovation et de collaboration en vue de penser la finance autrement et de mettre de l'avant de meilleures pratiques.

CAP Finance

En 2006, dix années après la tenue du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996, les différents fonds québécois conviennent de la pertinence de s'allier dans une démarche de collaboration structurée afin de créer CAP finance. Gilles Bourque, économiste et éditeur des Éditions Vie Économique, a été présent à tous les instants. « Au début des années 2000, l'idée avait germé à l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) », se souvient-il. Il poursuit: « L'ARUC-ÉS réunissait des acteurs de terrain et des chercheurs universitaires dans des chantiers d'action partenariale (CAP). Les membres de CAP finance⁸ et les participants à la conférence, organisée dans le cadre du Sommet, ont appuyé une résolution prévoyant la création d'un réseau afin de développer et de promouvoir la finance solidaire et le capital de développement. »

Les acteurs et les chercheurs ont uni pour la première fois leurs efforts afin de dresser le portrait de la finance socialement responsable au Québec, dans toutes ses composantes: le financement et le placement. Marguerite Mendell, professeure à l'École des affaires publiques et communautaires et directrice de l'Institut Karl Polanyi à l'Université Concordia souligne que « l'initiative était originale puisqu'on a généralement trop tendance à ne s'intéresser qu'à l'une des forces de cette finance, celle qui s'active dans le domaine du placement ».

Afin de bien marquer les particularités des pratiques qui les rassemblent, les membres de CAP finance ont rédigé une Charte

de l'investisseur solidaire et responsable⁹. Les membres du Réseau veulent en faire un lieu de partage et d'échange sur le financement d'entreprises d'économie sociale ou d'entreprises engagées dans une démarche de développement durable. Ils entendent également favoriser la responsabilité sociale des intervenants financiers pour soutenir une économie plus respectueuse des personnes et des ressources de la planète. Ils visent enfin à faire reconnaître la finance responsable comme un milieu d'expertise, de transparence et de responsabilité.

Bien que les acteurs soient rendus à maturité et que les fonds soient disponibles, il demeure un défi de partage, d'instrumentation et de reconnaissance dans une perspective d'économie plurielle. Dans une telle perspective, la présence de CAP finance constitue non seulement une avancée précieuse, mais aussi un signe manifeste de notre maturité en terme de mouvement social distinctif et solidaire.

Par ailleurs, la récente crise financière est venue confirmer que la recherche effrénée du profit est en grande partie illusoire et non conforme à l'intérêt général. Paul Ouellet, président de CAP finance et directeur général de la Caisse d'économie solidaire Desjardins précise que « CAP finance n'est pas né spontanément pour répondre à la crise. Il est plutôt le résultat de plusieurs années d'innovation et de collaboration en vue de penser la finance autrement et de mettre de l'avant de meilleures pratiques. Bien décidés à changer la culture d'abus qui a mené à la dernière grande crise financière, ses membres veulent principalement responsabiliser le secteur financier en poursuivant des objectifs sociaux, tout en générant des rendements raisonnables et compétitifs pour les investisseurs et les épargnants ».

Ce qui caractérise notre modèle québécois est non seulement le développement rapide de fonds dédiés à l'économie sociale, mais également l'émergence, en même temps, d'acteurs locaux, régionaux et nationaux de soutien aux entreprises. Le croisement de ces deux innovations simultanées permet donc à l'économie sociale de se développer en complément et en marge des deux autres économies, publique et privée. 

1. Benoît Rigaud, Louis Côté, Benoît Lévesque, Joseph Facal et Luc Bernier (2010), *Les complémentarités institutionnelles du modèle québécois de développement. Recherches sociographiques*, vol. 51, no 1-2, p. 13-43.

2. Financement « Il faut réinventer la façon de faire de la finance ». Le Devoir, 26 mars 2011.

3. Au moment de sa fondation, le 24 février 1971, à l'initiative de la Confédération des syndicats nationaux du Québec (CSN) il s'agissait de la Caisse d'économie des travailleurs réunis de Québec. Très rapidement, elle délaissa l'action conventionnelle des caisses populaires et d'économie et proposera plutôt une démarche coopérative militante axée essentiellement sur la promotion de l'action collective.

4. Gilles L. Bourque, Marguerite Mendell, Raphe Routier (2009), *La finance responsable au Québec. Portrait, enjeux et défis d'une finance au service d'un développement durable et solidaire*. EVE, Montréal, 124 p.

5. Centres locaux de développement (CLD), Sociétés d'aide aux collectivités (SADC), Corporations de développement économique communautaire (CDEC), Coopératives de développement régional (CDR).

6. AVISE (2006), *Panorama de l'entrepreneuriat social dans les pays de l'OCDE*, Paris, 20 p.

7. Gilles L. Bourque et coll. (2010), *Portrait 2010 de la finance responsable au Québec*, Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke, 8 pages.

8. Les membres fondateurs de CAP finance sont des organisations qui participaient activement aux activités de l'ARUC-ÉS, soit la Caisse d'économie solidaire Desjardins, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, Filaction, Fondaction CSN, le Fonds de solidarité FTQ, le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et le Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC).

9. www.capfinance.ca

Mali, Bolivie et Espagne

De nouvelles perspectives pour l'économie sociale et solidaire

par Roch Harvey, Centre d'étude et de coopération internationale avec la collaboration de Samuel Barco, Confédération d'entreprises pour l'Économie sociale d'Andalousie, Espagne, Rafael Chaves, Institut universitaire d'économie sociale et coopérative, Université de Valencia et Sophie Clerc, comité de rédaction

— *À l'heure où les pays du monde poursuivent leur développement dans le contexte d'une économie de marché plurielle dont l'entreprise privée et les États sont les principaux acteurs, des initiatives d'économie sociale et solidaire (ÉSS) génèrent des emplois et produisent des biens et services en se fondant sur des valeurs de démocratie et d'égalité. L'ÉSS rompt ainsi avec une vision binaire de l'économie où il n'y a que deux joueurs. Progressivement, le mouvement de l'économie sociale et solidaire devient un acteur politique et économique dans un nombre certain de pays. C'est le cas notamment du Mali, de la Bolivie et de l'Espagne, qui ont pour point commun d'avoir introduit officiellement dans leurs politiques nationales le concept d'économie sociale et solidaire.*

Au Mali, un défi majeur dans le développement de l'économie solidaire demeure, à savoir la faiblesse chronique des moyens de financement.

Le Mali, une longue tradition de solidarité

Le Mali a une longue tradition de pratiques informelles solidaires, auxquelles se sont ajoutées des formes plus contemporaines d'initiatives de solidarité économique et sociale, particulièrement pour lutter contre la pauvreté. Ces initiatives représentent les activités quotidiennes d'une bonne partie de la population malienne.

Parmi les acteurs de l'économie solidaire malienne, on trouve des sociétés coopératives, des mutuelles sociales, des institutions de finance solidaire, des associations ainsi que de nouvelles formes d'entreprises sociales émergentes. L'État malien entre en jeu également, lorsqu'il assume ses responsabilités dans la mise en place des conditions propices au développement de cette économie.

Alors que l'ÉSS a démontré sa capacité à susciter la création d'entreprises collectives, les analyses gouvernementales convergent vers la nécessité du développement local et de la création de petites entreprises, notamment pour assurer la sécurité alimentaire. Cependant, un défi majeur dans le développement de l'économie solidaire demeure, à savoir la faiblesse chronique des moyens de financement. Dans ce contexte, des ressources additionnelles et un cadre législatif innovateur sont nécessaires.

L'État malien a pris plusieurs mesures pour favoriser le développement de l'ÉSS, notamment en renforçant son cadre institutionnel; parmi les gestes posés, notons la création de la direction nationale de la Protection sociale et de l'Économie solidaire (DNPSÉS) au sein du ministère du Développement social, de la Solidarité et des Personnes âgées. Pour leur part, les acteurs de la société civile ont

créé, dès 2003, le Réseau national d'appui à la promotion de l'Économie sociale et solidaire (RÉNAPÉSS).

Pour compléter ces interventions, il manquait une action structurante favorable au développement de l'ÉSS. En 2010, le ministère conviait donc la société civile à élaborer avec lui une Politique nationale pour l'Économie sociale et solidaire. Première du genre sur le continent africain, cette politique représente une avancée significative au Mali; l'État et les acteurs sociaux mènent ainsi une réflexion commune sur les pratiques et moyens à mettre en œuvre pour donner une impulsion nouvelle à cette dimension de l'économie plurielle. La collaboration étroite de la DNPSÉS et du RÉNAPÉSS, avec l'appui soutenu du Centre d'études et de coopération internationale (CECI), ont contribué à établir un dialogue politique puis à élaborer cette politique nationale.

Plus spécifiquement, la Politique nationale pour l'ÉSS vise à améliorer le cadre institutionnel, législatif et réglementaire, à développer l'entrepreneuriat social, à renforcer la coordination et les mécanismes de suivi et d'évaluation des entreprises sociales et à promouvoir l'accès aux biens et services produits par les acteurs de l'économie sociale.

Ces avancées reposent sur la conviction gouvernementale que le développement de l'économie sociale et solidaire contribue de manière éloquente au développement socioéconomique du Mali.



La Bolivie : stimuler l'économie sociale et solidaire

Du côté de la Bolivie, l'ÉSS possède de profondes racines, puisqu'elle était pratiquée par les peuples ancestraux, fondée sur la réciprocité, le travail communautaire et le respect de la nature. Or, ces pratiques culturelles traditionnelles existent encore aujourd'hui, particulièrement au sein des populations indigènes.

Durant les dernières décennies, l'ÉSS est apparue comme une solution de rechange aux politiques néolibérales des années 1980. Même si celles-ci ont permis de rétablir une certaine stabilité économique, elles n'ont jamais su, pour autant, résoudre les problèmes de pauvreté et les inégalités sociales.

Dans les années 1990, quelques politiques publiques, telles que la *Ley de Participación Popular* – qui assignait de nouvelles responsabilités aux gouvernements municipaux –, ont encouragé une plus grande participation de la société dans la gestion publique. Malgré cela, l'approche retenue par l'État restait basée essentiellement sur la libéralisation de l'économie et la privatisation des entreprises d'État.

En décembre 2005, suite au mécontentement populaire et à la chute du régime de Gonzalo Sanchez, la prise du pouvoir par le *Movimiento al Socialismo* (MAS) confirme le changement de cap politique. Les principes du MAS sont fondés sur une idéologie appelée « communautarisme », qui signifie la primauté de la communauté sur les individus. Un nouveau projet politique est mis en œuvre sous l'appellation de « révolution culturelle et démocratique », visant à transformer la Bolivie en un pays « digne, souverain, productif et démocratique pour toutes et tous ».

Les politiques de l'État sont maintenant soumises à deux dispositifs législatifs : le premier est la *Constitución Política del Estado* (CPE) et le deuxième, la *Loi-cadre sur les autonomies*, qui vient baliser diverses mesures en lien avec l'ÉSS.

Dans le préambule de la constitution (CPE), on reconnaît la composition plurielle du pays. L'État favorise l'organisation économique communautaire. Il entend aussi reprendre un rôle plus actif dans le développement de l'économie solidaire en soutenant les organisations paysannes et les associations de petits producteurs ou artisans. Dans la constitution, on trouve également le Plan national de développement « *Pour bien vivre* », qui propose un État social communautaire, respectant la diversité et l'identité culturelle, et vivant en harmonie avec la nature, pour la satisfaction des besoins humains de toutes et de tous, au-delà de l'aspect matériel et économique.

Outre ce cadre législatif, l'élaboration de la *Stratégie multinationale de l'économie solidaire et du commerce équitable*, en décembre 2010, confère à l'économie sociale une place à part entière dans l'économie et la politique actuelle. Élaborée conjointement avec la société civile, dont le *Movimiento de economía social y comercio justo en Bolivia*, cette stratégie comporte plusieurs axes d'intervention, incluant : commerce équitable, technologie appropriée, incidence politique et institutionnelle, système de certification et systèmes financiers solidaires.

Force est de constater, toutefois, que les ressources publiques et privées mises à la disposition de cette stratégie sont encore insuffisantes pour atteindre les objectifs prévus. La tendance persiste à appuyer prioritairement les investissements dans l'économie dominante et rentable à court terme. Un changement dans les pratiques doit s'opérer.

L'Espagne : quand l'économie sociale fait consensus

Alors que l'Espagne connaît une crise sociale et économique majeure, la Loi sur l'économie sociale de 2010 ouvre la voie à un nouveau modèle de développement ; elle s'articule autour d'un concept : l'économie sociale. Cette loi permet aux acteurs du mouvement de l'ÉSS

d'être des interlocuteurs sociaux à part entière dans les processus d'élaboration des politiques publiques.

Cette loi-cadre compte neuf articles et vise trois grands objectifs : A) établir un cadre juridique commun pour l'ensemble des entités qui sont comprises dans l'économie sociale et définir cette économie sociale ; B) reconnaître le rôle politique des acteurs de l'économie sociale, et parmi eux la Confédération espagnole des entreprises d'économie sociale, à titre d'interlocuteur social majeur ; et C) mettre en place des politiques de soutien au secteur de l'ÉSS. Ces mesures législatives permettent de mettre un terme à l'invisibilité institutionnelle qui entravait le développement du secteur.

Il importe d'inscrire l'adoption de cette loi dans la continuité des mesures précédemment prises, tant à l'échelle régionale ou nationale qu'européenne, et qui s'inscrivaient déjà en appui à l'économie sociale et solidaire.

Par exemple, la résolution du Parlement européen de 2009 sur l'économie sociale¹ constitue un texte déterminant en matière d'institutionnalisation du dialogue entre l'État et les acteurs sociaux. Cette résolution, qui est le fruit de vingt ans de politique européenne, invite les États membres, dont l'Espagne, « à inclure l'économie sociale et ses interlocuteurs (les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations) dans leur législation et leurs politiques [...] ».

Les Communautés autonomes, qui détiennent en Espagne d'importantes compétences au niveau régional, ont aussi mis en place des politiques de soutien de l'économie sociale au cours des dix dernières années. Ainsi, des politiques formalisant le partenariat entre l'administration publique et le secteur de l'ÉSS, et parfois les syndicats, ont été conçues et mises au point dans plusieurs régions, dont l'Andalousie, la Murcie et les îles Baléares.

À l'échelle nationale enfin, la stratégie politique suivie par le mouvement de l'économie sociale, grâce à sa confédération, la Confédération espagnole des entreprises de l'économie sociale, était simple : il s'agissait d'obtenir des partis politiques du Parlement la reconnaissance explicite, d'une part, de l'utilité sociale de l'économie sociale et de ses familles, et d'autre part, de la nécessité d'une loi spécifique pour réglementer ce secteur, le définir, le délimiter et le reconnaître en tant qu'acteur majeur de la vie politique générale du pays.

Ce modèle espagnol de co-construction des politiques publiques comporte des défis à relever. Le premier est d'ordre financier, puisque le soutien dont dispose le secteur n'est pas suffisant en comparaison des attentes de la Loi. Le deuxième est d'ordre politique, l'Espagne étant un pays où l'action politique se joue à différents paliers ; cela suppose diverses difficultés de coordination entre les échelons nationaux et régionaux. Les disparités régionales risquent également de s'accentuer, certaines régions étant capables de saisir plus rapidement que d'autres les occasions créées par une politique d'économie sociale ambitieuse.

Quelles sont les conditions de réussite de ces modèles inspirants de co-construction des politiques d'économie sociale et solidaire ? La volonté politique, la reconnaissance de l'économie sociale et de ses acteurs à la contribution du développement du pays, et un espace de dialogue démocratique semblent être quelques-uns des éléments déterminants. Plus généralement, c'est un projet de transformation sociale, dépassant la logique de marché pour embrasser des dimensions politiques et institutionnelles, qui doit faire consensus au sein d'une société. **DS**

1. Résolution du Parlement européen du 19 février 2009 sur l'économie sociale, P6_TA(2009)0062, Économie sociale, article 9, 2008/2250(INI).
Voir : http://www.socialeconomy.eu.org/IMG/pdf/http___www-europarl-europa-eu_sides_getDoc_FR.pdf

La planète solidaire

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction

Depuis le milieu des années 1980, des Jeanne, Mohammed, Yvon, Louisette et de petites Amélia se réunissent dans leur quartier pour cuisiner ensemble un pâté chinois ou une fricassée de tofu. Ont-ils conscience de faire partie d'un vaste mouvement – les cuisines collectives – qui compte au nombre des innovations dont le Québec peut être fier? Or, si la petite histoire nous dit que deux sœurs du quartier Hochelaga-Maisonneuve¹ à Montréal sont à l'origine de la première cuisine collective au Québec en 1982, elles ne sont pourtant pas les inventrices de ce formidable outil d'inclusion sociale. Un peu partout dans le monde, mais particulièrement au Pérou, les cuisines collectives ont essaimé et atterri dans nos milieux de vie, et ce, un peu grâce aux échanges entre le Québec et le reste de la planète. Illustrant bien la pertinence de ces derniers, les cuisines collectives nous montrent que nous pouvons nous inspirer des expériences à l'international et que la multiplication des échanges entre les pays et les continents favorise les changements sociaux.

C'est dans ce contexte que la revue Développement social a souhaité aborder la question du mouvement international de l'économie sociale et solidaire (ÉSS) à travers, notamment, le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS)². Des rencontres stimulantes avec des personnes ayant une longue expérience de ce réseau – Sylvain Matte du Centre d'étude et de coopération internationale (CECI), Gérald Larose, président de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, Nancy Neamtan du Chantier d'économie sociale du Québec qui est le coordonnateur technique du RIPESS depuis 2010, Yvon Poirier, président du comité international du Réseau canadien de développement économique communautaire et René Lachapelle, actuel président du Groupe d'économie solidaire du Québec – nous ont permis d'en tracer un portrait.

Faire en sorte que l'économie sociale et solidaire devienne une alternative crédible au système économique dominant, [...]

Pourquoi un réseau intercontinental de promotion?

Le mouvement est né de la volonté de regrouper les forces vives de l'économie sociale et solidaire à travers le monde. Sylvain Matte rappelle: « Il y a une quinzaine d'années, nous avons eu besoin de nous définir comme secteur, de manière à nous faire voir et à nous développer. Il était essentiel que nous travaillions ensemble afin d'influer les politiques publiques et nous faire connaître aux différents niveaux décisionnels. Il est clair que, d'une part, nous remplissons des rôles sociaux qui doivent être réalisés avec l'État et que, d'autre part, nous agissons dans l'économique, dans le marché. Personnellement, je ne crois pas que l'économie sociale peut se développer si elle n'est pas accompagnée, voire subventionnée pour les services qu'elle rend à la société. Cela ne veut pas dire que l'économie sociale est une économie qui n'est portée que par des subventions. C'est une économie

qui contribue à un développement plus équitable de la richesse et qui fait faire aux États des économies considérables au plan social, mais cela, on arrive difficilement à le chiffrer. »

Malgré les nombreuses tensions, notamment sur la définition de l'économie sociale et solidaire, entre les structures de représentation du mouvement coopératif et celles représentant les pratiques ou les expériences émergentes, et malgré la pluralité des modèles et des histoires, il y avait tout de même une vision et une volonté communes : faire en sorte que l'économie sociale et solidaire devienne une alternative crédible au système économique dominant, générateur d'inégalités sociales et responsable de grandes crises mondiales : alimentaire, économique et changements climatiques.

Quand le Québec et le monde se rencontrent

Le Québec a joué, et joue toujours, un rôle important dans ce mouvement international de l'ÉSS, ne serait-ce que par son aide financière. « La dynamique du RIPESS³ a évolué grâce au soutien du mouvement syndical québécois, des réseaux d'économie sociale dont le Chantier de l'économie sociale et ses membres, du mouvement coopératif, du mouvement des agriculteurs, des milieux de recherche et des organisations de coopération internationale engagées dans la promotion d'alternatives économiques solidaires. Le côté innovant du modèle d'ÉSS présent chez nous a aussi inspiré; les coopératives et les mutuelles jouissant d'un régime législatif et de politiques favorables tandis que la mise sur pied du Chantier de l'économie sociale a favorisé la reconnaissance de mouvements émergents » rappelle René Lachapelle. Et ça inspire les autres.

Mais le Québec gagne autant sinon plus à s'investir dans le mouvement international. « Comme dit l'adage, nul n'est prophète en son pays. On pense encore que l'économie sociale et solidaire est un phénomène marginal. Lorsqu'on constate qu'elle est présente un peu partout, on nous prend davantage au sérieux » souligne Nancy Neamtan. Elle ajoute: « Souvent, dans les relations Nord-Sud, c'est le Nord qui pense qu'il va montrer au Sud quoi faire; mais ce n'est pas le cas en ÉSS. » Selon elle, « le crédit communautaire, le microcrédit, les incubateurs en soutien au développement des entreprises dans les favelas au Brésil sont autant d'exemples qui nous inspirent. La journée où les écoles de gestion vont s'appuyer sur ces exemples et les enseigner, ce sera génial! »

Tracer des pointillés continentaux au nom de la solidarité

« Le mouvement international de l'économie sociale a une histoire plus longue que celle du RIPESS et qui passe par des réseaux internationaux encore très actifs. Le RIPESS, c'est un réseau de réseaux, constitué relativement récemment pour une organisation à cette échelle. C'est dans la foulée de la Rencontre de Québec organisée en 2001 par le GESQ que cette organisation a vu le jour en 2002. [...] Un premier événement organisé à Lima au Pérou en 1997 a permis l'adoption d'une Déclaration, qui est en quelque sorte la charte du concept englobant d'économie solidaire. Les Sénégalais ont ensuite accepté d'organiser la troisième rencontre à Dakar en 2005. [...] Le Québec a contribué significativement à la préparation de la rencontre de 2005, avec un appui de Développement et Paix, du CECI et de la Chaire de recherche en développement des communautés de l'UQO » nous raconte René Lachapelle.

Lors de la rencontre de décembre 2002, les personnes présentes

ont souhaité s'identifier comme un *réseau*, avec la souplesse que cela permet, mais aussi avec les défis; *intercontinental*, c'est-à-dire axé sur la réciprocité, respectant les dynamiques des différents continents et structuré sur des organisations nationales et continentales; faisant la *promotion d'une économie solidaire inclusive* comme mode de développement alternatif.

Le RIPESS, aujourd'hui

Une quatrième rencontre a eu lieu en 2009 au Luxembourg et visait «à créer des liens opérationnels entre les systèmes nationaux d'information» (Info Ripess, no 18, mai 2011). Une certaine période de fluctuations mais aussi d'essoufflement a suivi. «La volonté des membres du RIPESS est de travailler à partir des préoccupations de la base... et nous travaillons aussi avec des bénévoles», mentionne Nancy Neamtan. «Ceci comporte des avantages, mais aussi des inconvénients en termes d'avancement des projets et des dossiers, mais les activités reprennent et il y a une possibilité d'avoir un soutien financier continu d'un partenaire.»

Où en sont les différents continents quant à leur adhésion au RIPESS? En Amérique latine, ce dernier repose sur des réseaux très forts, les organisations s'étant dotées du RIPESS LAC (*Latinoamérica y Caribe*) depuis plus de cinq ans. Selon René Lachapelle: «Cela tient bien sûr à une action qui a maintenant plus d'une décennie pour constituer des réseaux nationaux, à la qualité de l'analyse politique des acteurs latino-américains et à la présence de gouvernements plus à gauche, favorables à une économie alternative.» En Amérique du Nord, avec la création du *US Solidarité Economy Network* en 2007, les organisations ont créé en mars 2008 le RIPESS Amérique du Nord.

Le continent africain s'organise aussi. En octobre 2010, lors d'un forum tenu au Maroc, des délégations de 16 pays ont décidé de constituer le Réseau africain de l'économie sociale et solidaire, le RAESS, la dernière rencontre s'étant tenue en Tunisie en juillet 2011. L'Organisation internationale du travail a tenu une rencontre importante en 2009 regroupant un grand nombre de pays africains sous le thème *La réponse africaine à la crise globale: l'économie sociale*. Dans les suites du printemps arabe, l'économie sociale et solidaire fait partie des débats sur le projet de société en émergence. Au Mali et au Sénégal, «le mouvement coopératif est en plein développement avec l'adoption par l'État d'une nouvelle loi sur les coopératives», ajoute René Lachapelle.

Depuis 2007, un nouveau réseau d'acteurs s'est organisé autour du *Asia Solidarity Economy Forum* (ASEF). La prochaine rencontre intercontinentale du RIPESS aura lieu aux Philippines en 2013. Est-ce que ce sera l'occasion de réunir les différents pays asiatiques autour de ce réseau? C'est à suivre.

Qu'en est-il de l'Europe? Selon Sylvain Matte: «Elle ne s'associe pas assez à la démarche.» La diversité des réseaux serait-elle en cause, ainsi que la difficulté de déterminer qui parle et au nom de qui? Mais «les choses évoluent», nous confirme Nancy Neamtan: «RIPESS-Europe a tenu son assemblée de fondation en septembre à Barcelone.» Tous ces réseaux continentaux se sont donné rendez-vous au FIESS en octobre prochain.

Construire encore plus de ponts... Oui, mais comment?

Mais est-ce que le RIPESS a les moyens de ses ambitions? Au Nord, on peine à financer les activités, tandis qu'au Sud, le manque de moyens est évidemment encore plus criant. Sylvain Matte explique: «Le RIPESS n'a pas réussi à mobiliser les moyens financiers pour faire son travail, il faut dire que le réseau est porté à bout de bras par les acteurs. Ce qui est remarquable par contre, c'est que le réseau survit toujours et s'appuie sur une approche du bas vers le haut. À ce titre, les entrepreneurs sociaux ont dû réaffirmer leur leadership sur le RIPESS, lequel était dirigé par des gens qui auraient dû être simplement en appui.»

La dynamique politique de chacun des pays et des continents est aussi à mettre en lumière. Selon René Lachapelle: «Il est clair qu'au Canada, avec l'élection d'un gouvernement qui ne croit pas au développement local, nous sommes engagés pour quelques années dans une conjoncture qui sera difficile pour l'émergence d'initiatives locales. Au Québec aussi, nous avons depuis 2003, un gouvernement qui a considérablement affaibli les ressources locales de soutien à l'économie sociale. Heureusement, les mouvements sociaux et un certain nombre d'acquis de la fin des années 1990 nous donnent encore une marge de manœuvre, mais l'interlocuteur public n'est pas au rendez-vous.»

Par ailleurs, les tensions entre les structures de représentation du mouvement coopératif et celles du Chantier de l'économie sociale limitent la place que pourrait prendre le Québec dans ce mouvement, mentionne Sylvain Matte. Il poursuit: «Tout de suite se pose la question "qui parle et au nom de qui?"».

Des pointillés aux lignes pleines... Ce qu'il reste à construire
L'économie sociale et solidaire doit être portée sur tous les fronts, notamment, comme le souligne Yvon Poirier, «dans les autres instances internationales, comme le Forum social mondial. Même dans le courant altermondialiste, il n'est pas toujours facile pour l'ESS de faire sa place, parce qu'un grand nombre de mouvements privilégient les changements politiques plutôt que de construire, du bas vers le haut, des alternatives économiques. Les grandes organisations internationales comme l'Alliance coopérative internationale (ACI) ou la Confédération syndicale internationale (CSI) s'investissent encore peu dans cette approche. Mais il y a un travail commun entre les pays et les secteurs.»

René Lachapelle ajoute: «Au Québec, les grandes familles de l'économie sociale sont très actives sur le plan international dans le cadre de la Marche mondiale des femmes, de *Via Campesina* et de la *FIFA* [...].» Nancy Neamtan mentionne à cet égard que l'expertise du Québec est reconnue par l'Organisation internationale du travail (OIT), une des instances de l'ONU. «On m'a invitée [comme représentante du Chantier] à représenter le mouvement à l'OIT pour parler du rôle des *Sustainable Entreprises* dans le contexte de la sortie de crise. Et j'étais là, à côté d'un leader de la Banque mondiale!», nous dit-elle en riant. Mais est-ce suffisant?

Gérald Larose est critique du mouvement international: «Oui, on **réseaute**, mais on ne peut pas dire qu'on a développé des forces collectives d'intervention qui nous permettent de grandir. On est dans la représentation, dans la prise de connaissance, mais structurer des partenariats qui feraient en sorte qu'on change des parties de réalité, on n'en est pas là.» Et pour la suite? «Je rêve qu'on puisse conduire des opérations de production, d'outils ou de connaissances qui changent la vie ou les façons de faire.»

Tous et toutes s'entendent pour dire que l'économie sociale et solidaire doit être davantage *connue* et *reconnue*. Comme le souligne Gérald Larose: «Je suis toujours en appétit que la proposition ESS soit davantage visible, propulsée et présentée comme alternative au modèle qui produit les crises.» Or la période actuelle de crises simultanées offre de nombreuses opportunités pour l'ESS. La promotion de celle-ci et la construction d'un mouvement plus large représentent un travail patient... qui progresse. Plus lentement – certainement – parce que construit du bas vers le haut, mais plus durablement. **Ds**

1. <http://www.rccq.org/fr/rccq/notre-histoire.html>

2. D'emblée, il importe de mentionner les autres lieux de rencontres du mouvement international. Existant en effet l'Alliance coopérative internationale, les rencontres du Mont-Blanc, l'Association internationale des investisseurs en économie sociale (INAISE), etc. qui fédèrent chacun des réseaux différents.

3. Le conseil d'administration du RIPESS est un lieu d'échanges et de coordination constitué de deux représentants par continent.

Une plante importée de Russie crée de l'emploi à Sainte-Rita

par Melina Schoenborn, collaboration spéciale



— Sainte-Rita est une municipalité dite dévitalisée, située à quelque 40 kilomètres de Trois-Pistoles. Sa population décline et son économie, basée sur les produits de la forêt et de l'agriculture, a subi les assauts de la crise qui a secoué tout le Québec. Les 350 âmes qui tiennent le fort ne se sont pas avouées vaincues pour autant.

Les producteurs agricoles ont trouvé une façon novatrice d'augmenter leurs rendements financiers. Ils cultivent, cueillent et transforment têtes de violon, quenouilles, champignons sauvages, baies d'églantiers et salicorne, pour ne nommer que ceux-là. Leurs produits sont vendus au grand public.

L'entreprise sociale permet aux utilisateurs du territoire de diversifier leurs activités agricoles dans une approche de développement rural durable. La coopérative Les BIO-produits de Sainte-Rita réunit actuellement plus de 125 membres, preuve qu'il y avait de réels besoins de ce côté.

En 2005, les élus municipaux ont formé une table de concertation pour tenter de stimuler le développement économique de Sainte-Rita. « Au terme de cette réflexion, tous les membres de cette table s'entendaient sur la nécessité de créer un modèle de coopérative qui

puisse rejoindre le plus de gens possible », explique Francine Ouellet, directrice générale et chargée de projets de la coopérative. Deux ans plus tard, BIO-produits Sainte-Rita voyait le jour.

Depuis, la culture de la camerise – une toute nouvelle variété de fruit, homologuée au Québec depuis 2007 – a permis à l'entreprise d'économie sociale de se démarquer. Ce petit fruit qui pousse sur les terres de la Russie et de la Scandinavie est maintenant disponible dans les forêts de la MRC Les Basques.

« Nous avons reçu le soutien du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) pour un projet d'une durée de quatre ans sur l'optimisation de cette nouvelle culture. En fait, tant au niveau municipal, régional et provincial, tous nos partenaires ont été ouverts et favorables au dialogue. Notre député nous a beaucoup soutenus dans nos démarches de financement », affirme Madame Ouellet.

La directrice générale croit que dans le Bas-St-Laurent, dans les municipalités peu peuplées, la coopérative est le type d'entreprise qui fonctionne le mieux, car il crée un sentiment d'appartenance dans la population. « En plus de rejoindre tous les utilisateurs du territoire, nous incluons une dimension intergénérationnelle au projet. Les ainés sont riches de savoir-faire, ils transmettent ce bagage aux jeunes dans le cadre d'emplois étudiants bâties sur mesure ».

Pour l'instant, la coop n'est pas autonome financièrement, mais espère le devenir dès 2013. Cela dépend de Dame Nature. D'ici là, l'entreprise va se chercher des revenus supplémentaires dans la vente d'un livre de recettes, qui remporte un succès certain. La crème de quenouilles, les canapés d'églantiers et le gratin de salicorne y sont à l'honneur.

« Des groupes provenant de la France, du Nouveau-Brunswick ou de la paroisse d'à côté viennent nous voir pour obtenir des conseils », confie la directrice générale. Elle affirme que c'est tout à fait possible pour les communautés rurales de s'organiser et se développer. Pour réussir, il faut avoir une vision d'avenir et trouver une façon ingénieuse d'exploiter ce qui se trouve dans sa cour! DS



Un éden au Saguenay-Lac-Saint-Jean ?

par Melina Schoenborn, collaboration spéciale



Le plan d'aménagement de la forêt habitée La Doré, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, a de quoi faire saliver autant les amoureux du gain que ceux de la nature.

En 2009, la Coopérative de solidarité forestière de la Rivière aux Saumons a proposé à la MRC du Domaine du Roy un nouveau mode de gestion territoriale de la forêt, dans lequel les collectivités locales ont de vrais pouvoirs d'intervention et de gestion.

Une forêt habitée, par définition, est un territoire forestier qui satisfait à la fois les besoins économiques et récréatifs d'une communauté, dans le respect des fonctions d'un écosystème. Fonctionnant selon le principe de la gestion intégrée des ressources, le projet-pilote fait cohabiter harmonieusement sur un même territoire les ravages d'originaux, les héronnières, les épinettes noires, les randonneurs pédestres et les travailleurs forestiers. Vaste et heureux programme!

Le hic: la coopérative attend toujours l'aval et le soutien du gouvernement du Québec pour démarrer le projet. Le consensus avec le détenteur de droits sur les territoires n'a pas encore été atteint. « C'est très lent, explique Guy Martin, directeur général de la coopérative de la Rivière aux Saumons. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune ne répond pas directement à notre appel. Il préfère produire une politique sur la forêt de proximité d'ici 2013 en nous promettant que nos demandes seront prises en compte ».

La coopérative, formée de 52 travailleurs forestiers et de 11 membres de soutien, est dotée d'une solide expertise dans le domaine des inventaires. Elle a procédé à une caractérisation écologique du territoire de La Doré avant de déterminer les grandes lignes de son projet d'aménagement de forêt habitée. Dans une approche écosystémique, chaque petit détail a son importance quand vient le temps d'améliorer le potentiel de la forêt. *Timing is everything*, d'aucuns disent.

Dans cette optique, il s'agit de planter la bonne essence d'arbre au bon moment et au bon endroit. Chaque végétal ou animal a sa propre zone de confort écologique. Autant la respecter.

Selon la coopérative, le fait de tenir compte des besoins de tous les utilisateurs de la forêt apporte d'importantes contraintes au potentiel de récolte du bois. Pour contourner ce problème, elle propose de séparer le territoire de La Doré en parcelles non exploitables, très exploitables, ou semi-exploitables.

Dix pour cent du territoire sont réservés à des zones de conservation. Un autre 10% est destiné à la production forestière intensive. Le reste du parterre forestier est essentiellement constitué de zones mixtes, dans lesquelles les intérêts économiques frayent avec les intérêts de conservation ou de récréation.

Le projet-pilote est innovateur et s'inscrit dans un contexte de développement durable. Mais pour durer, il faut d'abord exister ailleurs que sur papier. Reste-t-on optimiste à la Rivière aux Saumons? « Il faut en tout cas être patient et vigilant; attendre que le ministère accorde des délégations de gestion de territoires aux communautés locales », croit le directeur général.

En attendant, la coopérative poursuit ses activités de reboisement, de récolte et de gestion de matière ligneuse pour les entreprises et les producteurs forestiers privés. Le Fonds de solidarité sociale auquel cotisent les membres a permis de caractériser la population de l'engouement bois-pourri, une espèce menacée. « Ce ne sont pas des sommes énormes, mais cela permet de réaliser des projets spécifiques pour la communauté locale », conclut le directeur. **Ds**

Pour plus d'informations, voir: www.coopriviereauxsaumons.com.

Val-Éo : le vent qui vire

par Melina Schoenborn, collaboration spéciale



« Combien ça vaut le vent, chez nous ? » se sont demandé les producteurs agricoles et les citoyens de la municipalité de St-Gédéon, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Fortement sollicités par des promoteurs privés qui souhaitaient construire des éoliennes sur leurs terres, ils se sont mis à réfléchir à la possibilité d'exploiter eux-mêmes le potentiel énergétique de leur région.

C'était en 2005. Cette réflexion les mène au Danemark dans le cadre d'une mission organisée par la Coop fédérée. Dans ce pays où 80 % de la puissance éolienne installée est détenue par des coopératives, ne pourrait-on pas s'inspirer de ce modèle pour le Québec ?

Car la coop n'a pas été créée pour le simple plaisir de l'énergie verte ; c'est également et surtout un projet d'affaires.

Remue-ménage entre les représentants des syndicats de base UPA de Labarre et Belle-Rivière, appuyés par l'UPA Saguenay-Lac-Saint-Jean, la municipalité régionale de comté Lac-Saint-Jean-Est et le Centre local de développement. Cinq ans plus tard, 58 fermes, 2 municipalités et près de 100 investisseurs locaux sont maintenant regroupés au sein de la coopérative de solidarité Val-Éo.

« Sur le plan social, il y avait des conditions gagnantes, affirme Patrick Côté, directeur général de Val-Éo, soit une culture de coopération déjà établie chez les agriculteurs, des chefs crédibles et rassembleurs, et des fermes en bonne santé financière. Les propriétaires comprennent la business. Car la coop n'a pas été créée pour le simple plaisir de l'énergie verte ; c'est également et surtout un projet d'affaires. »

Mais la route est longue. En 2007, la Société en commandite Val-Éo est mise sur pied afin de financer le développement du projet et les études techniques qui s'imposent. La même année, ses membres prennent la décision de participer à l'appel d'offres de 2000 MW lancé par Hydro-Québec. « Nous avons amassé 400 000 \$ de capital avant même de savoir si on allait obtenir le contrat », explique Patrick Côté. « Les programmes d'achat sont vraiment très contraignants et le principe de l'appel d'offres complique la vie aux entreprises solidaires comme la nôtre. »

Pour répondre aux exigences de la société d'État, Val-Éo n'a pas le choix de s'associer à un partenaire financier. Une entente sur un projet de 50 MW est conclue avec Algonquin Power. La mesure des vents, étape cruciale dans la réalisation d'un projet éolien, est effectuée localement par Val-Éo. « Cela nous a donné de la latitude dans la sélection du partenaire. Dans cette entente, la coopérative conserve un minimum de 75 % de contrôle sur le projet », affirme le directeur général.

Le projet est refusé par Hydro-Québec. Mais en 2010, Val-Éo figure parmi les 12 projets communautaires et autochtones éoliens retenus par la société d'État dans le cadre d'un deuxième appel d'offres. En 2015, les huit éoliennes qui s'érigeront sur la plaine produiront suffisamment d'énergie pour alimenter près de 2500 résidences.

Les membres de la coop Val-Éo ont opté pour un système novateur de répartition des revenus, inspiré de l'île de Fehmarn en Allemagne : 30 % de la redevance annuelle est partagée entre les propriétaires accueillants l'éolienne et les voisins immédiats (habituellement, 80 % de la redevance est versée au seul propriétaire hébergeant l'éolienne.)

Le reste est distribué entre les autres fermes membres de la coop, les résidences limitrophes et les citoyens qui choisissent d'investir dans le développement du projet. REER nouveau genre, le projet permet à ceux qui le souhaitent de se constituer un bas de laine pour la retraite.

En tout, 450 000 \$ de redevances annuelles seront distribuées dans la communauté. Les deux municipalités associées au projet, St-Gédéon et Hébertville Station, recevront également leur part du gâteau.

Pour l'heure, Val-Éo procède à des études d'impact. Si tout fonctionne comme prévu, on verra le vent virer près sur la plaine agricole de la MRC Lac-Saint-Jean Est en 2015. **DS**

Le Népal : un pionnier de la foresterie communautaire

par Audrey Cadillon, Centre d'étude et de coopération internationale (CECI)



Le Népal est l'un des pays les plus pauvres de la planète, dont plus de la moitié de sa population vit avec moins de 1,25 \$ US par jour. Pourtant, cet ancien petit royaume est reconnu pour son concept particulièrement avancé de foresterie communautaire, qui donne aux habitants locaux le contrôle de la terre et des ressources qui entourent leurs collectivités. Cette politique de décentralisation est considérée comme l'un des plus grands succès de développement du Népal, où 90 % de la population vit en milieu rural.

Chaque forêt népalaise est gérée par son Groupe d'usagers des forêts communautaires (GUFC). Depuis 1995, ces groupes sont fédérés au sein de la Fédération des groupes d'usagers des forêts communautaires (FECOFUN), la plus importante association citoyenne au Népal, qui représente plus de huit millions de personnes, protège leurs droits et œuvre quotidiennement à la construction d'une société plus juste et plus équitable. C'est cette organisation népalaise que le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) a décidé d'appuyer à travers Uniterra, son programme de coopération internationale géré conjointement avec l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC).

Grâce à l'appui de volontaires Uniterra et d'ONG partenaires, 14 000 hectares de forêts dans le district de Dolakha ont pu être certifiés par le Forest Stewardship Council (FSC), ce qui offre aux habitants de ces communautés l'occasion d'améliorer leurs conditions de vie. En garantissant que la forêt est gérée de façon durable (c'est-à-dire écologiquement acceptable, socialement bénéfique et économiquement viable), la certification FSC facilite en effet la commercialisation

et l'exportation des produits issus de la forêt. Les communautés du district de Dolakha bénéficient désormais de deux nouvelles usines de papier fait main et d'un centre de distillation d'huiles essentielles.

Ramesh Lama, le directeur du centre de distillation, explique : « Avant la création de notre entreprise collective, c'était chacun pour soi. Cela créait une concurrence malsaine et empêchait les membres les plus pauvres de la communauté de bénéficier de cette ressource. » Aujourd'hui, les habitants les plus pauvres de ces régions obtiennent de très bons prix pour le matériau brut récolté en forêt et gagnent donc de meilleurs revenus qu'avant. De plus, les communautés ont choisi de reverser 10 % des profits des usines de papier fait main à leurs membres les plus pauvres. Ces derniers reçoivent aussi un lopin de terre dans la forêt communautaire pour y cultiver des légumes et des céréales, qu'ils utilisent pour se nourrir ou pour nourrir le bétail élevé pour sa production de lait. Ainsi, les revenus générés grâce à l'utilisation durable des ressources de la forêt contribuent à une plus grande sécurité alimentaire, en plus d'améliorer les moyens de subsistance des communautés et de préserver la biodiversité de leur environnement.

Par l'entremise de ses volontaires, le programme Uniterra appuie d'autres partenaires locaux à chaque étape de la chaîne de valorisation de la foresterie communautaire. « Le fait d'être actifs sur tous les fronts aide à créer et à consolider des marchés durables, tant sur le plan écologique que sur le plan social », résume Sagun Bista, gestionnaire du programme Uniterra au Népal. 

Pour en savoir plus sur les activités du programme Uniterra au Népal et ailleurs dans le monde : www.uniterra.ca.

La filière du karité au Mali et au Burkina Faso

Créer des emplois pour des femmes

par Roch Harvey, Centre d'étude et de coopération internationale (CECI)



La production de beurre de karité en Afrique de l'Ouest a connu un développement spectaculaire au cours des dernières années. Au Burkina Faso et au Mali, le karité est devenu un des principaux produits d'exportation. Fabriqué traditionnellement par des femmes paysannes, le beurre de karité est de plus en plus recherché par l'industrie cosmétique internationale. Des coopératives créées par des femmes productrices réussissent à se positionner dans cette industrie en croissance.

Dans la chaîne de valeur du karité, les femmes africaines qui vivent en milieu rural sont incontournables. En effet, l'amande de karité dont on extrait le beurre provient d'un arbre qui pousse à l'état naturel dans les parcs agroforestiers autour des villages africains. La récolte ne peut pas être mécanisée et la cueillette des fruits dont on extrait l'amande est une activité exclusive aux paysannes. Toute la filière karité repose donc sur ce modeste travail à la base.

Dans ce contexte, l'entrepreneuriat collectif est l'une des stratégies gagnantes pour l'insertion économique des femmes dans la filière. Réunies en coopératives, les productrices ont accès à des équipements, un cadre de travail structuré et un partage des risques et des bénéfices. Le travail en coopérative permet d'accroître la productivité, d'assurer un bon contrôle de la qualité et donne accès à des marchés rémunérateurs. Les ressources financières investies profitent à un grand nombre de personnes et les résultats sont plus durables. De plus, une partie des surplus générés sont réinvestis dans des services sociaux communautaires: alphabétisation, services de santé, scolarisation des enfants.

Au cours des dernières années, plusieurs coopératives de productrices de karité ont vu le jour au Mali et au Burkina Faso. Crées et gérées par des femmes, ces coop ont permis d'accroître les retom-

bées économiques de la chaîne de valeur du karité au profit de dizaines de milliers de productrices à la base, avec comme impact l'amélioration des conditions de vie de milliers de familles. La qualité de leur produit s'est grandement améliorée et elles ont développé des marchés locaux et nationaux qui ont grandi. Les marchés africains représentent un potentiel très intéressant et, dans les pays du Nord, le karité est de plus en plus en demande, considéré par certains comme un des meilleurs produits naturels pour les soins de la peau.

De nombreuses entreprises sociales de femmes productrices opérant en mode artisanal ont maintenant atteint un seuil de rentabilité. Elles ont cependant de gros défis à relever, car elles sont de plus en plus en concurrence avec des entreprises privées qui bénéficient d'investissements importants.

Les coop de femmes doivent donc accroître qualité et productivité en investissant dans la mécanisation de la production. Elles doivent aussi développer conjointement les marchés en mettant en œuvre des stratégies de marketing efficace. Le CECI accompagne plusieurs de ces entreprises sociales dans une démarche de professionnalisation, dans la recherche-développement de techniques de production à faible impact environnemental et dans la gestion de la ressource. Ces initiatives économiques peuvent servir de modèle à des milliers d'autres femmes dans le monde, préoccupées par la génération de revenus et la création d'emplois de qualité.



Le Cabaret-Boutique des Bons Voisins

Un coup de pouce pour le village de Pointe-Claire

par Anne-Marie Angers, Coop des Bons Voisins

Le village de Pointe-Claire se démarque par son architecture historique, ses espaces verts sur le bord du Lac Saint-Louis et ses petits commerces indépendants. Au cours des dernières décennies, le petit village a considérablement changé; bien qu'il ne manque pas de charme, les citoyens le voient tranquillement déprimer. On y a vu disparaître la plupart des commerces desservant la communauté. Les gens qui y habitent depuis des années déplorent le départ des banques, de la Caisse Populaire et même tout récemment de l'épicerie. Bien que le village semble avoir un avenir sombre, les personnes à l'origine du Cabaret-Boutique des Bons Voisins y ont vu une occasion de faire bouger les choses et ce, d'une manière différente. Ainsi est née une petite coopérative de solidarité: le Cabaret-Boutique des Bons Voisins.

Grâce à sa structure basée sur la prise en charge collective et les valeurs sous-jacentes à l'économie sociale, le Cabaret-Boutique des Bons Voisins souhaite revitaliser le quartier pittoresque qu'est le village de Pointe-Claire. Le Cabaret-Boutique tente de favoriser le développement local en misant sur le potentiel incroyable de la communauté et en offrant enfin un espace de rassemblement pour les citoyens et citoyennes du quartier. Afin de concrétiser sa mission communautaire, culturelle et écologique, la coopérative œuvre à trois niveaux: épicerie et restaurant biolocaux, espace de diffusion artistique et lieu de rencontre pour les groupes de la collectivité.

Le volet communautaire, au cœur de la mission de la coopérative, vise à offrir soutien et outils aux groupes de citoyens qui se mobilisent pour améliorer leurs conditions de vie. Le Cabaret-Boutique des Bons Voisins favorise aussi l'émergence d'une nou-



velle forme de développement auprès des autres commerçants et organisations du village, c'est à dire un développement basé sur le partenariat et la création d'une voix commune dans notre quartier.

Miser sur les artistes de la région

Le Cabaret-Boutique offre une scène où se produisent toutes les fins de semaine des musiciens locaux et de la relève. Les artistes visuels y trouvent aussi leur place puisqu'un grand mur leur est réservé. Tous les mois, la population a la chance de découvrir de nouveaux tableaux provenant d'un artiste de la région. Le Cabaret-Boutique s'inscrit aussi dans une perspective de développement local plus large en organisant des activités d'envergure avec les organismes du quartier.

Manger local

Au plan écologique, l'épicerie du Cabaret-Boutique des Bons Voisins offre une variété de produits locaux (provenant d'un rayon de 300 km de la coopérative) aux habitants de la région. Les travailleurs et bénévoles concoctent tous les jours des repas légers et des petites gourmandises grâce à ces ingrédients de choix. La fin de semaine, le chef crée de véritables festins biolocaux dont tous se régalent. Les principes fondamentaux soutenant la politique d'achat biolocal de la coopérative sont de diminuer l'empreinte écologique, de soutenir les fermes et les producteurs de la région et de sensibiliser la population aux enjeux relatifs à l'industrie agroalimentaire. **ds**



Vox pop

Les femmes

Au cœur de l'économie sociale et solidaire

Elles sont les multiples visages, connus ou inconnus, derrière la mise en place de projets hautement structurants pour les milieux et éminemment pertinents pour les populations qui les habitent. Instigatrices, entre autres, des garderies populaires devenues centres de la petite enfance, des cuisines collectives, de différents projets de finance solidaire, de projets de commerce équitable, les femmes sont au cœur de l'économie sociale et solidaire autant au Québec qu'ailleurs sur la planète¹. Quatre femmes de latitudes et d'horizons divers partagent leurs réflexions sur l'apport des femmes à l'ESS.

Lise Gervais, de Relais-Femmes

L'apport des femmes à l'économie sociale et solidaire est essentiel, pour ne pas dire fondamental. Elles la font! Ce ne sont pas elles nécessairement qui en parlent, qui l'étudient ou qui la dirigent, mais elles la font.

Il y a bien sûr quelques difficultés, celles notamment des conditions de travail. Tous revenus de travail confondus, les femmes gagnent plus ou moins 70 % des revenus des hommes. La situation n'est pas différente en économie sociale.

Être femme veut dire avoir de moins bonnes conditions de travail. Travailler en économie sociale peut vouloir dire être dans une économie qui est moins bien reconnue, moins bien soutenue et qui peut être fragilisée. Elles n'ont pas toujours le support qu'elles devraient avoir, ce qui augmente d'autant la précarité.

Les femmes innovent et imaginent des entreprises et des activités économiques qui sont au service du développement social. Je pense que les femmes ont eu cette préoccupation – pas parce que c'est naturel pour elles – mais bien parce qu'elles sont les premières prises avec les conséquences du non-développement social. Pour moi, les femmes sont donc au cœur de l'économie sociale.

Lise Gervais



Michèle Audette

Michèle Audette, de Femmes autochtones du Québec

L'économie sociale a toujours été partie prenante du développement chez les Autochtones qui vivaient en sociétés organisées. Les femmes et les hommes avaient des rôles très définis dans l'agriculture, le commerce et les échanges. Au fil des années, on remarque que le rôle des femmes autochtones s'est effrité. On a confiné leur rôle – au même titre que chez la femme occidentale – à celui de la femme à la maison et où l'homme est le pourvoyeur.

Mais nous avons encore cette habitude d'économie sociale où le Conseil de bande – le porte-parole des communautés – va développer des entreprises dont les profits vont retourner à la nation. Et puisque nous vivons souvent dans les régions-ressources, ce sont souvent des emplois non traditionnels pour les femmes.

Or, il y a un stéréotype tenace concernant la place des femmes autochtones dans l'économie sociale, c'est celui de l'artisanat. Cette idée revient toujours, même de la part des leaders. Nous avons beaucoup d'éducation populaire et de sensibilisation à faire pour dire à nos leaders et au Gouvernement du Québec que le rôle des femmes est très important. Nous ne sommes pas confinées à un métier traditionnel.



Linda Gagnon, de Solidarité, Union, Coopération (SUCO)

Les femmes vivent en majorité dans les pays où les richesses sont concentrées entre les mains d'une minorité, où l'éducation et la santé sont réservées à une élite, où l'accès au marché du travail « formel » est limité et finalement où les obstacles à l'égalité entre les femmes et les hommes sont immenses.

L'économie sociale et solidaire sous toutes ses formes est très souvent la porte d'entrée, pour des milliers de femmes, dans le monde « économique ». Sans minimiser la potentielle source de revenus qu'elles en retirent, ces emplois en ÉSS constituent surtout des lieux de participation citoyenne, d'apprentissage et de solidarité.

Les femmes en sont le principal moteur, elles sont très présentes et en général elles s'y retrouvent en majorité, les hommes étant peu enclins à participer à des activités menées majoritairement par des femmes.

Il faut renforcer la capacité de gestion des femmes, car trop souvent elles se voient « obligées » de faire appel à des hommes pour les aider dans la gestion de leur entreprise, surtout dans les pays où l'éducation est réservée aux hommes.



linda gagnon

Magdalena León T.



Magdalena León T., de la Red de mujeres transformando la economía (REMTE) (Équateur)

Au cours de l'histoire, sous toutes les latitudes de la planète, nous, les femmes, avons été protagonistes des activités et des relations économiques qui cherchent à répondre aux besoins vitaux et à reproduire les cycles de la vie, dans le sens holistique du terme. Nous avons ainsi cultivé la solidarité, la coopération et la réciprocité. Ces expériences et ces principes, qui ont toujours été à contre-courant du schéma capitaliste fondé sur l'égoïsme, la concurrence et le profit, sont à la base des initiatives d'économie sociale et solidaire et rendent même possible l'idée de la transposer à l'échelle d'un système économique.

Les contributions des femmes sont fondamentales et prennent des formes variées, des idées et des connaissances jusqu'aux pratiques : l'économie féministe comme théorie critique du capitalisme et du patriarcat, les connaissances des semences, des aliments et des médecines traditionnelles, les multiples initiatives pour produire et échanger des biens et des services indispensables pour la subsistance, ainsi que la préservation et les soins des ressources naturelles. Les soins à la vie humaine constituent une dimension particulièrement importante, que l'on appelle aujourd'hui « l'économie des soins ».

Nous, les femmes, au cœur des complexités et des inégalités de la division sexuelle du travail, avons assuré la production d'un flux matériel et symbolique qui donne priorité à la vie plutôt qu'au capital.

Ce sont des contributions qui ont trop longtemps été invisibles ou dévalorisées, mais qui deviennent maintenant la clé de cette autre économie que nous cherchons, une économie de justice pour toutes et tous et en équilibre avec la nature.

Vox pop

Vo

1. La rédaction souhaite remercier Nancy Burrows du Chantier de l'économie sociale.

Bienvenue au Paradis

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction



— «Au Paradis (dernier balcon) des théâtres, les gens du peuple (le vrai public) faisaient alors le succès ou l'échec des drames, des mélodrames et des pantomimes qu'on jouait tout au long du Boulevard du Crime¹.»

La Coopérative de solidarité Paradis a été fondée en 2005 par cinq organismes culturels de Rimouski et de la région du Bas-Saint-Laurent, en référence au film de Marcel Carné et au jargon théâtral datant du Moyen-Âge qui désignait ainsi le dernier balcon d'un théâtre, là où les places étaient offertes à prix modique. S'y retrouvaient des gens de toutes les couches de la population. «C'est la salle accessible à Rimouski, sa présence contribue non seulement à démocratiser la culture, mais elle la rend plus accessible à tous. Ici, il y a des spectacles de métal, l'improvisation musicale, on a eu un moine tibétain, des projections cinématographiques, des réunions, des tournages, du théâtre provenant de l'étranger et même une siffluse», commente en riant Cybel Chagnon, responsable des espaces de location et des communications au Paradis.

Les plus grands générateurs d'événements sont les organismes membres, comme Caravansérail (arts visuels), les Éditions du Berger Blanc, la Ligue d'improvisation de Rimouski, Paraloeil (diffusion de productions cinématographiques régionales et documentaires), Tour de Bras (diffuseur de musiques d'improvisation et d'arts sonores) et le Théâtre l'Exil².

En 2010, il y a eu 276 activités pour 13 142 entrées, une augmentation de 16% par rapport à 2009. «Nous avons passé le cap des 5 ans d'existence, nous ne sommes plus considérés en démarrage. En PME, les chances de survie d'un organisme après 5 ans sont maximisées. Nous ne suffissons plus à la demande! Notre projet de transfert et d'agrandissement au centre-ville est en lien avec cette situation; nous voulons être encore davantage au cœur de l'action. La Ville de Rimouski a donné son accord de principe sur un investissement majeur dans le prochain complexe Paradis», nous rapporte Cybel Chagnon.

La culture, pour inverser le bilan négatif de l'exode

Le besoin d'un lieu alternatif de diffusion culturelle a été identifié par les organismes culturels de la région lors d'une consultation populaire au milieu des années 2000. Comme dans plusieurs capitales régionales partout au Québec, il y avait bien des bars et de grandes salles de spectacles, mais aucun lieu de qualité pouvant accueillir une diversité

de productions artistiques et culturelles. Selon Cybel Chagnon: «Rimouski fait l'objet depuis une dizaine d'années d'un miniboum culturel. L'impact de l'implantation est donc difficile à évaluer parce qu'un nombre incalculable de cafés culturels ont ouvert partout en région. Le Paradis, c'est un élément parmi tant d'autres dans une mouvance plus large.»

Pour la première fois depuis longtemps, le bilan migratoire a été positif cette année pour la région de Rimouski. Plus de gens sont venus s'y installer que de gens qui l'ont quittée. Les avantages y sont exceptionnels: l'Université, l'Institut maritime, le Cégep, les paysages fantastiques et le fleuve à perte de vue. Cet afflux de nouvelles personnes a augmenté la demande pour des productions culturelles et artistiques variées et la concentration d'amateurs de culture et d'arts stimule la croissance des événements culturels de qualité. Madame Chagnon est catégorique: «On sait qu'une des causes de l'exode a été le manque d'offre culturelle dans les régions; trois ou quatre blockbusters par mois, ce n'est pas suffisant pour bien des gens.» Et elle ajoute: «Oui, il y a de la culture en région, oui il y a des gens qui se donnent les moyens de la maintenir et de la cultiver à l'extérieur des grands centres.» **DS**

Cet afflux de nouvelles personnes a augmenté la demande pour des productions culturelles et artistiques variées et la concentration d'amateurs de culture et d'arts stimule la croissance des événements culturels de qualité.



1. Jacques Siclier, au sujet du film «Les enfants du Paradis», de Marcel Carné et Jacques Prévert, *Le Monde*, 4 janvier 1974.

2. Aux membres initiaux, cinq se sont ajoutés (le ROSEQ, la Corporation des métiers d'art, le Festi-Jazz, Arte tracto et le Carrousel international du film de Rimouski).

Ancrer les arts dans son milieu

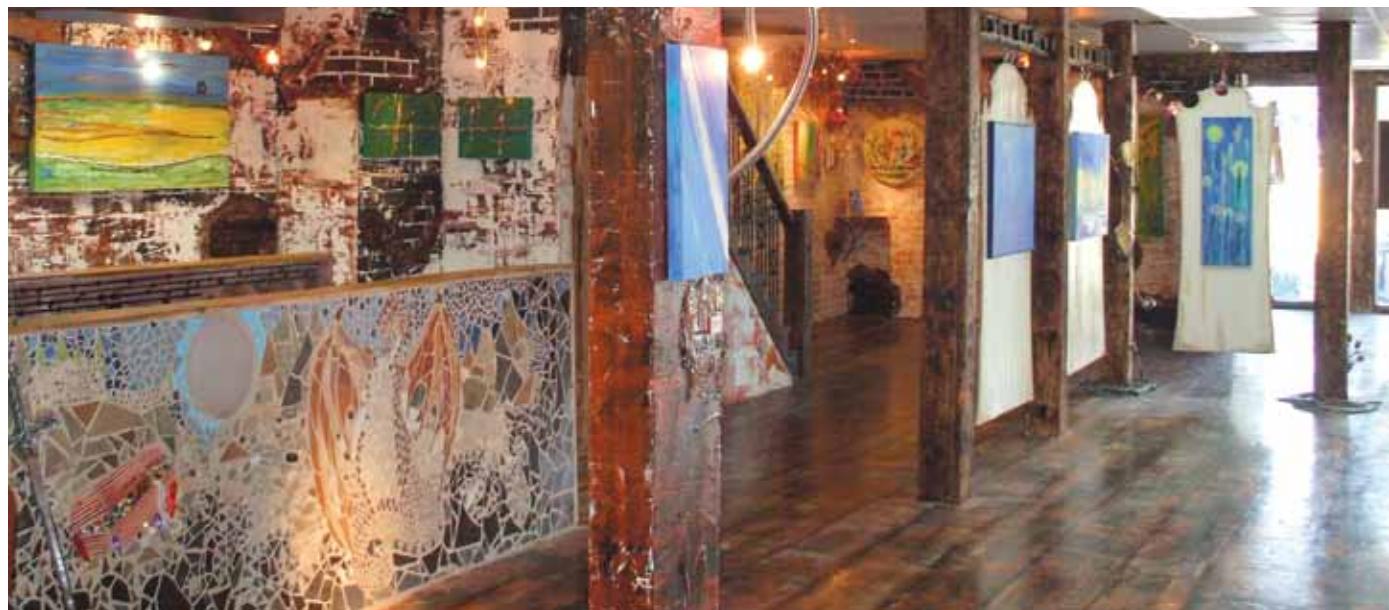
par Jennifer Cooke, ICI par les arts



Implanté à Saint-Jérôme depuis 1998, ICI par les arts est un organisme à but non lucratif, actif, efficace et apprécié dans la communauté. Convaincu du rôle que jouent les arts dans le développement personnel des individus, dans la vie communautaire et le développement local, ICI par les arts est devenu un chef de file en la matière et même un outil de référence.

L'approche

L'organisme encourage l'interactivité culturelle en faisant participer le public dans la création et l'expression sous toutes ses formes. C'est pourquoi plusieurs événements et ateliers sont organisés afin de rapprocher les arts de la population, la médiation culturelle étant le premier volet de l'action d'*ICI par les arts*. Par exemple, depuis quatre ans, on organise le festival d'*ICI* au mois de juillet. Axé sur l'art engagé, le festival accueille plusieurs artistes qui ont l'occasion de s'exprimer par divers médias artistiques.



Ancré dans son milieu

L'action de l'organisme se concentre autour de deux autres volets : art social et art éducation. Le volet Art éducation vise à rejoindre les jeunes dans les établissements scolaires. En raison de l'étendue du territoire des Laurentides et de la grande dispersion des jeunes, *ICI par les arts* va directement à leur rencontre dans les écoles plutôt que d'ouvrir un point de services.

Grâce à de nombreux projets, notamment Génie Arts, les élèves peuvent atteindre des objectifs pédagogiques en faisant des apprentissages par les arts. En plus d'objectifs visant le savoir-faire, le programme peut intégrer d'autres éléments visant le savoir-être ; les jeunes peuvent par exemple créer une vidéo ou un court-métrage sur les vagues successives d'immigration. Ils sont ainsi appelés à faire en équipe de la recherche historique, à confectionner des costumes, à produire un scénario, à réaliser la vidéo, à concevoir et fabriquer les décors, etc. Dans le cadre du volet Art social, l'organisme accueille un groupe de jeunes afin d'entamer une démarche d'insertion sociale qui favorise leur employabilité. Ce projet Connexion Compétences est réalisé en partenariat avec Service Canada et vise à briser l'isolement social des jeunes, de manière durable, en les rapprochant des ressources présentes dans la communauté et en les aidant à développer une image de soi positive. Par le biais des arts, les participants amorcent une réflexion personnelle sur toute sorte de situations comme l'isolement social, la toxicomanie ou la santé mentale, afin d'en comprendre les impacts dans la vie quotidienne des jeunes. Tout au long du projet, les participants améliorent leurs capacités à travailler en équipe, à s'affirmer dans un groupe, à respecter des échéanciers et à résoudre des problèmes.

ICI par les arts cherche à piquer la curiosité, à encourager un sentiment d'appartenance, à valoriser les talents de chacun et à créer des ponts avec les artistes afin de donner le goût de la culture. Un petit coup de pouce qui encourage le dynamisme de Saint-Jérôme et des alentours. **ds**

Une structure de production autogérée

par Julien Hista, association Dyade A&D



L'association Dyade Arts & Développement a été créée en 2000 à Grenoble, dans la région Rhône Alpes, par des artistes et des militants sociaux et culturels qui ont ressenti le besoin de disposer d'un outil de production commun. Cette dynamique a tout de suite revêtu un caractère autogestionnaire et participatif. Projet après projet, les membres en sont venus à formuler leur positionnement : développer les métiers artistiques sur une base autogestionnaire et créer des alliances avec les dynamiques de solidarité et de développement, sans pour autant nier les réalités du marché et des institutions.

L'exigence artistique prime sur l'occasion commerciale, fondée sur l'idée qu'un travail artistique sincère rencontre toujours un public passionné. Les productions de l'association reposent sur la recherche de qualité artistique et de pertinence sociale, ce qui suppose des stratégies de partenariat, de diffusion et de financement adaptées. Dyade A&D milite par son travail pour la structuration d'un secteur culturel d'économie sociale, qui articule au mieux les métiers culturels et les besoins sociaux.

L'exigence artistique prime sur l'occasion commerciale, fondée sur l'idée qu'un travail artistique sincère rencontre toujours un public passionné.

Un engagement de proximité

En 2004, Dyade A&D lance sa webradio participative *La Voix des Gens*. Alors que l'environnement urbain évolue de plus en plus rapidement, et dans un contexte où la notion de quartiers en difficulté s'impose dans les représentations françaises, ce projet se donne comme objectif d'améliorer le dialogue entre les habitants et les différents acteurs de la vie urbaine, qu'ils soient de la société civile ou des institutions publiques.

En 2007, le projet de proximité intitulé *Les Gens de Bastille* est mis en place à Fontaine, ville où est logée l'association depuis 2004. Il s'agit d'un projet de webradio, visant à enregistrer des paroles d'habitants durant la requalification de leur quartier, et à les diffuser sur un site Internet dédié. Un intense travail de concertation avec les services municipaux concernés a permis de légitimer cet outil de dialogue et d'animation sociale, contribuant à une meilleure participation des habitants à la vie de leur quartier.

De même, l'association a engagé un partenariat fort avec *La Source*, salle de spectacle inaugurée à Fontaine en janvier 2010. Dyade A&D s'est positionnée comme un acteur de proximité, permettant la mise en place d'une programmation adaptée aux besoins de diversité musicale mis en avant par la Ville. En retour, ce travail de partenariat garantit un débouché aux productions de l'association, dans une logique de soutien aux acteurs économiques du territoire.

La culture au service du développement local

Le réseau *Cultures solidaires* a été lancé en 2004 par divers partenaires (associations, coopérative, fondation) situés en France, en Catalogne et au Maroc, avec pour objectif de permettre une intégration étroite des activités culturelles dans les processus locaux de développement et de renforcement des initiatives collectives. Il a pris la forme d'un partenariat construit sur la base d'investissements communs en savoir-faire complémentaires et en financement. Outre la réalisation des disques de la collection «Cultures Solidaires» et plusieurs tournées musicales, une action de long terme, à la croisée du développement culturel, touristique, et économique, a été ainsi engagée dans le village d'Outat El Haj, dans la région du Moyen Atlas au Maroc.

L'ambition de Dyade A&D est donc d'être une structure culturelle de l'économie sociale et solidaire capable d'avoir un impact sur le développement local de sa commune d'implantation, mais aussi sur celui de territoires distants, choisis dans le cadre d'un travail partenarial. **DS**

Les Autochtones du Chiapas et des initiatives de solidarité

par Marie-Pierre Lainé, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec



Dans le cadre du projet de sensibilisation à la culture entrepreneuriale collective chez les jeunes citoyens autochtones des villes du Québec, sept de nos jeunes Autochtones se sont rendus au Chiapas. Au cours de leur séjour, ils ont pu observer les impacts positifs du développement de l'économie sociale sur certaines communautés autochtones de la ville de San Cristobal de las Casas. L'économie sociale permet de contrer l'exclusion sociale et représente également un mode de développement économique alternatif permettant d'accéder à l'autonomie financière et à répondre de façon novatrice aux besoins sociaux, culturels, économiques et spirituels. Ils en ont témoigné.

Au Chiapas, les populations autochtones font preuve de créativité, de solidarité et de détermination afin de vaincre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'engagement bénévole des individus et des communautés est au cœur de l'économie sociale autochtone dans cette région mexicaine. À San Cristobal, notamment, la mobilisation a permis le développement de nombreuses entreprises d'économie

sociale, des coopératives agricoles et alimentaires pour la plupart, qui contribuent aujourd'hui à l'essor et à l'indépendance économique des citoyens autochtones de l'État. L'engagement de ces personnes a non seulement permis la création d'institutions politiques chargées d'assurer le succès des entreprises d'économie sociale, elle a également amené ces institutions à appuyer les initiatives communautaires.

Par exemple, ce dialogue citoyen/instances politiques a rendu possible la construction d'un puits et d'un système de canalisation afin de distribuer de l'eau potable aux habitants de la communauté, laquelle n'avait jamais eu accès à cette ressource vitale.

La délégation des jeunes Autochtones des villes du Québec est maintenant consciente que l'économie sociale répond à des besoins bien identifiés et favorise la pratique de la démocratie. Nos sept jeunes sont revenus de cette expérience remplis d'idées, conscients que l'économie sociale et solidaire contribue au développement de la collectivité par la création d'emplois durables et valorisants et qu'elle offre aux populations autochtones un moyen d'assurer le maintien et la pérennité de leurs traditions et de leur culture. **DS**

Au Chiapas, les populations autochtones font preuve de créativité, de solidarité et de détermination afin de vaincre la pauvreté et l'exclusion sociale.



SUR LE TERRAIN

SOUVERAINETÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRES

Des mordus qui s'occupent à leur façon de sécurité et de souveraineté alimentaires

par Guy Sabourin, collaboration spéciale



PHOTO: MAUDÉ CHAUVIN

La souveraineté et la sécurité alimentaires préoccupent plusieurs individus et organismes. Voici un regard intime sur trois projets porteurs qui en font justement leur raison d'être. On verra que l'économie sociale et solidaire emprunte des voies originales qui se développent parce que des individus passionnés s'impliquent et l'impulsent.

Ces entrepreneurs futés et rêveurs font la preuve que produire de la nourriture plus près du consommateur, à longueur d'année, est chose possible.

Agriculture de proximité, même en ville

Pour alimenter les citadins, les légumes viennent de loin, voyagent beaucoup, se dégradent et se perdent en grandes quantités. Un scénario que veulent renverser Kurt Lynn et Mohamed Hage. Ils ont déjà réussi un tour de force : faire pousser des légumes en plein cœur de Montréal pour approvisionner les résidents des alentours.

Où ? Sur le toit d'un immeuble commercial près du marché central, à Ahuntsic, dans une serre de 31 000 pieds carrés ! Deux mois après les premières récoltes en avril 2011, 600 familles dans un rayon de 5 km de la serre reçoivent chaque semaine un panier de légumes frais cueillis le matin même.

Ces entrepreneurs futés et rêveurs font la preuve que produire de la nourriture plus près du consommateur, à longueur d'année, est chose possible. En prime : fraîcheur, qualité, coûts de transport très réduits, impact quasi nul sur l'environnement.

« Nos abonnés savent exactement d'où proviennent leurs légumes et peuvent même venir les voir pousser », explique Yourianne Plante, porte-parole des *Fermes Lufa*. Un seul camion, une journée par semaine, se charge des 600 livraisons à certains points de chute.

Les toits des bâtiments constituent d'immenses espaces ensoleillés inutilisés pouvant être convertis en serres pour faire pousser de la nourriture, selon les *Fermes Lufa*. L'entreprise a réussi à faire modifier le règlement de zonage de Montréal et lorgne déjà du côté d'autres toits potentiels à Montréal, à Toronto et en Nouvelle-Angleterre.

« Nous avons calculé qu'avec un dixième des toits de Montréal aptes à recevoir nos serres, nous pourrions nourrir toute la population de la ville », explique Yourianne Plante. Ce sont les grandes surfaces (usines, entrepôts, centres de rénovation) qui les intéressent, d'au moins 150 000 pieds carrés pour qu'elles soient commercialement viables. Une serre peut s'installer sur un toit existant, réaménagé à cet effet, ou sur le toit d'un nouvel immeuble, si elle a été prévue dès les plans.

Ni OGM, ni fongicides, ni herbicides, ni pesticides dans une telle serre hydroponique et propre, qui mise plutôt sur d'autres insectes prédateurs et des bactéries pour combattre les insectes nuisibles. La terre est remplacée par un substrat léger de fibre de noix de coco qui ne génère aucune mauvaise herbe. Température, humidité, ensoleillement, nutriments et autres paramètres sont contrôlés par ordinateur. Un circuit fermé utilise l'eau de pluie goutte à goutte pour irriguer les sols ; il n'y a ni rejet polluant, ni pompage d'eau de la ville. Les légumes ont été sélectionnés en fonction de leur valeur nutritive élevée, après avoir été testés dans les serres de l'Université McGill.

« Pour nous, il s'agit d'agriculture responsable, près des gens, qui mise sur une relation directe et transparente avec les citoyens », conclut Yourianne Plante.

Lecture supplémentaire : <https://lufa.com/>

Les Fourchettes de l'Espoir

« Je réagis vivement à l'insécurité alimentaire », lance d'entrée de jeu Brunilda Reyes, cofondatrice des *Fourchettes de l'Espoir*. Cette entreprise d'économie sociale donne à manger depuis 10 ans à des citoyens de Montréal-Nord, plus précisément dans le secteur nord-est. « Nos services existent parce qu'il y a des gens qui ne peuvent manger décemment », déplore cette femme qui a connu la pauvreté dans son pays d'origine.

Donner à manger sur une base régulière en fournissant des repas à bas prix et en faisant rouler des cuisines collectives fait partie de la mission quotidienne des *Fourchettes de l'Espoir*. « Si quelqu'un ne mange pas, il faut lui donner à manger », tranche Brunilda Reyes.

Aussi nécessaire soit-elle, cette action reste incomplète à ses yeux. « Le plus important, c'est de soutenir les personnes pour qu'elles puissent développer ou améliorer des aptitudes qui soutiennent leur sécurité alimentaire, explique-t-elle. Nous travaillons très fort sur la formation. »

Par exemple, apprendre à choisir des aliments moins coûteux, plus nutritifs et même qu'on ne connaît pas peut être salutaire quand on a peu d'argent.

Un enfant qui va à l'école sans déjeuner ne peut finir sa journée, comme un adulte peut difficilement se chercher du travail le ventre vide.

Aux *Fourchettes de l'Espoir*, les enfants apprennent à cuisiner dès quatre ans. « Mettons-nous à la place d'une mère monoparentale dont le frigo est vide et dont l'enfant refuse d'avaler le seul plat disponible, une bonne soupe aux légumes, illustre Brunilda Reyes. Ce refus insécurise la mère, qui ne peut lui donner autre chose. Nous montrons donc à cet enfant à préparer la soupe. Quand il la fait ensuite avec sa mère, c'est sûr qu'il en mange. Chez la mère, le sentiment de sécurité revient. Chez l'enfant, la valorisation s'installe, prélude à une meilleure adaptation scolaire. »

Un enfant qui va à l'école sans déjeuner ne peut finir sa journée, comme un adulte peut difficilement se chercher du travail le ventre vide. Pour les *Fourchettes de l'Espoir*, il s'agit d'un tout. Il faut d'abord manger, puis avoir un logement, et un travail. « Nous fournissons l'aide alimentaire, l'énergie de base pour fonctionner, précise Brunilda Reyes. Ensuite nous approfondissons les autres volets par la formation. »

Cette mission a-t-elle changé quelque chose ? « Assurément, mais il reste tant de travail. L'insécurité alimentaire change de visage, mais ne disparaît pas. Aujourd'hui, des personnes travaillant au salaire minimum ont de plus en plus recours à nos services. »

Lecture supplémentaire : <http://pages.videotron.com/faim/>

Au Canada, plus de 2,5 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire. Les denrées viennent de loin alors qu'un grand nombre de pêcheurs et d'agriculteurs d'ici sont insolubles.



Pour que la population dise son mot sur la nourriture

Même si chacun a le droit de décider quels aliments il mange et où il se les procure, la souveraineté alimentaire se joue surtout sur une échelle collective. Nous comptons fortement les uns sur les autres pour nous nourrir. C'est pourquoi il faut que l'individu ait aussi son mot à dire sur une plus grande échelle, c'est-à-dire quand les villes, provinces et pays prennent des décisions qui influent sur la souveraineté alimentaire, notamment celles qui concernent la gestion des eaux, les espaces à cultiver, le transport des aliments et le financement de certains types d'activités agricoles.

Or les actions d'un gouvernement peuvent entrer en contradiction avec ce que veulent faire les gens, localement, pour leur souveraineté alimentaire. Par exemple, le programme de gestion de l'eau d'une municipalité ou le règlement de zonage peuvent empêcher l'aménagement d'un jardin potager communautaire.

En partant du principe que l'alimentation constitue un pilier fondamental de la vitalité des individus, des collectivités, des économies et des écosystèmes, un mouvement canadien s'est mis en branle depuis deux ans et demi pour rapprocher les politiques alimentaires des préoccupations des citoyens — en d'autres mots, pour éviter que d'importantes décisions leur échappent totalement.

Plus de 250 tables rondes organisées à travers le pays et auxquelles ont pris part au moins 3500 personnes ont abouti à un document de réflexion: *Du pain sur la planche: Une Politique alimentaire populaire pour le Canada*.

« Nous avons deux stratégies, explique Amanda Sheedy, coordonnatrice nationale de cette initiative: sensibiliser les gens aux enjeux

de l'agriculture en créant, entre autres, des alliances avec des groupes ayant les mêmes priorités que nous, et interagir avec les gouvernements quand les occasions se présentent. »

Au Canada, plus de 2,5 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire. Les denrées viennent de loin alors qu'un grand nombre de pêcheurs et d'agriculteurs d'ici sont insolubles. L'environnement est sous pression. La politique alimentaire citoyenne entend donc, peu à peu, renverser la vapeur.

La politique alimentaire populaire a retenu des priorités. Par exemple, faire en sorte que la nourriture soit consommée le plus près possible de son lieu de production et profite à l'économie locale; soutenir les fournisseurs en milieu urbain ou rural qui vont vers l'agriculture écologique; garder les fermiers sur leur terre; prévenir et éliminer la pauvreté pour que chacun mange sainement; élaborer une stratégie alimentaire complète pour les enfants; et enfin s'assurer que les citoyens participent aux décisions qui influent sur le système alimentaire.

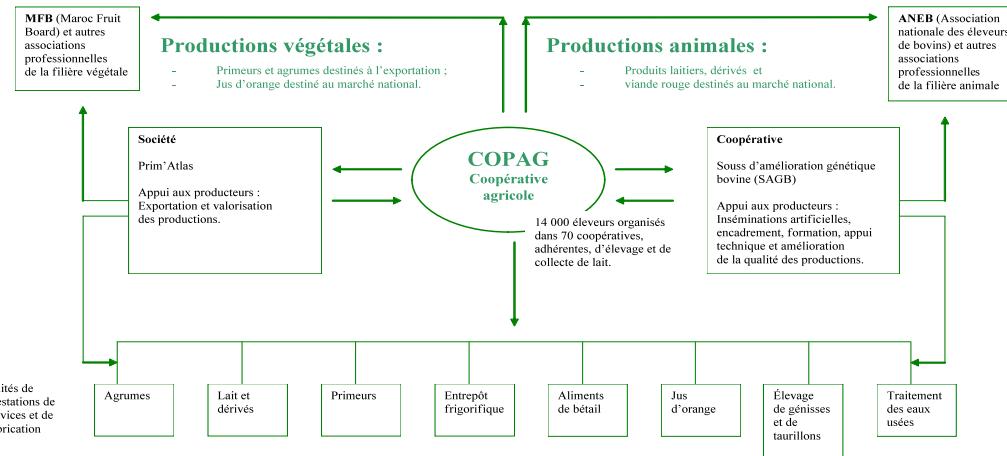
L'augmentation de la faim au pays, la perte continue de fermes et d'agriculteurs, l'obésité et les maladies chroniques liées à la mauvaise alimentation, les effets de l'industrie alimentaire sur les changements climatiques sont autant de problèmes que veulent voir disparaître les tenants d'une politique alimentaire citoyenne. « Le statu quo ne règlera rien », conclut Amanda Sheedy. 

Lecture supplémentaire:

<http://peoplesfoodpolicy.ca/files/pfpp-final-fr-lowres.pdf>

COPAG : une coopérative nommée inspiration

par Youssef Alaoui Solaimani¹, collaboration spéciale



Le Plan Maroc Vert, lancé en 2008 par le ministère de l'Agriculture, vise à stimuler le secteur agricole marocain. Les succès de la Coopérative agricole et agroalimentaire (COPAG) sont exposés dans ce plan. Ils ont servi de source d'inspiration.

Le ministère de l'Agriculture a mené une étude sur le secteur agricole, et du diagnostic a émergé un plan de développement : le Plan Maroc Vert (PMV). La mise en œuvre de la stratégie se décline au niveau local par des plans régionaux de développement agricole. Ces plans visent la réalisation, à l'horizon 2020, de plusieurs projets portant sur le renforcement des filières agricoles. Le but est de multiplier par 2,5 la valeur ajoutée du secteur agricole, qui passerait ainsi de 38 à 100 milliards MAD², et ce sur une période de 10 ans.

COPAG, pour le succès incontesté de sa gouvernance, est citée dans le PMV. Sa réussite est à dupliquer. Elle a été créée en 1987 par un groupe de 39 agriculteurs de la région de Taroudant³ soucieux de maîtriser leurs activités, de la production à la commercialisation. L'ambition et le désir constant de garder une parfaite gestion de leurs productions et, par là même, de leur propre destin constituent la principale motivation des fondateurs de la coopérative. À cette fin, un dispositif se sera mis en place, au fil des ans ; COPAG s'est organisée autour de trois domaines de compétences : les productions végétales et animales, ainsi que les services aux membres. Aujourd'hui, COPAG compte plus de 14 000 membres dont la plupart sont regroupés dans 70 coopératives. Elle emploie 3 200 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 2,3 milliards MAD⁴.

Des structures pour soutenir la valorisation de la production, de la gestion de la qualité et de l'appui aux producteurs ont été mises en place. Elles appartiennent toutes aux membres. COPAG est de ce fait considérée comme une « coopérative mère » ; autour d'elle gravitent des entreprises et des unités de production. Ce groupe est également relié à des organisations professionnelles nationales au sein desquelles COPAG est un membre actif. Elle a adopté une structure souple, capable d'accueillir de nouvelles filières agricoles.

COPAG export⁵ la majorité de ses productions végétales (primeurs et agrumes). Une partie de cette production sert à fabriquer du jus d'orange destiné exclusivement au marché marocain. Cette activité est génératrice de devises pour le pays. Son activité dans le domaine des productions animales (lait et viande rouge) est aussi destinée au marché marocain. La coopérative participe à l'équilibre alimentaire du pays en fournissant 183 millions de litres de lait⁶, ce qui représente 11 % de la production marocaine. Le lait et ses dérivés⁷ sont évidemment des denrées de première nécessité. La coopérative opère dans un milieu rural où les autres types d'entreprises ne s'aventurent pas. L'impact de ses activités – par la création de richesses, d'emplois et de projets – sur son environnement permet la stabilité du monde rural. De même, COPAG contribue à préparer l'économie rurale à affronter la mondialisation tout en l'humanisant. Ce sont là des intérêts stratégiques pour le Maroc.

La coopérative COPAG a fait la preuve qu'il est possible de transformer une crise alimentaire en opportunité, grâce à la revitalisation de la production et du commerce des produits agricoles jugés de première nécessité. Elle confirme aussi sa participation à la correction des déséquilibres systémiques responsables de l'émergence de nombreux problèmes auxquels fait face le Maroc. C'est pour cela que le ministère de l'Agriculture reconnaît à COPAG son fort potentiel pour servir de modèle. **Ds**

1. Consultant en gestion et organisation de coopératives et ex directeur général de Copag.

2. Maroc Dirhams (1,00 CAD = 8,24 MAD, en juillet 2010).

3. Ville du sud-ouest du Maroc, située dans la plaine du Souss.

4. Chiffres de 2010.

5. Union européenne, Arabie Saoudite, Canada, États-Unis, Russie, Scandinavie.

6. Campagne agricole 2008 – 2009.

7. COPAG fabrique et commercialise quelques 85 références de produits laitiers et de dérivés ultra-frais.

Le Cadre de concertation des producteurs d'arachides au Sénégal

Pour augmenter les revenus des producteurs

par Roch Harvey, Centre d'étude et de coopération internationale (CECI)



Depuis de nombreuses décennies, l'arachide est la principale culture de rente au Sénégal et constitue la principale source de revenus pour des dizaines de milliers de familles paysannes. À la suite de la privatisation de ce secteur important de l'agriculture sénégalaise il y a une dizaine d'années, les producteurs ont dû faire face à d'énormes difficultés de commercialisation de leur production d'arachides brutes. Afin de contribuer à l'amélioration de la qualité et à la mise en valeur de la production, le *Cadre de concertation des producteurs d'arachides* (CCPA) a été créé en 2001. Organisation faîtière, il rassemble aujourd'hui 7000 producteurs et productrices.

La faiblesse des prix fixés annuellement par l'État et la complexité du circuit officiel de commercialisation ont été des facteurs de détérioration des conditions économiques des producteurs d'arachides sénégalais. En réponse à ces enjeux, le CCPA a suscité la création de 47 groupements intervillageois qui produisent des semences certifiées, commercialisent les arachides brutes et transforment désormais une partie de la production. De plus, le CCPA s'est engagé résolument dans un processus dynamique de plaidoyer et de dialogue politique avec l'État et avec les grandes entreprises afin d'assurer aux producteurs des prix et des volumes intéressants. Il appuie également des initiatives innovatrices de diversification des produits de transformation afin d'accroître les revenus des exploitations familiales.

Avec le soutien de partenaires comme le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI), le CCPA s'est engagé dans une démarche de renforcement de ses capacités organisationnelles et professionnelles. Il veut jouer un rôle actif dans la défense des intérêts des producteurs et productrices d'une part, et d'autre part améliorer l'offre et la qualité des services offerts à ses membres : appro-

visionnement en semences et intrants agricoles de qualité, mise en marché collective, appui-conseil, formation, gestion des ressources humaines et financières. À ce jour, il a soutenu des projets de diversification qui ont permis le développement de petites coopératives qui augmentent les retombées locales et ce, malgré le pouvoir d'achat limité des consommateurs sénégalais. Parmi les réussites de diversification, notons la farine et la pâte d'arachide, qui sont des produits déjà connus des consommateurs, ainsi que l'introduction d'un nouveau produit jusque-là inconnu au Sénégal, le beurre d'arachide.

Des groupements de femmes

Les groupements de femmes membres du CCPA jouent un rôle de plus en plus important dans la transformation des arachides brutes. À mesure que les volumes de production agricole augmentent, les huiliers n'ont plus la capacité de tout absorber. Afin de développer des options, les femmes se sont lancées dans la production de savon à base d'huile d'arachide. Dès le départ, elles se sont montrées dynamiques et ont réussi à faire financer de nouveaux équipements mécaniques pour extraire l'huile. Malgré un démarrage difficile, elles produisent aujourd'hui 600 litres à l'heure d'une huile raffinée de qualité supérieure.

Le travail de développement du secteur agroalimentaire de l'arachide que réalise le CCPA vise à renforcer, à travers des entreprises associatives, les acteurs et actrices économiques afin qu'ils réussissent à mettre en valeur leur plein potentiel. L'objectif ultime de cette approche de souveraineté alimentaire est d'assurer un développement équitable et durable qui bénéficie à l'ensemble du peuple sénégalais. Dg



Réinventer la finance

Le fonds de prédémarrage du RISQ

par Charles Guindon, Chantier de l'économie sociale

Dès sa création en 1997, l'accès à une capitalisation adéquate pour les entreprises d'économie sociale a été une priorité du Chantier de l'économie sociale. Nous considérons alors que l'innovation en matière de financement des entreprises d'économie sociale devait s'appuyer sur la participation des acteurs de l'économie sociale, et ce, tant dans l'identification des produits de financement que dans la gestion des outils financiers indispensables à leur livraison. C'est dans cet esprit que le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) a été créé, notamment afin d'offrir des produits de soutien au démarrage et de prêts sans garantie.

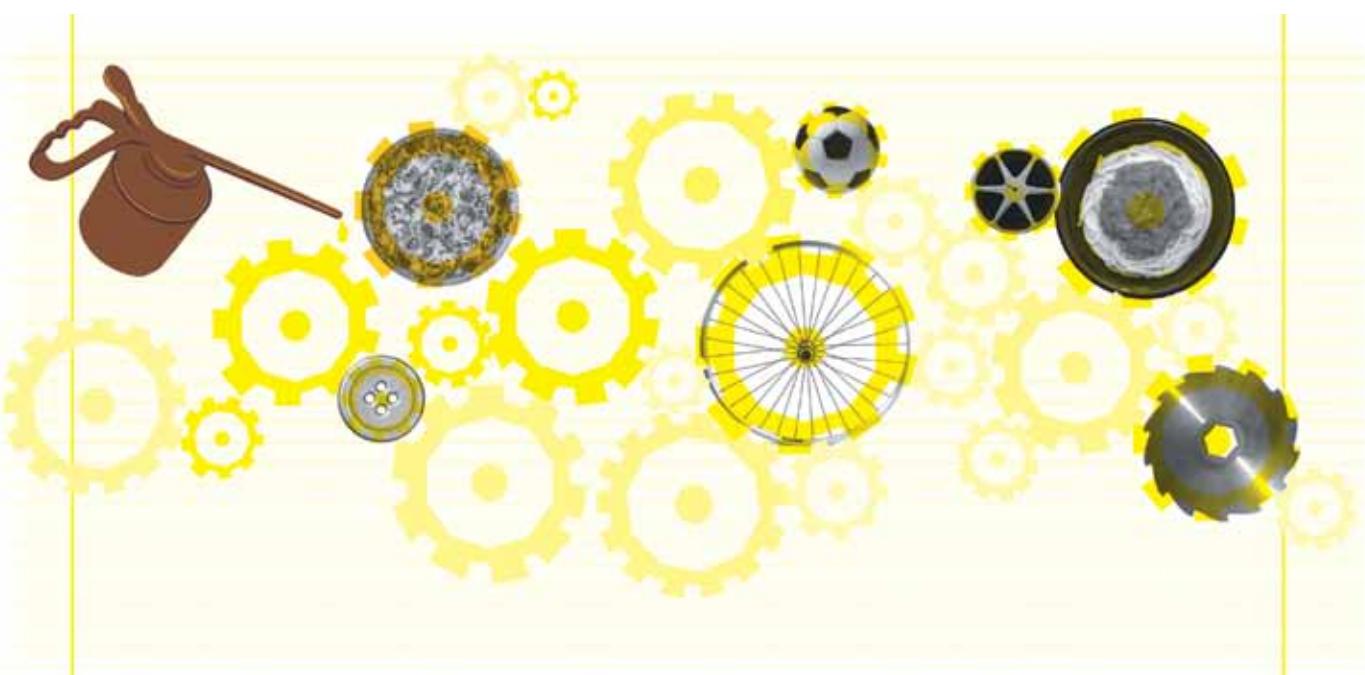
La mise sur pied de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale nous a permis de pousser encore plus loin l'innovation financière, par l'offre de prêts patients, sans exigence de remboursement de capital avant 15 ans. À l'origine de ces innovations se trouvent deux objectifs: accroître le financement des projets d'économie sociale et influencer les marchés financiers afin qu'ils adaptent leur offre de financement aux besoins et aux caractéristiques de ces entreprises. Depuis maintenant près de 15 ans, nous avançons significativement vers l'atteinte de ces deux objectifs. D'un produit ou d'un outil financier à l'autre, nous participons à réinventer la finance pour soutenir la force d'innovation des entreprises d'économie sociale.

Le dernier-né de ces produits est la création d'un fonds de prédémarrage, permettant aux entreprises d'économie sociale d'innover et de développer de nouveaux marchés. Nous constatons que les entreprises d'économie sociale n'avaient pas accès à des fonds d'amorçage tels qu'on en trouve pour l'entreprise privée au Québec. Nous notions que même s'il était possible de financer les services de consultants pour réaliser le plan d'affaires, il était pratiquement impossible de financer le personnel nécessaire à la réalisation des premières étapes.

À la suite de représentations auprès du gouvernement du Québec, le RISQ a obtenu une injection de fonds de 5 millions de dollars. Ce nouveau fonds de prédémarrage a pour but de soutenir les entreprises d'économie sociale dans la préparation et la mise en œuvre de leurs projets de développement et d'innovation. Le prédémarrage regroupe l'ensemble des étapes permettant le passage de l'idée à la naissance d'une nouvelle entreprise. Ces étapes reposent sur la présence d'une équipe entrepreneuriale et d'un leader parmi le groupe, l'identification d'une occasion d'affaires, l'invention ou le développement d'un produit ou d'un service à valeur ajoutée répondant à des besoins économiques et sociaux et la réalisation des études pertinentes. Pour soutenir cette démarche, plusieurs activités sont admissibles au financement: fabrication de prototypes, réalisation de tests de marché, négociation avec les fournisseurs, réalisation d'un plan d'affaires, recrutement de ressources humaines, recherche de financement, etc.

Les projets peuvent non seulement être présentés par de nouvelles entreprises, mais aussi par des entreprises d'économie sociale existantes qui désirent répondre à de nouvelles occasions d'affaires ou à de nouveaux défis, ou encore qui désirent élargir leurs opérations à une nouvelle région ou à une nouvelle collectivité. Ces fonds peuvent également servir à développer des ententes de partenariat ou la mise en place de consortiums pour répondre à des appels d'offres. **Ds**

Pour plus de détails: <http://www.fonds-risq.qc.ca/>



Du microcrédit à la microfinance

Partager le défi de l'innovation

par Linda Maziade, Fonds d'emprunt Québec



Depuis 1997, le Fonds d'emprunt Québec a développé une expertise originale en microcrédit. De la famille de l'économie sociale et de la finance solidaire, il se voit reconnu à Québec et au Québec comme un leader, un acteur crédible en crédit communautaire et en développement local. Il mobilise des investisseurs pour donner accès au crédit et accompagner des personnes à faible revenu porteuses d'un projet d'entreprise.

Le Fonds d'emprunt est un lieu d'investissement socialement responsable; son capital de prêt de 1,2 million de dollars provenant de sources privées témoigne de son aptitude à coaliser les ressources locales. Le Fonds d'emprunt a prêté pour 2,3 M\$ totalisant 10,4 M\$ en coûts de projets — le prêt moyen pondéré étant de 13 650 dollars. Dans la dernière année, les 315 000 \$ prêtés à 31 entreprises soulignent son rôle crucial comme premier échelon de financement pour des personnes en marge des réseaux traditionnels de financement, porteuses de projets entrepreneurial. Il accompagne, dans une proportion de 94 %, des personnes à revenus précaires dans la création de leur propre entreprise. Ces dernières ont, par ailleurs, un taux de survie de 63 % après 5 ans d'existence. Ce sont également de bons payeurs, puisque 90 % des prêts sont remboursés.

Le contexte économique prévalant depuis plus de 2 ans entraîne un resserrement des normes bancaires de la part des institutions financières. Ce resserrement augmente les difficultés d'accès aux services financiers pour l'ensemble des travailleurs autonomes et des petites entreprises, toute forme juridique confondue. La mise en œuvre du modèle d'affaires d'institution de microfinance (IMF) devient une solution de services financiers, non seulement

en réponse aux besoins d'une grande partie de la population aux prises avec des problèmes d'accès à des services financiers, mais également pour une population qui souhaite investir et participer à un projet économique responsable et inclusif.

Micro-assurance et épargne

En pleine croissance, le Fonds d'emprunt amorçait, il y a quelques années, une démarche visant à offrir, en plus des services d'accompagnement et de microcrédit, des services de micro-assurance et d'épargne, cherchant ainsi à apporter une réponse globale à la situation de précarité financière vécue par un grand nombre de personnes. Le modèle de l'institution de microfinance s'est imposé comme outil pertinent; la réponse durable aux besoins croissants passe aussi par une forme originale d'institutionnalisation du Fonds d'emprunt.

La seule volonté ne suffit pas. Puisque le modèle est nouveau au Québec, il faut aménager un espace d'innovation financière où les partenaires accepteront d'agir ensemble. Les conditions de réalisation sont essentiellement liées à cette capacité à rassembler les acteurs — politique, administratif et privé, sans lesquels le projet ne peut voir le jour.

L'implantation de l'institution de microfinance (IMF) doit se faire par le biais d'une structure juridique originale: une mutuelle d'épargne et de crédit, opérant sous la Loi des sociétés d'épargne et de fiducie. La mise en œuvre de ce projet devra être conforme à la législation québécoise en pareille matière. Puisque certaines adaptations doivent être reconnues, un projet de loi privée sera déposé au gouvernement du Québec.

C'est dans le cadre des programmes de la Conférence régionale des élus de la Capitale Nationale (CRÉCN) que nous avons pu réaliser les études de faisabilité préalables à notre projet. L'étape du préde-marrage est en cours et vise essentiellement à créer les conditions de mise en œuvre de l'IMF: analyse de marché, plate-forme juridique, structure financière, instrumentation, arrimage et concertation. La contribution financière concertée d'instances nationale (RISQ), régionale (CRÉCN et BCN) et locale (CLD de Québec), à laquelle s'ajoute notre propre mise de fonds, rend la chose possible.

Ces partenariats, publics et privés, doivent partager une vision commune du contexte économique actuel, lequel rend nécessaire la recherche et l'implantation de modèles de développement économique et financier nouveaux, basés sur une économie solidaire et un engagement citoyen. À terme, ce projet permettra de consolider les pratiques du secteur du microcrédit dans la région en élargissant l'offre par des services intégrés de microfinance. **DS**

Fonds d'investissement pour le développement économique communautaire en Nouvelle-Écosse

par Chris Payne, ministère du Développement économique et rural et du Tourisme de Nouvelle-Écosse



Les Néo-Écossais ont la possibilité de mettre à l'œuvre leur esprit entrepreneurial afin de développer des projets et des solutions innovatrices pour leurs communautés, en investissant dans un fonds pour le développement économique communautaire (Community Economic Development Investment Fund - CEDIF).

C'est le ministère du Développement économique et rural et du Tourisme de Nouvelle-Écosse qui se fait le promoteur de ces fonds, en partenariat avec la Commission des valeurs mobilières de Nouvelle-Écosse et le ministère des Finances. Un CEDIF réunit du capital pour toute une gamme d'activités intéressantes, partout en Nouvelle-Écosse. Ces fonds contribuent à faire travailler les dollars investis dans les communautés de la province, en soutenant sur place les produits et services d'origine locale, en créant des emplois et en stimulant la croissance.

Un CEDIF est similaire à d'autres appels publics à l'épargne, mais contrairement à la Bourse de Toronto, la plupart des investisseurs vivent dans la communauté où est localisée l'entreprise. Les entreprises situées dans une communauté desservie par un CEDIF peuvent soumettre au fonds une demande pour un investissement en capital sous forme de prêt non garanti. Le fonds doit nommer un conseil d'administration (un minimum de six membres provenant de la com-

munauté) qui décide comment le capital constitué doit être investi. Les investisseurs doivent aussi être informés régulièrement au moyen d'un rapport du vérificateur et lors des assemblées générales annuelles.

En 2000, date de création des CEDIF, les Néo-Écossais ont tout de suite injecté 1,1 million de dollars. Aujourd'hui, la popularité des CEDIF a grandi et environ 5000 Néo-Écossais y ont maintenant placé 40 millions de dollars, ce qui alimente la croissance économique dans les régions rurales et urbaines.

Les Néo-Écossais qui investissent dans ces fonds peuvent recevoir un crédit d'impôt personnel provincial de 35%. Les CEDIF ont aussi été reconnus par le gouvernement fédéral comme étant des sociétés de portefeuille préautorisées pour un REÉR autogéré. Même si bien des gens peuvent s'y engager initialement en raison du crédit d'impôt, ils y conserveront leur investissement seulement si le fonds offre un rendement à ses investisseurs.

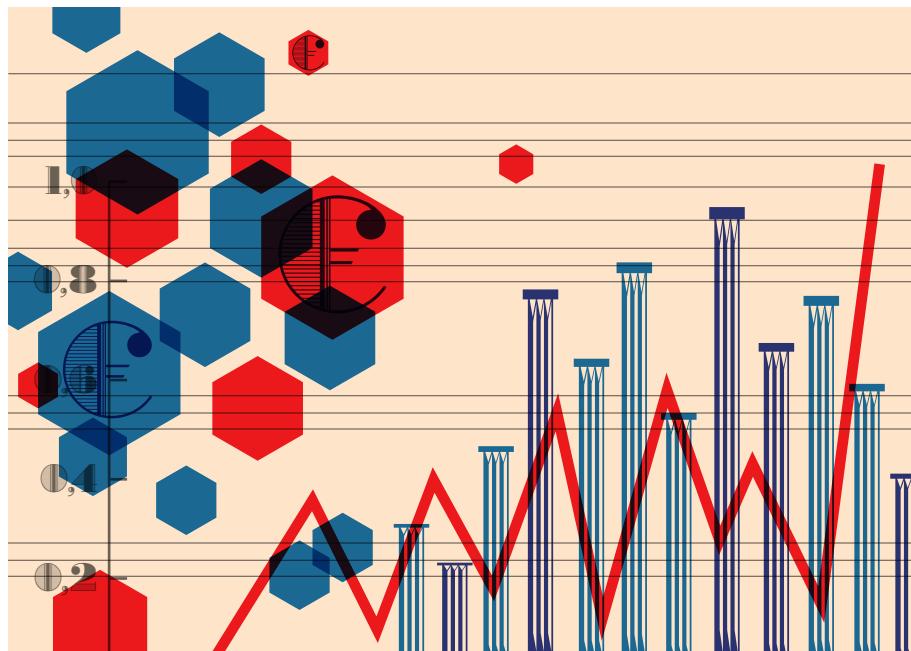
C'est le ministère du Développement économique et rural et du Tourisme de Nouvelle-Écosse qui se fait le promoteur de ces fonds, en partenariat avec la Commission des valeurs mobilières de Nouvelle-Écosse et le ministère des Finances.

Il y a maintenant 45 fonds CEDIF dans la province et leur nombre continue de croître. Ces fonds soutiennent de petites et moyennes entreprises locales dans des domaines comme l'agriculture, les énergies renouvelables, les produits équitables et biologiques, le commerce de détail, les arts d'interprétation et d'autres secteurs d'affaires. Le programme des CEDIF est devenu un modèle pour d'autres provinces de l'Atlantique. **Ds**

Filaction et France Active

Des innovations solidaires

par Gilles Bourque, Éditions Vie Économique



La finance solidaire connaît une croissance remarquée, un peu partout dans le monde. Au Québec, la dernière enquête réalisée par CAP finance, le Réseau de la finance solidaire et responsable¹, indique que les actifs de cette composante de la finance responsable ont dépassé la barre du milliard de dollars en 2010. Les actifs de la finance solidaire augmentent parce qu'elle répond à des besoins réels, à de nouvelles pratiques en émergence. Prenons un cas concret : le fonds Capital Équitable lancé récemment par Filaction². Ce fonds vise à renforcer le développement de l'offre des produits du commerce équitable au Québec en rendant accessible une plus grande diversité de produits équitables auprès de la population. En partenariat avec la Caisse d'économie solidaire, Capital Équitable offre du financement de court terme adapté aux besoins particuliers des entreprises importatrices de produits équitables.

France Active

La France fait également partie des pays où le terreau de la finance solidaire est particulièrement productif. Parmi la multitude d'initiatives qui pourraient nous permettre d'illustrer ce fait, il en est une qui fêtait l'an dernier ses 30 années d'innovation auprès des populations moins favorisées : France Active³. Aujourd'hui, France Active s'appuie sur un réseau de 40 structures de proximité, appelées «Fonds territoriaux», lesquelles sont présentes partout en France. Elle est une actrice de référence du microcrédit bancaire garanti et le premier financeur des entreprises solidaires en France. En 2009, France Active a financé 5141 projets et contribué à créer ou consolider 19 973 emplois, dont plus de 11 000 pour des personnes en situation de précarité. Pour cela, elle a mobilisé 125 millions d'euros sous forme de garanties bancaires ou d'apports de fonds grâce

à 416 salariés et 1000 bénévoles. Présent dans tous les secteurs d'activité, c'est dans celui du commerce – dont le commerce équitable – que France Active est le plus présent avec 31 % des créations d'entreprises.

Un leadership fort, un appui d'un pilier français

La création de France Active a reposé sur deux ingrédients primordiaux : un fondateur exceptionnel et l'appui indéfectible d'une institution phare du modèle français de développement. Claude Alphandéry, résistant pendant la guerre, puis haut fonctionnaire et banquier, qui milite de plain-pied dans le développement de l'économie sociale et solidaire à partir des années 1990, sera le fondateur de l'association France Active. Sa mission : lutter contre l'exclusion sociale en soutenant les projets porteurs d'emplois créés par des personnes ou pour des personnes rejetées du marché du travail. Au démarrage de son projet, il aura l'appui majeur de la Caisse des dépôts et consignations

(CDC), qui depuis trente ans joue un rôle appréciable dans le développement de la finance solidaire en France. Crée en 1816, la CDC inspire même les fonctionnaires québécois qui, au début de la Révolution tranquille, ont proposé au gouvernement Lesage la création de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDP). Peut-on se mettre à rêver que la CDP jouera un jour le même rôle auprès de la finance solidaire québécoise ?

La création de France Active a reposé sur deux ingrédients primordiaux : un fondateur exceptionnel et l'appui indéfectible d'une institution phare du modèle français de développement.

1. <http://www.capfinance.ca>

2. <http://www.filaction.qc.ca>

3. <http://www.franceactive.org>

Le Québec, le Mexique et l'Europe constituent un fonds de capital-risque en économie sociale

par Marie-Reine Roy, Caisse d'économie solidaire Desjardins

FIDES ÉCOSOL est un fonds d'investissement pour l'économie solidaire au Mexique, en pleine période de capitalisation. Il souhaite relever un énorme défi: amasser 100 millions de dollars américains pour financer des coopératives de production ou des entreprises qui sont achetées par des coopératives. Le Fonds soutiendra de cette façon de nouveaux projets collectifs dans des domaines aussi stratégiques que la production agricole, la transformation alimentaire, l'énergie renouvelable et les services financiers. Ainsi, le Fonds contribuera à proposer un modèle financier de recharge dans un contexte de mondialisation, ce qui lui confère une originalité certaine.

Pour y arriver, il faut la collaboration de nombreux partenaires internationaux. «L'expérience est assez unique pour intéresser la Banque interaméricaine de développement (BID), qui représente la principale source de financement du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes», explique Clément Guimond. Dans ce projet, il représente Filaction, le fonds québécois pour l'investissement local et l'approvisionnement des fonds communautaires, qui donne un coup de pouce aux Mexicains. «Le fonds FIDES ÉCOSOL poursuit cinq objectifs, précise Milder Villegas directeur général de Filaction: disposer d'un outil pour développer des entreprises d'économie sociale, consolider ce secteur de l'économie, créer de l'emploi, redistribuer la richesse et offrir des rendements compétitifs».

FIDES ÉCOSOL contribuera à proposer un modèle financier de recharge dans un contexte de mondialisation, ce qui lui confère une originalité certaine.

Tisser l'action collective à l'échelle internationale

À l'origine du Fonds, il y a le *Jade Grupo Cooperativo Mexicano*, un regroupement d'entreprises d'économie solidaire du Mexique qui se développe depuis 2005 sous la forme d'une «coopérative de coopératives» et soutient le démarrage de projets de développement local et global. Sa vision de la performance économique s'articule autour d'une approche intégrée adaptée au contexte culturel, communau-

taire, écologique, social et politique; imaginons les besoins divers des petits producteurs de café regroupés en coop, afin de transformer, de transporter et de commercialiser leurs récoltes. En 2007, le groupe Jade fait appel au Québec pour obtenir une participation financière et être mis en relation avec des institutions financières européennes. Clément Guimond y voit «une reconnaissance de la crédibilité de tout le réseau de l'économie sociale du Québec et en particulier des outils collectifs de la CSN en matière d'investissement et de financement».

Jusqu'à présent, les grands partenaires internationaux du projet sont:

- ▶ Le fonds mexicain FIDES ECOSOL;
- ▶ Développement solidaire international (DSI), une ONG de coopération de la CSN qui est composée, pour ce projet, d'outils collectifs comme Filaction, le fonds de travailleurs Fondaction et;
- ▶ Mondragon, une fédération basque de coopératives de travail; et
- ▶ la Fédération Européenne de Finances et Banques Éthiques et Alternatives (FEBEA), un regroupement de 24 banques et institutions financières de 11 pays de l'Union européenne ainsi que de Norvège et de Suisse.

Le Québec transfère son expertise

Pour l'instant, FIDES ECOSOL «a des engagements de 20 millions de dollars et il prévoit terminer la prochaine année avec 40 millions et la suivante avec 100 millions», affirme Clément Guimond, qui souligne aussi que «Filaction a été l'une des premières organisations à offrir des garanties dans les limites de ses capacités, soit 500 000 dollars. Cela a donné de la crédibilité au projet».

Collaborant avec d'autres acteurs internationaux, Filaction, Fondaction et MCE Conseils transmettent leurs connaissances et leurs outils: systèmes informatiques de gestion ainsi que méthodes d'analyse des entreprises d'économie sociale, de la structure des investissements, du démarrage, du redressement, de l'évaluation et du transfert d'entreprises, de la gestion de fonds spécialisés, etc.

Pour en savoir davantage sur les premiers investissements du fonds FIDES ECOSOL, nous vous invitons à participer à l'atelier *Une coopération trinationale pour financer et soutenir des entreprises d'ESS au Mexique*, dans le cadre du Forum international de l'économie sociale et solidaire 2011 (FIESS). 

www.fiess2011.org

Travailler et vivre une retraite digne, c'est possible maintenant

par Lise Gervais, Relais-Femmes

Les personnes salariées œuvrant au mieux-être de leurs concitoyens et concitoyennes tout au long de leur vie professionnelle se retrouveront bien souvent, à leur retraite, avec des revenus sous le seuil de la pauvreté. C'est en réponse à cette situation que le régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes (RRFS-GCF) a été mis sur pied. Il se veut une réponse adaptée aux milliers de personnes salariées du vaste secteur communautaire.

Travailler dans un groupe communautaire, dans un groupe de femmes, dans une entreprise d'économie sociale ou dans un organisme culturel rime souvent avec bas salaires et avantages sociaux à peu près inexistant. Les employeurs n'ont pas les moyens financiers de donner des avantages sociaux, ce qui favoriserait l'attraction et la rétention de leurs salariés; de plus, les bas salaires pratiqués dans ces organismes ne permettent pas beaucoup d'épargne individuelle. Si bien que ces personnes salariées ne pouvaient espérer compter, jusqu'à tout récemment, que sur les régimes publics de retraite, notoirement insuffisants pour assurer un revenu au-dessus du seuil de pauvreté.

Le RRFS-GCF offre un régime à prestations déterminées par financement salarial, c'est-à-dire un régime où la rente est garantie, indépendamment de la situation financière du prestataire, de l'âge de son décès ou même du rendement du régime. Cette approche favorise les personnes salariées, car elle garantit une rente à la retraite (les prestations) et aide les employeurs à offrir un avantage social même si, normalement, ils seraient incapables d'assumer le risque et la charge d'un régime classique à prestation déterminée.

Le RRFS-GCF offre un régime à prestations déterminées par financement salarial, c'est-à-dire un régime où la rente est garantie, indépendamment de la situation financière du prestataire, de l'âge de son décès ou même du rendement du régime. Cette approche favorise les personnes salariées, car elle garantit une rente à la retraite (les prestations) et aide les employeurs à offrir un avantage social même si, normalement, ils seraient incapables d'assumer le risque et la charge d'un régime classique à prestation déterminée.

L'obligation de l'employeur se limite à verser la cotisation convenue; il n'exerce aucune forme de contrôle sur le Fonds de retraite et n'est pas lié par d'éventuels déficits actuariels. Ce sont les participants et participantes qui assument collectivement le contrôle du Fonds, car ils en supportent les risques et en retirent les bénéfices. Ce régime se distingue d'un régime à cotisations déterminées, dont le montant des cotisations est connu, mais dont le revenu et la durée des rentes seront déterminés au moment de la retraite, selon la performance du régime et les aléas du marché; de telles caractéristiques font supporter le risque aux rentiers, individuellement.

L'approche prudente et souple du RRFS-GCF permet de garantir, tout au long de la retraite, une rente annuelle de 10\$ pour chaque 100\$ initialement investi dans la Caisse. Si la santé financière du régime le permet, il est prévu d'indexer les rentes. Le régime est de type «interentreprises» et permet aux salariés de travailler chez différents organismes membres. Par respect pour l'autonomie administrative de ces organismes membres, il est permis à chacun de déterminer son niveau de cotisation, à l'intérieur de certaines balises: la cotisation totale doit se situer entre 2 et 18% du revenu des employés et l'employeur doit cotiser le même montant que les salariés (ou davantage). Les personnes salariées peuvent de plus racheter des années de services ou verser des cotisations individuelles additionnelles.

Conformément aux valeurs du secteur communautaire, le régime s'est doté d'une gouvernance représentative des divers secteurs d'intervention des organismes participants, où les hommes et les femmes sont équitablement représentés. Lorsque le Fonds aura atteint une taille d'actifs suffisante, il souhaitera déployer sa politique de placements socialement responsables tout en garantissant le versement des rentes promises.

En mai 2011, le régime comptait 2369 personnes, provenant de 323 groupes, avec une encaisse de 7 024 329 dollars. 

Pour en savoir plus, consultez www.regimeretraite.ca



Syndicalisme et économie sociale au Québec

Deux mouvements pour une mission

par Nathalie Guay, Confédération des syndicats nationaux, Isabelle Coulombe, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et Normand Pépin, Centrale des syndicats démocratiques

Parmi les nombreuses alliances qu'entretient le mouvement syndical, celle avec le mouvement de l'économie sociale et solidaire est incontournable. Ces deux mouvements partagent plusieurs valeurs : lutte contre l'exclusion, démocratie, participation, justice sociale, protection de l'environnement, internationalisme, rentabilité sociale et économique, etc. De ces valeurs se dégage une vision, portée par une action collective, qui place l'humain avant les profits, qui s'ancre dans le temps long et dans les milieux. S'ils portent un objectif commun de transformation sociale, le syndicalisme comme l'économie sociale répondent aussi, très concrètement, à des besoins réels : protection des travailleurs, services aux personnes vulnérables, insertion sociale, désir de fonder ou de travailler dans une organisation dotée d'une mission sociale.

Des histoires enchevêtrées

Ces convergences ne sont pas le fruit du hasard. Les histoires respectives du syndicalisme et du mouvement de l'économie sociale au Québec sont enchevêtrées par l'action de plusieurs militantes et militants qui ont façonné les deux mouvements, parfois à différents moments, parfois simultanément, que ce soit par la création des coopératives d'épargne et de crédit, des associations coopératives d'économie familiale, des garderies populaires, ou encore la fondation de syndicats dans les organisations d'économie sociale.

Au fil du temps, cet enchevêtrement a multiplié les liens entre les deux mouvements. Premièrement, par la création d'institutions vouées à la finance solidaire, comme la Caisse d'économie solidaire, le Fonds de solidarité de la FTQ, Fondaction (le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi), et les Fonds locaux de solidarité.

Deuxièmement, par une participation d'ordre organisationnel, c'est à dire une présence au Chantier de l'économie sociale, au Comité sectoriel de main d'œuvre en économie sociale et action communautaire, à l'Alliance de recherche université et communauté, etc.

Troisièmement, par un engagement commun pour le développement régional, qui se manifeste par la présence des acteurs syndicaux dans certains pôles régionaux d'économie sociale et dans les CDEC, et par la relance d'entreprises dans des localités mono-industrielles.

Quatrièmement, l'alliance se concrétise de façon stratégique, par exemple dans le cas de la démarche d'institutionnalisation des CPE, de l'adoption d'un régime spécifique de relations du travail pour les familles d'accueil à l'enfance et aux adultes ou pour exiger le rehaussement du financement des entreprises d'économie sociale en aide domestique.

Cinquièmement, par la promotion de l'économie sociale dans les rangs syndicaux et ailleurs, notamment par des campagnes pour la consommation responsable et le commerce équitable et par la mise en place de politiques d'approvisionnement responsable qui valorisent l'économie sociale.

Sixièmement, cette alliance se déploie à l'échelle internationale par des projets de solidarité et par des rencontres dans le cadre de forums et divers autres événements.

La septième facette de cette alliance est fondamentale. Il s'agit de la relation organique née de la présence des syndicats dans diverses organisations d'économie sociale, coopératives de travail et coopératives de travailleurs actionnaires. À l'exception de secteurs qu'il est de plus en difficile d'inclure dans l'économie sociale — le Mouvement Desjardins par exemple — ces syndicats vivent des réalités distinctes de celles vécues dans les entreprises capitalistes ou dans le secteur public. D'une part, le rôle et la place du syndicat dans le cadre d'une conversion en coopérative de travail ou en coopérative de travailleurs actionnaires se transforment. D'autre part, des travailleuses et travailleurs de l'économie sociale se syndiquent bien souvent pour garantir que les valeurs communes aux deux mouvements se matérialisent bien dans l'organisation du travail et des services offerts.

Tous ces liens font en sorte que le syndicalisme contribue grandement à la définition et à l'évolution du mouvement de l'économie sociale. En fait, il joue un rôle particulier dans ce mouvement. À la fois partie prenante, générateur ou partenaire d'initiatives, le syndicalisme est aussi un allié organique dont la mission spécifique lui confère un regard critique. Ceci provoque périodiquement des débats, lesquels jouent un rôle majeur pour les deux mouvements en les engageant dans une réflexion fondamentale sur leurs valeurs communes. 



Emploi des jeunes en France

Précarité inéluctable ?

par Alain Philippe, Groupe Macif, France



« La France n'aime pas ses jeunes ! » titrait le mensuel français *Enjeux Les Échos* en février 2011 ; et le journal d'ajouter que « Près de 24 % des actifs de moins de 24 ans étaient au chômage en 2009, alors même que le pays empile les dispositifs d'aide à l'emploi. Précarité professionnelle, pauvreté, déclassement sont le lot quotidien d'une jeunesse à qui, ni la société, ni les entreprises ne font confiance. Comment les réconcilier ? »

Est-ce que le Programme Jeun'ESS, lancé en fin d'année 2010 par l'État français, la Caisse des Dépôts et six fondations et entreprises de l'économie sociale et solidaire¹ contribuera à cette réconciliation ? Il est trop tôt pour le dire, mais sans être énoncé comme étant son objectif premier, il n'en demeure pas moins que ce programme semble prioritairement destiné à sensibiliser les jeunes Français à l'économie sociale et solidaire, ainsi qu'à ses métiers.

Il a, autrement dit, pour vocation de favoriser auprès des jeunes de 16 à 30 ans la connaissance d'une autre façon d'entreprendre, davantage tournée vers l'humain et son environnement, et plus à même de répondre aux aspirations des jeunes. Ceux-ci, en effet, sont 75 % à estimer que le fait qu'une entreprise soit une « entreprise sociale » les inciterait à y postuler et 62 %, parmi ceux qui souhaitent créer leur entreprise, prêts à créer une entreprise sociale².

Dès lors, pour permettre la réalisation de ces aspirations, pour permettre de développer cette confiance des entreprises vis-à-vis des jeunes, et pour répondre à leurs attentes, eux qui plus que jamais sont en quête de sens, le programme Jeun'ESS, s'est engagé à mettre en œuvre des actions concrètes, selon trois axes.

Le premier concerne la promotion de l'ESS, notamment dans le milieu éducatif. Il s'agit ici de mener des actions, telles des conférences ou la création de supports de communication, au sein des lieux de formation et d'accueil de jeunes scolaires, étudiants ou professionnels.

Le deuxième, considérant qu'une majorité de jeunes souhaite aujourd'hui en France s'investir plus largement au service d'un projet de société qui réconcilie les êtres humains et la planète, entend soutenir les initiatives de jeunes, en matière d'économie sociale et solidaire et en particulier les démarches entrepreneuriales, par un grand appel à projets. Cet axe a également pour objet de créer des réseaux d'entraide ou de parrainage, à destination des jeunes déjà engagés dans le secteur de l'ESS.

Le troisième axe, enfin, veut développer les bonnes pratiques des entreprises de l'économie sociale, pour favoriser l'insertion professionnelle et l'intégration des jeunes. Afin de pallier les importants départs à la retraite de leurs salariés et de leurs dirigeants bénévoles, les entreprises de l'ESS doivent attirer les jeunes et mieux les impliquer dans le cadre de leur gouvernance. Pour cela, ce troisième axe propose notamment de valoriser les entreprises de l'ESS pionnières ou innovantes en renforçant la place des jeunes dans l'entreprise ou en améliorant l'accueil des nouveaux salariés ou bénévoles.

Le programme Jeun'ESS, sera déployé jusqu'à la fin de 2012. Il dispose d'un budget de 1,3 M€, constitué à hauteur de 600 k€ par l'État et de 700 k€ par les sept autres partenaires (chacun à hauteur de 100 k€). Il est porté par l'Avise et piloté par un Comité constitué d'un représentant de chacun des partenaires contributeurs. **Ds**

1. Les fondations Macif, Mondiale, Crédit Coopératif, Chèque Déjeuner, et les entreprises Maif et MGEN.

2. Selon un sondage réalisé en janvier 2010 par CSA pour l'Avise (Agence de valorisation des initiatives socio-économiques).

La formation professionnelle et l'insertion socioéconomique des jeunes

Un dialogue entre l'État et le secteur de l'économie sociale et solidaire au Mali

par Souleymane Sarr, Association Jeunesse Action Mali



Le gouvernement du Mali a traduit son intérêt pour la formation professionnelle des jeunes Maliens et Maliennes en créant le ministère chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Cet intérêt s'est aussi cristallisé par l'élaboration d'une politique nationale développée en étroite collaboration avec les associations professionnelles et les organisations de la société civile. Car la formation professionnelle est un moyen de positionner favorablement les jeunes par l'acquisition de compétences professionnelles et le déploiement d'une culture entrepreneuriale.

Des retombées majeures

On compte plusieurs retombées à ces deux réalisations, dont la démocratisation de la formation professionnelle, car une partie substantielle des coûts est prise en charge par l'État ou ses agences spécialisées. La formation qui mène à l'obtention d'un diplôme est devenue une réponse crédible aux besoins des jeunes qui sont hors système scolaire traditionnel. La formation professionnelle actuelle prépare un nouveau type d'artisan ou de paysan agropastoral, travaillant selon des normes techniques standards et capable de gérer une microentreprise. Dans ce contexte, les jeunes pourront contribuer à la modernisation de l'artisanat et de l'agropastoral maliens par l'amélioration de la performance des ressources humaines et la qualité des produits et services.

Des défis à venir

Ces acquis ne doivent pas faire oublier certaines faiblesses auxquelles il urge de trouver des solutions, afin que la formation professionnelle évolue sur les bases d'une réelle pérennisation. Ces faiblesses ont trait essentiellement à l'absence de reconnaissance des potentialités économiques des régions dans l'organisation du dispositif de la formation professionnelle. Le transfert de compétences devrait former des jeunes dans les filières qui mettent en valeur les potentiels locaux et qui permettent de développer les avantages comparatifs des diverses localités. Il serait ainsi possible de réaliser une carte de la formation professionnelle à l'échelle nationale montrant les différences et les spécificités de chaque région. Cette politique de spécialisation permettrait à moyen terme de faire émerger des artisans et des paysans qui seront de vrais acteurs économiques du développement local, grâce à la maîtrise des techniques de production, de transformation ou de prestation de services liées aux activités économiques de chaque région.

On doit aussi relever le défi de l'absence des collectivités territoriales dans l'organisation et le développement de la formation professionnelle. Leur implication devrait se traduire par un rôle accru des représentants locaux en matière directionnelle, organisationnelle et financière. Dans un contexte de décentralisation, les collectivités locales sont en effet en mesure de jouer un rôle clé dans le développement de la formation professionnelle. Cette participation se fait attendre et pose déjà un défi de pérennisation, les différents acteurs qui devraient s'associer aux démarches en cours et à venir étant encore trop peu nombreux à s'investir dans le domaine.

En outre, afin de consolider les acquis de la formation professionnelle, certaines autres conditions seront aussi nécessaires, dont le rôle normatif de l'État qui devrait se renforcer, afin de légitimer les actions et les pratiques dont la finalité est d'offrir aux jeunes une préparation à une vie socioprofessionnelle de qualité.

Les expériences actuelles montrent l'importance de la formation professionnelle des jeunes, laquelle permet de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le développement de cette stratégie doit se poursuivre sous les efforts conjugués de l'État, des collectivités territoriales, des organisations professionnelles d'artisans et de paysans, et des autres structures d'appui, afin d'impulser une cohérence autour de toutes les activités de formation professionnelle. **DS**

Économie sociale et instances municipales

Pour un développement durable des collectivités locales

par Yvon Poirier¹

— Au Québec, la relation particulière entre l'économie sociale et les instances municipales – et par extension les collectivités locales – est originale et mérite qu'on s'y intéresse. La dynamique entre l'économie sociale et les municipalités passe notamment par des Centres locaux de développement (CLD) et des Conférences régionales des élus (CRÉ)² qui, toutes deux, soutiennent à leur façon le déploiement de l'économie sociale.



Coopérative La Maison verte

CLD: un soutien technique et financier de l'économie sociale

Au Québec, la responsabilité du développement local et du soutien à l'entrepreneuriat revient aux municipalités régionales de comté (MRC) ou aux grandes villes. La loi stipule cependant qu'elles peuvent confier l'exercice de cette compétence à un Centre local de développement (CLD). Il existe 120 organismes de ce type au Québec: 111 CLD proprement dits et, dans certains secteurs de Montréal, 9 Corporations de développement économique communautaire (CDEC) qui possèdent un «mandat CLD»³. Ce sont tous des organismes à but non lucratif dont le mandat est d'accompagner les entrepreneurs privés et collectifs dans la réalisation de leur projet d'affaires et d'offrir l'ensemble des services de première ligne aux entreprises. Les CLD et CDEC constituent un point de rencontre entre le monde municipal et l'économie sociale.

C'est en décembre 1997 que le gouvernement du Québec votait la loi 171 qui crée les CLD. Cette loi fait suite au Sommet de l'économie et de l'emploi de 1996, qui a reconnu l'économie sociale comme axe stratégique de développement, cherchant notamment à adapter les politiques de soutien aux entreprises. Avec cette loi, les CLD ont reçu comme mandat de développer une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris celui qui se fonde sur l'économie sociale. Au même moment, le gouvernement dotait chaque organisme d'un Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS), lequel permet le soutien spécifique de ce secteur. Aujourd'hui, les organismes n'ont plus l'obligation de posséder un FDEÉS, mais une très grande majorité a maintenu un outil financier spécifique pour soutenir l'économie sociale. Selon les données du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, c'est plus de 100 millions de dollars qui ont été investis par les FDEÉS dans les entreprises d'économie sociale en 10 ans (1998-2008), créant ou maintenant plus de 47 000 emplois et 5 700 entreprises.

Capitale-Nationale et économie sociale

En 2008, le gouvernement du Québec a adopté un *Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif*. Ce plan d'action vise à optimiser l'impact de ce secteur d'activité économique et il entend donner aux acteurs du milieu des moyens concrets et adaptés à leur réalité afin d'accroître le dynamisme des régions et de répondre aux besoins des communautés dans une perspective de développement durable.

Le plan d'action prévoit que chaque Conférence régionale des élus (CRÉ) signe une entente spécifique en matière d'économie sociale. En vertu de son mandat, le Chantier de l'économie sociale du Québec accompagne la mise en place de ces ententes, notamment en soutenant la constitution des Pôles régionaux de l'économie sociale dans chacune des régions, action également prévue dans le plan d'action.

Les entreprises d'économie sociale se sont dotées, dans la région de la Capitale-Nationale d'un pôle d'économie sociale constitué de 27 membres. Le pôle a adopté quelques règles à cet égard, c'est-à-dire qu'il doit y avoir équilibre entre les coopératives et les OBNL, parité entre les femmes et les hommes, représentation des sous-régions (Charlevoix, Portneuf), représentation des divers secteurs d'activités. Le pôle d'économie sociale est intégré à la CRÉ de la Capitale-Nationale et cette dernière a entériné les règles fixées pour la nomination des membres du pôle⁴.

L'économie sociale représente, pour la région de la Capitale-Nationale, un modèle porteur, car « Les statistiques montrent que le taux de survie après 10 ans est de 44 % pour les coopératives en général, en comparaison de 19,5 % pour les entreprises qui ne sont pas des coopératives.⁵ » De plus, les entreprises d'économie sociale sont fortement ancrées leur milieu et n'envisagent jamais de procéder à des délocalisations.

La politique de la Ville de Montréal⁶

En 2009, la Ville de Montréal inaugurait *le Partenariat en Économie sociale et solidaire pour un développement solidaire et durable*, première politique publique municipale dans ce domaine au Canada. Ce partenariat est le fruit d'une collaboration entre les acteurs de l'économie sociale et la Ville de Montréal.

« Les objectifs du partenariat sont de reconnaître formellement la contribution de l'économie sociale au développement économique, social et culturel de la métropole; de soutenir l'économie sociale en s'appuyant sur les acquis passés, en renforçant les moyens existants et en adoptant de nouvelles façons de faire qui permettront son épaulement; de consolider et d'accroître la contribution des acteurs de l'économie sociale au développement durable de la métropole du Québec par le biais de la création et du développement d'entreprises collectives répondant aux besoins de ses citoyens. »

Le *Partenariat* entend agir sur cinq grands axes qui sont le soutien à l'entrepreneuriat collectif, des pratiques d'approvisionnement solidaires, une promotion intégrée de l'économie sociale, un rôle accru de l'économie sociale dans les grands projets de développement métropolitain et un apport plus grand de l'économie sociale à l'amélioration de la qualité de vie de la population par des interventions en culture, en loisirs, en tourisme, en habitation, en développement durable.

En 2007, le chiffre d'affaires de l'économie sociale à Montréal a été évalué à 2 milliards de dollars. Près de 3 600 établissements génèrent 61 500 emplois, soit 7 % de l'emploi total sur l'île de Montréal (autant que l'industrie touristique).

Des coopératives au service des populations locales

En dehors des grands centres urbains, les entreprises d'économie sociale sont souvent un élément clé de la survie même des villes et des villages.

À ce titre, les populations locales, la plupart du temps avec le soutien de leur municipalité, ont mis en place des activités afin de développer ou de maintenir des services de proximité, essentiels pour lutter contre la migration vers les grands centres, ou même simplement des déplacements onéreux vers des plus grands centres régionaux. Les organismes d'économie sociale ralentissent l'exode rural, voire même inversent la tendance dans certains cas.

Ainsi, depuis 15 ans, une quarantaine de **coopératives de santé** ont été créées et sont en activité dans les diverses régions du Québec. La majorité de ces coopératives sont nées afin d'assurer une meilleure accessibilité à des services de soins primaires. On retrouve ainsi dans la clinique, un ou des médecins et parfois, d'autres professionnels (infirmières, pharmaciens). Dans les plus petites localités, les médecins abandonnent la pratique en cabinet privé pour se déplacer vers de plus grands centres, et la population se voit totalement privée de ce service essentiel.

Ainsi, afin d'éviter des déplacements de 50 ou de 100 km, les populations locales ont créé ces coopératives afin de mettre en place une infrastructure qui soit plus attrayante pour les médecins. Dans la majorité des cas, c'est la municipalité elle-même, la caisse Desjardins locale ou souvent les deux organismes ensemble qui ont soit démarré ou accompagné la démarche de développement (salles, animation de réunions, etc.). Dans la plupart des cas, c'est plus de 80 % de la

population locale qui est membre de la coopérative. Toutefois, les non-membres ont accès aux services couverts par le régime public d'assurance maladie.

Dans un grand nombre de petites villes ou villages, des services essentiels comme une station-service ou une épicerie disparaissent, car ils ne sont pas rentables pour les grandes entreprises dont c'est là le seul critère. Afin d'éviter des pertes de temps et des déplacements onéreux, des citoyens et citoyennes, accompagnés de la municipalité, ont créé des **coopératives multiservices** afin de doter la communauté de ces services de base, accompagnés d'autres services comme un comptoir postal ou un guichet automatique. Il est important de souligner que la vaste majorité de ces projets adopte la forme d'une coopérative de solidarité, à savoir des coopératives avec plus d'une catégorie de membres.

Des défis à relever

Bien que depuis 1998, grâce aux CLD et aux CDÉC, des relations entre les autorités locales et le secteur de l'économie sociale se soient développées, elles demeuraient souvent indirectes ou occasionnelles, surtout dans les régions où l'économie sociale était peu organisée en réseau.

Dans le monde rural, les municipalités sont souvent très actives dans la mise en place et le soutien à des entreprises collectives. Dans plusieurs secteurs, dont l'habitation, les loisirs, la culture, les services de proximité, les services aux personnes et la gestion des matières résiduelles, les municipalités s'appuient sur les entreprises d'économie sociale pour répondre aux besoins de la collectivité.

Dans les milieux urbains, ce n'est que par la mise en place de la Politique de la ville de Montréal en 2009, et la mise en place des Ententes prévues dans le *Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif*, que divers partenariats formels entre les autorités locales (grâce aux CRÉ) et les acteurs de l'économie sociale des diverses régions ont pu s'établir, entre autres pour la promotion et la consolidation de l'économie sociale. Dans la plupart des régions, ces partenariats sont toujours dans leur phase initiale et beaucoup reste à faire pour les consolider. Mais déjà, ils ouvrent tout un chantier de travail pour développer dans chacune des régions des entreprises d'économie sociale en mesure de répondre aux besoins des citoyens et citoyennes de chacune des municipalités du Québec, que ce soit en environnement, en transport durable ou en services de proximité. **Ds**

1. Remerciements pour leur contribution à Jean-François Breton, Nathalie Gagnon, Jean-Pierre Girard, Johanne Lavoie, Nicole Moreau et Nancy Neamtan.

2. Le territoire du Québec est divisé en 17 régions administratives, dirigées par une Conférence régionale de élus (CRÉ), qui en plus des élus des municipalités et de l'Assemblée nationale de la région, différents représentants de la société civile, sur invitation par les élus à ce titre.

3. Source: www.acldq.qc.ca/

4. Source: <http://www.crecn.qc.ca/ententes-specifiques/economie-sociale.php>

5. Source: <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/296974/marginalie-l-economie-sociale>. Ces données sont pour l'ensemble du Québec.

6. Source: http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/LIBRAIRIE_FR/DOCUMENTS/ECONOMIESOCIAL2009.PDF



GASPÉSIE-LES-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Livres en fête!

Un événement littéraire sur mesure en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

par Antoine Audet, CRÉ Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Aurélien Bisson, Livres en fête!

— Au cours des années 1990, grâce à la détermination de dizaines de bénévoles, la Gaspésie a fait l'expérience de la tenue de quelques salons du livre. Toutefois, pour de multiples raisons, il a fallu se rendre à l'évidence que cette formule ne convenait pas à la région. En effet, à l'époque, l'Association des salons du livre du Québec n'était guère encline à partager avec un nouveau salon du livre le soutien financier qu'elle recevait de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). En outre, les maisons d'édition ne manifestaient que peu d'intérêt à participer à un événement littéraire se déroulant dans le petit marché qu'était celui de la Gaspésie.

En 2002, quelques auteurs et fervents de littérature, encouragés par le Conseil de la culture de la Gaspésie et le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRSBP-GÎM), ont décidé d'organiser une grande rencontre du monde littéraire gaspésien afin de raviver la flamme de la vie littéraire dans la région. C'est à l'issue de ce rassemblement, tenu à Carleton-sur-Mer en novembre 2002, que la création d'un événement littéraire d'envergure a été définie comme l'une des deux priorités à mettre en œuvre sur le plan régional. Un projet d'événement littéraire fut donc élaboré en collaboration avec plusieurs intervenants du milieu de la culture et de l'éducation.

En 2006, la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) acceptait d'appuyer financièrement ce nouveau projet d'événement littéraire pour une période de démarrage de trois ans. La SODEC acceptait également de participer au financement de cet événement, conditionnellement à l'implication des librairies agréées du territoire. Le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) était aussi de l'aventure. Le concept de Livres en fête! reposait alors sur un partenariat important avec la communauté.

Encore aujourd'hui, l'organisation s'appuie sur l'engagement des milieux municipal (villes hôtesses et autres), scolaire (écoles et commissions scolaires francophones et anglophones), communautaire et culturel, ce qui en fait un exemple unique de concertation et de partenariat autour du domaine du livre et de la lecture en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Durant les premières années de son existence, l'événement a été chapeauté sur le plan organisationnel par le CRSPB-GÎM. En août 2009, l'organisation Livres en fête! s'est incorporée; elle fonctionne depuis ce temps sur une base autonome, ce qui témoigne de la maturité de l'événement.

La première édition de Livres en fête!, tenue du 24 au 30 avril 2006, a connu un succès immédiat. Depuis, la réponse est toujours aussi

enthousiaste. Cette année, ce sont plus de 27 000 personnes qui ont pris part à la sixième édition qui s'est déroulée du 3 au 10 avril. La programmation de l'édition 2011 offrait 440 activités, et 34 auteurs y ont participé.

Force est de constater que le succès de cette formule repose sur le fait que la programmation est décentralisée sur l'ensemble du territoire et que les activités sont ainsi facilement accessibles. L'existence de comités locaux coordonnant la tenue de l'événement littéraire dans différents pôles du territoire favorise également son appropriation par les communautés de la région. **DS**

RQDS

Des nouvelles du Réseau québécois de développement social

par Christiane Lussier et Jude Brousseau, Réseau québécois de développement social (RQDS)

— À l'occasion de la dernière activité du RQDS, tenue les 10 et 11 mai derniers à St-Jean-Port-Joli, les 23 membres représentant 15 régions membres du RQDS ainsi que les 13 autres acteurs présents ont pu prendre connaissance des travaux en cours portant sur le nouveau plan d'action du RQDS. Une belle occasion de constater que la raison d'être du RQDS se consolide de plus en plus.

Ce qui se présente encore plus manifestement, avec ces récents travaux, c'est la volonté des membres d'intensifier les échanges, de développer leurs compétences, de raffiner leurs savoirs et savoir-faire. L'intention de faire vivre une réelle communauté de pratiques vouée au développement social se précise et se renforce.

Pour animer cette communauté de pratiques, le RQDS peut maintenant compter sur un appui important. Une première entente de trois ans est effectivement intervenue entre le RQDS et le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).

Pratiques et initiatives de lutte contre la pauvreté par le développement social intégré

Une formation a également été donnée par Marie-Denise Prud'homme et Lynn O'Cain aux participants à cette rencontre, concernant une trousse de transfert des connaissances issues d'une recherche déposée au RQDS en 2008 et s'intitulant *Pratiques et initiatives de lutte contre la pauvreté par le développement social intégré*. La trousse, dont l'auteure est madame Lise St-Germain du Centre de recherche sociale appliquée, reprend les six grandes thématiques révélées par la recherche comme étant des éléments de réussite dans la lutte contre la pauvreté, à savoir: territoire, concertation, savoir, leadership, rapport au politique et participation citoyenne. Cet outil d'animation vise à ce que les intervenants du Québec œuvrant en développement social puissent réfléchir, à partir des leçons apprises dans la recherche, à leurs propres expériences en considérant la spécificité de leur dynamique locale respective.

Bilans régionaux

Alors que dans la plupart des régions du Québec se poursuivent les exercices visant à produire des bilans régionaux des actions en développement social menées durant les dernières années, monsieur Alain Meunier, conseiller pour IMPACT, a pour sa part, présenté et validé le processus prévu pour analyser ces bilans.

Chaudière-Appalaches

La région Chaudière-Appalaches s'est impliquée dans l'organisation de l'activité de St-Jean-Port-Joli en présentant un projet visant à mettre en place une commission régionale en développement social, en proposant deux ateliers sur des initiatives du milieu (besoins des familles et qualité de vie en HLM) et en invitant les participants à la visite d'une cidrerie locale. **DS**

grand nombre possible d'organisations réunissant les gens d'affaires et les politiciens, car ceux-ci ont le pouvoir de changer les choses et de soutenir les travaux de lutte à la pauvreté entrepris par les acteurs sociaux. Les informations de cette conférence se trouvent sur le site www.indicedebonheur.com mais on peut aussi se procurer le livre de Pierre Côté intitulé *Parenthèse, Deux mois d'errance urbaine*, aux Éditions Fides.

La conférence de Pierre Côté se voulait un lien avec le plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale qui a mobilisé, au printemps 2011, la région de Lanaudière autour de l'identification d'orientations pour lutter contre la pauvreté. **DS**

Pour information, visitez le www.tpdsl.org

LANAUDIÈRE



Un homme d'affaires confronté dans ses valeurs

La conférence Un saut dans le vide, un saut dans le monde de la pauvreté.

par Chantal Lalonde, Table des partenaires en développement social de Lanaudière

Le 26 mai dernier, lors de l'Assemblée générale de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière, l'homme d'affaires Pierre Côté est venu témoigner de son expérience de son rôle «d'assisté social» dans la télésérie documentaire *Naufragés des villes*.

En effet, dans le cadre du documentaire *Naufragés des villes*, ce consultant en marketing et communication, fondateur de l'Indice relatif de bonheur, a décidé en mai 2010 de quitter son confortable appartement de Québec pour vivre à Montréal durant deux mois, avec pour seules ressources les 592 dollars que reçoit du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale un célibataire sans emploi apte au travail. Le fameux chèque du BS, comme on dit.

Issu du milieu des affaires, Pierre Côté a été confronté à ses peurs, à l'insécurité et à la faim. Il a affronté des inconnus, mais aussi ses préjugés vis-à-vis des «pauvres», des «BS». Cet homme possédant des compétences d'entrepreneur a vécu le découragement de ne pas trouver d'emploi avec un *curriculum vitae* modifié aux fins de la télésérie. Sa perception vis-à-vis des pauvres a changé. Il s'est rendu compte que ce n'est pas par choix, ni par paresse que des gens vivent de l'aide sociale. «Quand on se retrouve sur l'aide sociale, on est en mode survie, c'est le quotidien qui prime: manger, se loger... Mais c'est aussi vivre avec l'insécurité et l'isolement», souligne-t-il.

Il n'hésite pas à dire qu'il n'a pas la fibre du don de soi, ni d'empathie naturelle envers ceux qui vivent des difficultés. Néanmoins, Pierre Côté ne se permettra plus jamais de parler des personnes assistées sociales comme des profiteuses du système. Il en ressort avec un regard différent sur les assistés sociaux et mentionne qu'il faut «les valoriser, leur redonner confiance, ne serait-ce qu'un peu. De «losers» et passifs aux yeux de la société, ils deviennent des actifs. Petits, mais quand même; faut bien commencer (ou recommencer) quelque part. Tout est là.»

La Table des partenaires du développement social de Lanaudière souhaite que le message de Pierre Côté soit entendu par le plus

CENTRE-DU-QUÉBEC



« Ma communauté, clé en main »: une trousse sur l'utilisation de la fiche d'appréciation du potentiel des communautés

par Monica Jekovska,
Comité régional en développement social du Centre-du-Québec

Il n'y a pas de communautés condamnées, nous dit Louis Favreau, il n'y a que des communautés sans projet. Cet énoncé contient une vérité qui inspire l'ensemble des travaux menés depuis une dizaine d'années, au Centre-du-Québec et en Mauricie, sur les indicateurs de développement des communautés.

Le point culminant de ces travaux c'est le dispositif développé par monsieur Réal Boisvert en collaboration avec une multitude d'acteurs du milieu et visant à aider les communautés à se donner un projet collectif, soit la *Fiche d'appréciation du potentiel de développement des communautés*.

Plus particulièrement, la *Fiche* a pour objectif de faire remonter la perception des acteurs relative à la capacité de développement d'un milieu. Elle se base sur le principe que toute communauté dispose d'un potentiel de développement, et qu'en réunissant un certain nombre de personnes d'origines diverses et connaissant leur milieu, on est en mesure d'obtenir une lecture juste des forces et des faiblesses de ce même milieu. Mises ensemble, ces perceptions constituent un diagnostic du potentiel de la communauté. Par exemple, pour contribuer à son développement, une communauté humaine dépend de réalités comme le sentiment de fierté ou d'appartenance de ses résidants, de la nature de leurs réseaux sociaux, du pouvoir qu'ils estiment avoir sur l'évolution de leur milieu de vie, de leur propension à participer à un événement public, de la qualité de leurs relations de voisinage, de la présence et de l'accès aux services de proximité, et de quelques autres éléments propres à la vie communautaire. Or, ces informations ne se retrouvent pas dans les enquêtes et les recensements de la population, mais dans le cœur et dans le cerveau des personnes qui sont au fait de l'évolution de leur communauté.

En misant sur les savoirs de ces personnes, la *Fiche* permet de faire remonter leurs perceptions sur les forces ou les limites de leur milieu. Mises ensemble, ces perceptions constituent un formidable diagnostic du potentiel de la communauté. Et, au demeurant, si modeste ou si poussé que soit ce potentiel, c'est à partir de lui qu'il

faut construire, de concert avec les forces vives du milieu local et en partenariat avec toutes les ressources externes à la communauté, un projet de développement, quel qu'il soit.

Dans le souci d'une appropriation et d'une utilisation plus large de la *Fiche* par nos communautés, le Comité régional en développement social du Centre-du-Québec (CRDS) a travaillé au cours des derniers mois à l'élaboration d'une trousse d'utilisation de la *Fiche*, qui s'appelle *Ma communauté, clé en main*. La trousse comprend un ensemble d'outils visant à faciliter l'utilisation de la *Fiche* par les communautés tout en proposant un ensemble d'outils nécessaires à la compréhension des principes sur lesquelles elle se fonde; elle contient aussi des outils utiles à la production de portraits socio-économiques et sociosanitaires des communautés, à l'organisation des groupes de discussion et à l'évaluation de l'ensemble de l'activité.

Le lancement officiel de la trousse *Ma communauté, clé en main*, ainsi qu'une formation sur l'utilisation de la fiche et de la trousse, sont prévus en octobre 2011. **Ds**

CHAUDIÈRE-APPALACHES



La Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches

par Céline Bernier, Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA)

Depuis 2006, la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA) est reconnue officiellement en tant que pôle régional d'économie sociale pour la région. En 2007, la TRÉSCA devient donc mandataire de l'*Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale en Chaudière-Appalaches*, première entente spécifique conclue au Québec en matière d'économie sociale. Pour 2008-2013, en y ajoutant les engagements découlant du *Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif* de 2008, les vingt-six signataires s'engagent à investir 1 189 838 \$ en contributions monétaires ou encore sous forme de services ou d'activités spécifiques.

Les partenaires veulent favoriser la concertation, les échanges et la collaboration entre eux et harmoniser leurs actions afin de faciliter l'atteinte des objectifs de l'Entente, d'en optimiser les retombées et de faire rayonner l'économie sociale dans la région. Ces objectifs sont la promotion de l'économie sociale, le soutien technique et financier de l'économie sociale, le développement des compétences des promoteurs, administrateurs, gestionnaires et employés d'entreprises d'économie sociale, la concertation et le réseautage des entreprises collectives et de leurs partenaires.

Quelques réalisations

La Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA) a réalisé l'étude *Réalités et dynamiques régionales de l'économie sociale*¹, qui contient notamment le *Portrait socio-économique des entreprises d'économie sociale de la Chaudière-Appalaches*. Elle a aussi organisé deux éditions automnales de la *Semaine de l'économie sociale*, conjointement avec le pôle d'économie sociale de la Capitale-Nationale. Elle a organisé des formations qui ont rejoint près de 185 administra-

teurs, gestionnaires et salariés d'entreprises collectives, touchant sept thématiques, et qui ont été offertes dans sept MRC de la région.

Consciente des enjeux et défis des quelque 500 entreprises collectives présentes dans les dix MRC de la région, la TRÉSCA, par le biais de l'*Entente spécifique*, s'est dotée d'un ambitieux plan d'action permettant de faire converger les efforts de tous vers un même but: actualiser le plein potentiel de développement de l'économie sociale et solidaire en Chaudière-Appalaches.

Les signataires de l'*Entente* sont le ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, la Table régionale d'économie sociale, la Coopérative de développement régional Québec-Appalaches, le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches, les commissions scolaires en Chaudière-Appalaches, les Centres locaux de développement et les Sociétés de développement économique en Chaudière-Appalaches et enfin les Corporations de développement communautaire en Chaudière-Appalaches. **Ds**

1. Comeau, Yvan (2009), *Réalités et dynamiques régionales de l'économie sociale. La Capitale Nationale et Chaudière-Appalaches*, Les Éditions Vie Économique (coopérative de solidarité), collection Recherche, 238 p.

CÔTE-NORD



Le Forum d'économie sociale et l'Escale Des mobilisations fameuses sur la Côte-Nord

par Annie Cloutier, Innovation et développement Manicouagan et Jude Brousseau, Conférence régionale des élus de la Côte-Nord

Le Forum d'économie sociale sur la Côte-Nord

Le 11 mai dernier, se tenait pour une toute première édition, le Forum d'économie sociale sur la Côte-Nord, une initiative d'Innovation et développement Manicouagan (CLD) appuyée par la Conférence régionale des élus, la Société d'aide au développement des collectivités de Manicouagan ainsi qu'ÉcoBois, une entreprise d'économie sociale. Ce forum avait pour objectif la promotion d'une autre forme d'entrepreneuriat que la grande entreprise, omniprésente sur la Côte-Nord, afin de diversifier l'économie régionale.

Mesdames Céline Charpentier du Comité sectoriel de la main d'œuvre (CSMO) et Dianne Maltais de la Caisse d'économie solidaire Desjardins étaient présentes. Des entrepreneurs de Baie-Johan-Beetz, du Havre-St-Pierre, de Baie-Comeau et de Forestville sont aussi venus témoigner de leur expérience.

Cette première édition se voulait un moment privilégié pour réseauter; c'est pourquoi en plus des différents thèmes abordés – le démarrage, les formes juridiques (OBNL, coopérative), le financement, le travail solidaire – une grande place était accordée à la discussion et au réseautage.

En tout, une cinquantaine de personnes, de Blanc-Sablon à Tadoussac, ont participé à ce premier forum teinté de succès: des intervenants du milieu, des entrepreneurs et des gestionnaires d'entreprises d'économie sociale.

La table est maintenant mise pour une deuxième édition, puisque le forum se veut un moyen de faire avancer de manière durable l'économie sociale sur la Côte-Nord.

L'Escale

Les 3, 4 et 5 novembre prochains, les acteurs du développement social sont conviés à Sept-Îles autour du thème *Leadership partagé : faire un pas de plus ensemble*. L'Escale est ce grand rendez-vous qui, à tous les deux ans depuis 2003, offre un lieu d'échanges, de formation, de concertation et de pratique de l'intersectorialité. La prochaine édition souhaite jeter un éclairage sur ce que les cycles économiques et les grands projets provoquent comme retombées dans les communautés. Et pour les membres du comité organisateur, il est clair que la question du leadership partagé se trouve au centre des préoccupations. 

Pour information : www.escale.ning.com



MONTÉRÉGIE EST

L'économie sociale en action

par Claire Mailhot, Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est

Lancé en juin 2010, le Pôle régional d'économie sociale de la Montérégie Est constitue une nouvelle plate-forme de concertation. Fort attendu dans le milieu, le Pôle régional répond à un réel besoin des acteurs de l'économie sociale de structurer le réseau régional, de concert avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux.

En partie incluse dans la région métropolitaine de Montréal, mais aussi en grande partie rurale, la Montérégie Est présente un territoire très diversifié. Cette réalité se reflète dans la variété des produits et des services offerts par les entreprises d'économie sociale, que ce soit dans le secteur de l'environnement, des services de proximité, de l'agriculture ou autres.

Pendant la première année, les acteurs qui composent le Pôle régional ont travaillé à l'élaboration du plan d'action. La promotion étant la priorité retenue, c'est avec fierté que les acteurs se sont mobilisés pour organiser une série de visites-terrain dans le cadre du Forum International de l'économie sociale et solidaire 2011 (FIESS).

En s'inspirant des sous-thèmes du FIESS, quatre trajets de visites-terrain sont proposés dans la programmation de l'événement. Ces visites-terrain mettent à l'honneur les talents des acteurs d'une douzaine d'entreprises réparties dans les neuf MRC du territoire. Les quatre trajets de visites-terrain sont :

- ▶ **Innovation et entrepreneuriat** collectif en environnement dans les MRC de la Vallée-du-Richelieu, de Marguerite-Youville et de Pierre-De Saurel;
- ▶ **Emploi et travail**, misant sur la créativité pour l'intégration des personnes, dans les MRC du Haut-Richelieu et de Rouville;
- ▶ **Territoire et développement local**, de l'agriculture à la culture, dans les MRC des Maskoutains et d'Acton;
- ▶ **Territoire et développement local**, la place des élus dans le développement de l'économie sociale dans les MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska.

Dans le cadre des célébrations de son 10^e anniversaire, la Coopérative de développement régional (CDR) de la Montérégie a procédé au tournage de dix capsules vidéo, qui sont autant de documentaires dressant le portrait des coopératives en Montérégie et démontrant leur dynamisme. Par ces capsules, la CDR met l'accent sur les principales caractéristiques de ce modèle d'affaires, mais aussi met des visages sur la réussite du mouvement coopératif régional.

Pour plus d'informations sur la diversité et la richesse des entreprises d'économie sociale en Montérégie Est, vous pouvez visionner la série de capsules vidéo, tournée par la CRD régionale et intitulée « **Coop on tourne!** »; voir le lien : www.cdrm.fcdrq.coop/video. 

MAURICIE



Du bac à la récolte...

par Réjean Veillette, Corporation de développement communautaire Centre-de-la-Mauricie

Allier ébénisterie et compostage ? Il fallait seulement y penser ! Constatant le gaspillage phénoménal de denrées comestibles, le Centre de formation et de réinsertion sociale Yves Marcil (CFRYM)¹ – un des douze services offerts par le Centre Roland-Bertrand² – en collaboration avec le programme d'insertion sociale du Centre d'éducation des adultes de Shawinigan (CEA) a mis en place un projet de compostage et de conception et fabrication de bacs de compostage en bois, et ce dès l'automne 2009 à titre expérimental.

Ayant accès facilement aux deux matières premières, soit les déchets comestibles via Partage Centre-Mauricie et le bois via le volet ébénisterie du CFRYM, les élèves du Centre d'éducation des adultes de Shawinigan apprennent donc les techniques pertinentes depuis janvier 2010. La première récolte de compost a eu lieu dès le printemps 2010, grâce aux denrées périssables fournies par Partage Centre-Mauricie et aux matériaux recyclés provenant du Centre Roland-Bertrand. Un projet de jardinage a été mis en place et on a procédé à la plantation et à l'entretien de pousses de plantes et de quelques plants de légumes. Par la suite, le tout a été transféré dans un jardin ainsi que dans les plates-bandes du Centre.

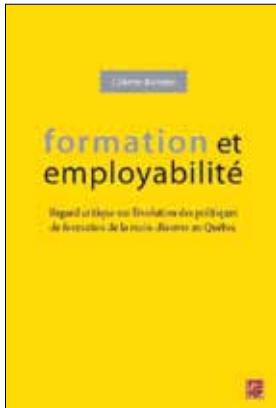
Pour la population

Les impacts sont nombreux et très variés. À l'automne 2010, devant des premiers résultats forts intéressants, les responsables décident d'offrir à la population un dépôt de feuilles mortes. Cette action connaît un tel succès qu'on doit trouver des abris pour entreposer les sacs de feuilles.

Pour les participants et participantes, c'est avant tout un apprentissage des principes écologiques, qui deviennent alors concrets. Ils sont donc des acteurs de changement, allant même jusqu'à apporter ces notions à la maison. Ils se sentent importants et surtout compétents ! À chaque fois qu'un bac est vendu, on peut voir la fierté qui s'affiche sur leurs visages. Ils sont fiers, car le produit est fait par eux. 

1. Le Centre de formation et de réinsertion Yves Marcil, est l'un des services du Centre Roland-Bertrand, où nous aidons les participants à développer et à maximiser leur potentiel. De 15 à 20 participants explorent différents ateliers pour stimuler leurs aptitudes professionnelles et sociales.

2. Le Centre Roland-Bertrand est un organisme venant en aide aux personnes touchées par la pauvreté de la région de Shawinigan.



Formation et employabilité.

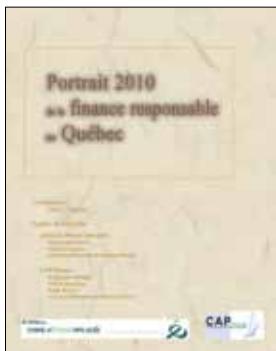
Regard critique sur l'évolution des politiques de formation de la main-d'œuvre au Québec

Colette Bernier (2011).

Montréal, Presses de l'Université de Laval

— Cet ouvrage vise à appréhender les modifications à venir en matière de politiques d'emploi et de formation, ainsi que les solutions à envisager. Plus précisément, l'auteure apporte un éclairage sur les raisons pour lesquelles la formation de la main-d'œuvre en est venue à prendre une importance centrale dans les politiques publiques de l'emploi, au Québec comme ailleurs dans le monde. L'ouvrage présente de façon claire et concise les principes, les notions et les théories nécessaires pour comprendre l'évolution actuelle. La publication intéressera aussi bien les spécialistes et les intervenants du domaine que les 4 étudiants et étudiantes et le public désireux de prendre part au débat.

<http://www.pulaval.com/catalogue/formation-employabilite-regard-critique-sur-evolution-9648.htm>



Portrait 2010 de la finance responsable au Québec

Gilles Bourque, Allison Marchildon, Marguerite Mendell et autres (2011).

Montréal, CAP Finance et Chaire d'éthique appliquée

— Plusieurs dizaines d'années de déréglementation financière et une spéculation immodérée ont conduit à la crise financière de 2008. Durant cette même période, une autre finance s'est développée, à savoir la finance socialement responsable. Celle-ci repose sur la prise en compte de préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). La publication présente un portrait des deux grandes composantes de la finance responsable que sont le placement responsable (sur les marchés financiers) et l'investissement responsable (l'intervention financière directe en entreprise) et ceci, au Québec. La publication est succincte, comprend des tableaux synthèses et s'adresse aux spécialistes, mais aussi au grand public. Deuxième enquête du genre, les résultats colligés témoignent du développement substantiel des pratiques de la finance responsable.

http://capfinance.ca/contenu/centre_de_documentation/Synthese_Portrait_2010_FSR.pdf



Dix ans d'études urbaines au Québec.

Bilan et perspectives d'avenir

Geneviève Cloutier, Jean-Pierre Collin et Claire Poitras (dir.) (2011), Montréal, Presses de l'Université de Laval

— Cet ouvrage présente le parcours des études urbaines au Québec au cours de la première décennie du XXI^e siècle. Les études urbaines se distinguent par leur interdisciplinarité et une distance critique à l'égard de l'action publique. Comment sont examinés les grands enjeux urbains contemporains ? Quels sont les outils élaborés par les chercheurs pour en faire l'analyse ? Les auteurs explorent des thématiques comme l'immigration, les dynamiques communautaires, le développement économique, les réformes institutionnelles et la gouvernance, l'environnement, le patrimoine, les formes d'habitation ou les représentations territoriales. L'état des lieux dressé par les contributeurs met en perspective le dynamisme de la recherche et établit des avenues à privilégier pour l'avenir. Cet ouvrage constitue un point de départ pour mieux comprendre la particularité des études urbaines au Québec.

<http://www.pulaval.com/catalogue/dix-ans-etudes-urbaines-quebec-bilan-9646.html>

L'économie sociale à Montréal

Lucie Dumais, Denis Bussières et Annie Béchard (dir.), 2011.
Montréal, Collection « Recherche », Éditions Vie économique

— L'économie sociale à Montréal, de quoi parle-t-on? Quelles sont les dynamiques globales, sectorielles et partenariales qui la caractérisent? Cet ouvrage apporte des éléments de réponse, en s'appuyant sur l'analyse et la présentation de six recherches, fruits d'une démarche partenariale entre des universitaires et des praticiens de l'économie sociale. À travers celles-ci, les auteurs de l'ouvrage proposent d'aborder la réalité de l'économie sociale montréalaise et ses enjeux sous différents angles, qui se déclinent en sept chapitres. L'ouvrage conclut sur des pistes de réflexion et d'action pour renforcer la recherche partenariale en économie sociale, fil d'Ariane de cette publication.

http://www.eve.coop/mw-contenu/publications/Depliant_ES_Mtl.pdf



Démocratie participative, impératif délibératif et empowerment

Synthèse d'un Petit-déjeuner du Pôle de ressources du 14 juin 2010.
Pôle de Ressources Ville et Développement Social Val d'Oise, 2011

— Cette publication synthétise les interventions d'un échange organisé par le Pôle de ressources Ville et Développement Social du Val d'Oise consacré à la démocratie participative. Deux approches y ont été présentées: celle de Loïc Blondiaux, professeur et chercheur en science politique, qui renvoie aux principes de la démocratie délibérative, laquelle entrevoit l'obligation de discussion, d'argumentation et de publicité dans les démarches de coproduction des politiques publiques. Marie-Hélène Bacqué, professeure de sociologie et d'urbanisme, s'appuie quant à elle sur la notion d'*empowerment*, se rapportant au processus de « prise de pouvoir » individuelle et collective dans l'espace politique local.

http://www.poleressources95.org/publications/dossiers_syntheses_detail-139-democratie-participative--imperatif-deliberatif-et-empowerment.html



Articulation entre vie personnelle et vie professionnelle : Le secteur de l'économie sociale a-t-il une philosophie de gestion plus favorable ? Une comparaison entre quatre secteurs

Diane-Gabrielle Tremblay (2011).
Note de recherche de l'ARUC (Alliance de recherche université-communauté)
sur la gestion des âges et des temps sociaux, no 2011-7.

— Diverses recherches se sont penchées sur les mesures de conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle; elles ont mis en évidence le fait que le secteur public et les grandes entreprises offraient généralement un meilleur soutien. La présente note de recherche vise à étudier si un mode de gestion plus démocratique, celui qui prévaut au sein du secteur de l'économie sociale, peut avoir une incidence sur l'offre de mesures de conciliation. L'offre de mesures dans le secteur de l'économie sociale, et notamment des CPE (Centres de la petite enfance), a donc été étudiée afin de déterminer si un mode de gestion différent, plus démocratique, peut se traduire par une meilleure conciliation emploi-famille. Ce secteur a été comparé avec trois autres, également axés sur une mission de service, mais dans le secteur public.

http://benhur.teluq.quebec.ca/SPIP/aruc/IMG/pdf_ARUC-NR11-7.pdf



DS

DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Éditeur

Institut national de santé publique du Québec, 945, avenue Wolfe Sainte-Foy (Québec) G1V 5B3

Conseil d'administration des « Amis de la revue *Développement social* »

Angèle-Anne Brouillette, revue *Développement social*
Mélanie Chabot, revue *Développement social**
Ariane Émond, journaliste indépendante et animatrice
Marcel Gélinas, Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIAC)
Denis McKinnon, Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC)
Marie-Josée Ouellet, Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)
Louis Poirier, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
Christiane Lussier, Réseau québécois de développement social (RQDS)

Comité de rédaction

Angèle-Anne Brouillette, revue *Développement social*
Mélanie Chabot, revue *Développement social**
Sophie Clerc, revue *Développement social*
Geneviève Giasson, Vers L'IMPACT
Maud Emmanuelle Labesse, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) *

Coordonnatrice et rédactrice en chef par intérim

Angèle-Anne Brouillette

Ont collaboré à ce numéro

Anne-Marie Angers, Antoine Audet, Michèle Audette, Samuel Barco, Céline Bernier, Aurélien Bisson, Sagun Bista, Gilles Bourque, Marie-Joëlle Brassard,

Jean-François Breton, Jude Brousseau, Nancy Burrows, Audrey Cadillon, Cybel Chagnon, Raphael Chaves, Jean-Louis Chaumel, Annie Cloutier, Jennifer Cooke, Patrick Côté, Isabelle Coulombe, Patrick Déry, Louis Favreau, André Fortin, Linda Gagnon, Martin Gagnon, Nathalie Gagnon, Lise Gervais, Jean-Pierre Girard, Nathalie Guay, Clément Guimond, Charles Guindon, Mohamed Hage, Peter Hall, Roch Harvey, Julien Hista, Monica Jekovska, René Lachapelle, Marie-Pierre Lainé, Chantal Lalonde, Ramesh Lama, Gérald Larose, Johanne Lavoie, Jean-Frédéric Lemay, Magdalena León T., Jocelyn Lessard, Laurent Lessard, Christiane Lussier, Kurt Lynn, Claire Mailhot, Guy Martin, Sylvain Matte, Linda Maziade, Marguerite Mendell, Nicole Moreau, Nancy Neamtan, Francine Ouellet, Paul Ouellet, Chris Payne, Normand Pépin, Alain Philippe, Yourianne Plante, Yvon Poirier, Brunilda Reyes, Damien Rousselière, Marie-Reine Roy, Guy Sabourin, Souleymane Sarr, Simon-St-Onge, Melina Schoenborn, Amanda Sheedy, Hélène Simard, Youssef Alaoui Solaimani, Odette Trépanier, Catherine Trudeau, Yves Vaillancourt, Réjean Veillette, Milder Villegas.

Photos et illustrations

Atelier NAC, Christian Blais, Maude Chauvin, Annick Désormeaux, Anne-Laure Jean, Marie-Françoise Jean, Guillaume Simoneau.

Design

Annick Desormeaux, directrice artistique Anne-Laure Jean, graphiste Sandrine Lemaître, stagiaire

Révision linguistique

Paul Montminy

Soutien technique

Madalina Burtan

Politique éditoriale

La revue *Développement social* vise à rendre compte de ce qui se passe dans les communautés et les régions en matière de développement social, à poursuivre la promotion du développement social ainsi que la sensibilisation des acteurs locaux, régionaux et nationaux, par la diffusion de textes présentant des enjeux de développement social. Conformément aux objectifs définis, les articles publiés doivent s'inscrire dans une perspective d'information des lecteurs et lectrices, et de promotion de la préoccupation du développement social. Les textes publiés sont sous la responsabilité de leur signataire et n'engagent aucunement les partenaires de la revue. Les textes publiés dans la revue peuvent être reproduits, à condition d'en citer la source.

Pour nous joindre

Revue *Développement social*
190, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E2
Téléphone : 514 864-1600
Télécopieur : 514 864-1616
Courriel: developpement.social@inspq.qc.ca
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1488-6499

*En congé de maternité

La publication de la revue est rendue possible grâce à la contribution financière de :

La Table de coordination nationale en santé publique
La Ville de Montréal
L'Institut national de santé publique du Québec
Le Conseil du statut de la femme
Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Le ministère de la Santé et des Services sociaux



**AMIS
DE LA REVUE**

Joignez-vous aux Amis de la revue!

Devenir membre c'est :

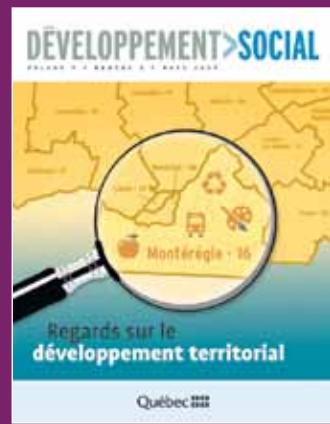
- appuyer une publication 100 % développement social, faite pour et par ses artisans et signifier sa pertinence dans le paysage médiatique actuel;
- vous afficher comme porteur des valeurs du développement social et, ainsi, contribuer à son rayonnement;
- avoir la possibilité d'accéder au conseil d'administration des Amis de la revue *Développement social*;
- contribuer à la réflexion quant aux orientations et aux contenus de la revue *Développement social*, notamment en participant aux assemblées générales annuelles;
- participer au réseautage;
- gratuit!
- facile! Visitez notre site Internet : www.revueds.ca

**Parce que le développement social, c'est vous,
la revue *Développement social* ne peut exister sans votre adhésion!**

Visitez notre site Internet:
www.revueds.ca

Dans le prochain numéro
La démocratie

PARUTIONS ANTÉRIEURES



Adressé à:

Adresse de retour:

Revue Développement social
Institut national de santé publique du Québec
190, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) Canada H2P 1E2